

- 31612 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de l'Égout recommandant de rembourser le montant de \$ 25.00<sup>00</sup> que les contracteurs ont dépensé entre les mains du Trésorier pour obtenir une copie de plans et devis, pour la construction de la discharge de l'égoût du quartier Emard.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De donner instruction au Trésorier de la Cité, de donner suite à ladite recommandation.
31601. Soumis une interpellation de monsieur l'Échevin Denis, concernant les plaques indicatives, à l'encroûture de certains rues.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
30047. Soumis une interpellation de monsieur l'Échevin Minard, concernant le prolongement de la ligne de tramway, de l'avenue du Parc, jusqu'à la rue Atlantique.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
31596. Soumis une interpellation de monsieur l'Échevin Denis, concernant l'installation de conduites souterraines, sur la rue St. Catherine, de l'avenue De Lorimier à la rue Harbour.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer ladite interpellation à l'Ingénieur en Chef, au Supérieur de l'éclairage et à monsieur le Commissaire Ross.
30149. Soumis une interpellation de monsieur l'Échevin Lamarr, concernant le mur de soutènement des rues St. Rose et Cocteau.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
31599. Soumis une interpellation de monsieur l'Échevin Larivière, attirant l'attention du Bureau sur la disposition de règlement 210, qui oblige la compagnie de Tramway à faire approuver par l'Ingénieur de la Cité, le modèle de ses rails.

- Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.
31259. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, déclarant qu'il ne peut être fait de travaux dans la rue Chathamland en arrière des Nos. 1032-1034-1036 de la rue Saint-Hubert, attendu que cette partie de ladite rue n'appartient pas à la Ville.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer monsieur Albert Trudel, en conséquence.
27242. Soumis une interpellation de monsieur l'Échevin Larivière, au sujet de l'ouverture de la rue Soubigny, dans le quartier Mercier.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer au département en Loi, pour rapport.
30944. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de l'accident survenu à monsieur J. J. Hopperton.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, avec instruction de procurer du travail à monsieur Hopperton, si la chose est possible.
31586. Soumis une communication de messieurs Anault & Hufferman, demandant la remise de leur dépôt, en rapport avec le contrat pour la construction d'un égout dans la 7<sup>ème</sup> Avenue, et la rue Laolbrook.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer au département en Loi, et à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.
31238. Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant que monsieur John Grace soit nommé homme de section pour remplacer monsieur John Druon, démissionnaire.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
D'approuver ladite recommandation.



31406

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de monument J. Bastien, pour permis de construction à ses frais, et conformément aux spécifications de la Ville, un trottoir en ciment, en face de sa propriété, située au coin nord-est des rues Sainte-Catherine & St. Dominique.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

D'accorder le permis demandé, monsieur Bastien devant être tenu responsable de tous accidents qui pourraient survenir, par suite de la construction dudit trottoir, et d'informer monsieur Bastien, en conséquence.

28536

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la pose d'une conduite d'eau, dans le Boulevard Rosemont, à partir d'un point, situé à l'est de la rue Kingsbury jusqu'à la rue Dickson.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour savoir combien il en coûterait pour l'eau d'eau à la tour, dans cette localité et de quel revenu la Ville bénéficierait.

Soumis une communication de monsieur J. O. Laucette, au sujet de la rue Baby.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef.

29640

Soumis un rapport de Directeur de l'Assistance Municipale, au sujet du paiement d'une subvention au Comité Franco-Américain. Considération différée jusqu'au mois de septembre.

35374

Soumis le rapport sur le service des tramways durant la semaine finissant le 6 mai.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De recevoir ledit rapport.

23155

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de la demande de monsieur N. Pelletier de se faire remettre une

partie de la 37<sup>ème</sup> rue, qui a été cédée à la Ville, Paroisse St. Laurent

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De refuser ladite demande, et d'informer monsieur Pelletier en conséquence.

30573

Soumis une communication de Contract Record, au sujet des annonces pour la demande de soumissions pour la construction de l'égoût du quartier Emond.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

D'informer le Contract Record, que les soumissions pour la construction dudit égoût ont été retirées et annulées.

31365

Soumis une communication d'un électeur soumettant un plan pour la construction d'un tuyau d'aqueduc.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

29162

Soumis un rapport de Département en Loi, au sujet de la demande de la Compagnie du Grand-Tronc, pour permis de construction d'un voie d'évitement sur la rue Wellington.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De recevoir ledit rapport.

31360

Soumis une communication de la Compagnie des Tramways, au sujet de l'arrêt des tramways au coin des rues Saint-Jacques et de Coucille.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De recevoir ladite communication.

30294

Soumis un rapport de Département en Loi, au sujet de l'application de la Peak Rolling Mill, pour permis de construction d'un chemin de fer à travers la rue Mill.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve, Approuvées par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De recevoir ledit rapport, et de demander à l'Avocat en Chef de le lire



s'il a débiqué à l'un des membres de son Bureau l'autorisation de signer les rapports.

24362. Soumis un rapport du Département en Loi au sujet de la réclamation de M. L. Maltby pour un terrain dont la Ville s'est emparé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recommander au Conseil d'autoriser le règlement de la dite réclamation, en payant à monsieur Maltby une somme de \$ 500.<sup>00</sup> à même le Fonds d'Emprunt, monsieur Maltby devant payer la taxe qui lui a été imposée pour le terrain, et consentir à la Cité un titre valable pour le terrain de terrain en question, et d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer le contrat à intervenir.

Soumis une formule de débenture réciproque pour l'emprunt de \$ 2,000,000.<sup>00</sup> autorisée par le règlement No. 595.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'approuver ladite formule.

31614. Soumis une communication de MM. J. T. Donalds lui offrant leurs services pour la surveillance de la pose de l'asphalte comprimé.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De différer l'étude de propositions faites par MM. Donalds et par monsieur Milton Hervey et de demander au Chef du Laboratoire Municipal de faire d'urgence son rapport au sujet des détails du matériel requis pour l'analyse de l'asphalte et la surveillance de la pose de l'asphalte.

31600. Soumis une résolution du Conseil, à l'effet de faire le Bureau d'étudier l'opportunité de créer par règlement une commission pour l'administration et le régime interne de la Bibliothèque, conformément aux dispositions des derniers amendements à la Charte.

Sur proposition de M. le Commissaire Aulry.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'informer le Conseil, que le Bureau croit qu'il est dans l'intérêt

de l'administration de la Bibliothèque de nommer cette Commission

Soumis une communication de l'Assitant Greffier de la Cité, transmettant un offre de la City Realty Investing Company à l'effet que ladite compagnie cède à la Cité toute les rues mentionnées sur le plan de la subdivision du lot No. 6 ad. 175 de la Paroisse de Montréal.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite offre à l'Avocat en Chef, pour avis de son Bureau sur ce qu'il doit faire.

Soumis une communication de la Canadian Interlocking Sign Co. offrant de placer des plaques lumineuses pour indiquer le nom des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant du Département de l'Éclairage et à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumis une lettre de la "United State Asphalt Refining Co." concernant le dépôt fait par la Compagnie Ag. Oil and Asphalt Refining le 26 juillet 1915.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De déposer ladite communication au dossier qui est actuellement devant le Bureau.

Soumis une communication de la Cie Téléphone Bell, relativement à l'inscription dans les deux langues des services municipaux dans l'indicateur du téléphone.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Greffier de la Cité, pour vérifier la traduction et corriger les erreurs s'il y en a, et d'informer la Compagnie, que l'étude de cette proposition est ajournée à trois mois ou que le délai est trop court, pour prendre une décision maintenant.

Soumis une communication du Secrétaire du Board of Trade, transmettant copie d'une résolution concernant le mouvement dit Day Light Saving.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve



Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu Que cette communication soit prise en considération, en même temps que la motion dont avis a été donné; par M. le Commissaire Ross.

Soumis une communication de monsieur A. G. Durgen, concernant l'état d'un puits artésien sur le terrain Logan.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour action immédiate.

Soumis une communication du Secrétaire, de la Ligue du Sacré Cœur de l'Immaculée Conception, concernant l'éclairage et la surveillance de Parc Publics, et en particulier du Parc Lafontaine.

Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De transmettre la dite communication au Surintendant des Parcs, et au Surintendant du département de l'Éclairage pour rapport.

Il est unanimement  
 Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la fin de séance, soit suspendu pour permettre de prendre en considération, diverses questions urgentes.

31420. Soumis un rapport du Surintendant du Département des Privilèges recommandant d'accorder au régiment "Irish Canadian Rangers" l'autorisation d'ériger temporairement une enseigne électrique, au No 524 1/2 de la rue Sainte-Catherine Ouest, et une autre au Square Dominion, de placer des cordons de lumière électrique entre les arbres du Square Dominion et d'y donner des représentations de vive voix la dite autorisation étant donnée temporairement pour aider au recrutement.

Son proposition de M. le Commissaire Amey.  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De concourir dans ledit rapport.

31669. Soumis une communication du Sheriff de Montréal, demandant d'être autorisé à acheter du charbon pour la Cour du jeudi de cinquante

Son proposition de M. le Commissaire Amey.  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux, pour savoir si c'est la Ville qui doit acheter le charbon en question.

31677. Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant l'établissement d'un enclos public au No 415 de la rue Ogilvie.

Son proposition de M. le Commissaire Ross.  
 Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est  
 Résolu D'faire rapport au Conseil, en conséquence.

29441. Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène concernant le renouvellement du contrat du Hôpital St. Paul et Alexandre.

Attendu que le renouvellement de ce contrat a été approuvé par le Conseil, le 20 décembre 1915, sur le vote du crédit nécessaire à cette fin.

Attendu que depuis la dite résolution ont été votés.  
 Son proposition de M. le Commissaire Ross.  
 Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est  
 Résolu De prier le Notaire de la Cité, de préparer le contrat à intervenir entre la Cité et la dite Hôpital, conformément au rapport du Bureau qui a été approuvé par le Conseil, le 20 décembre 1915.

30052. Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant que le sergent Wilson soit réduit définitivement au rang de comptable pour les raisons mentionnées dans ledit rapport.

Son proposition de M. le Commissaire Ross.  
 Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est  
 Résolu D'approuver la dite recommandation.

31676. Soumis un rapport du Surintendant de Police recommandant l'établissement d'un enclos public au Nos 1483-85 du Boulevard Saint-Lauré.

Son proposition de M. le Commissaire Ross.  
 Approuvé par M. le Commissaire Amey, il est  
 Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

31665. Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant que la Cité paie un compte du Docteur L. P. D. Mesland au montant de \$ 25.00 pour services professionnels rendus au comptable J. Mathieu.



blési dans l'exercice de ses fonctions.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Résolu

Approuvé par M. le Commissaire Amy, il est  
D'autoriser le paiement dudit compte, à même le crédit voté  
pour contingent pour le département de Police.

29376

Soumis une offre de M. Charles Langlois, offrant de vendre  
à la Ville au prix de \$ 6,700.<sup>00</sup> une propriété située sur la rue  
Notre-Dame dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Résolu

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
De référer au département en Loi pour rapport.

La séance est ajournée au 17 du mois courant à 10.30 hrs. A. M.

Ajournement. M. Prud'homme

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires.

Tenu le 17 mai 1916. A. M.

Présente,

Le Honorable M. Henri M. Martel, Président.

M. le Commissaire Villeneuve.

Amy,

Ross.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis une communication de monsieur J. Eugène, demandant  
l'installation d'une lumière au coin des rues Sherbrooke et Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De transmettre au département de l'Éclairage pour rapport.

Soumis une communication de madame J. N. Ouellet, secrétaire  
trésorière du Dispensaire de la Fontaine de Lait de la paroisse de  
Sacré-Coeur, au sujet du paiement de sa taxe d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De transmettre au Trésorier de la Ville, avec instruction de donner un  
délai suffisant pour le paiement de cette taxe.

Soumis une communication de monsieur J. Dugas, sollicitant une  
pension.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

De transmettre à l'Ingénieur en Chef

Soumis une communication de l'Union Saint-Joseph de Saint-  
Henri, invitant les Commissaires à assister à la fête patronale  
de cette société, ainsi qu'au banquet qui clôturera cette fête, le  
dimanche, le 21 mai courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu

D'accepter avec reconnaissance la dite invitation, avec remerciements.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve



Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu D'approuver les réquisitions suivantes:  
 Incinérateur - No 45-  
 Voirie (Division Nord) Nos 166-167-169-170-171-172-173.  
 do (Nuit de Ville) No 56, Voirie Ouest Nos 37-40-41-42. Est. 78-80-81-82  
 Égouts (Division Est) No 53.  
 do ( " Ouest) Nos 55-56-58-59-60.  
 Impressions et Papeterie No 29.  
 Parc Lafontaine No 116.  
 Assurances Municipales Nos 78-94-100-107-108-109-110.  
 Aqueduc Nos 254-255-256-257-258-259-260-261-262.  
 Bureau de Commerce No 1.  
 Suffrage No 2.  
 Incendies Nos 88-89.  
 Éclairage No 24  
 Police Nos 79-81.  
 Alarmes No 25.  
 Assurances Municipales. 77-83-85-86-98.

31378

Demander un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux  
 concernant l'opportunité de réduire le nombre de appareils té-  
 léphoniques dans les résidences privées des employés, et dans  
 les différents services de la ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De recevoir ledit rapport, et de prier le Secrétaire d'en trans-  
 mettre copie à Son Honneur le Maire et à chacun des Commissaires.

Attendu qu'aucune surveillance spéciale n'est exercée autour  
 des monuments situés sur les places publiques, au point de vue  
 de leur entretien et de leur protection.

Attendu qu'à plusieurs reprises, il est venu à la connaissance  
 de l'autorité municipale, par la voie des journaux ou autri-  
 ment, que certains monuments sont dans un état de détérioration  
 nécessitant des réparations urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
 Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De prier l'Université Laval, l'Université Mc Gill, la Société  
 de Numismatique et Antiquaire, l'Association des Arts de  
 Montréal, la Société Montaigne de Montréal, et l'Association  
 de Architectes de bon vouloir s'entendant pour la formation d'un

comité qui serait composé du recteur de l'Université Laval,  
 du principal de l'Université Mc Gill, et du président, des  
 trois autres Sociétés respectives, tel comité devant signaler à  
 l'attention de l'autorité municipale les améliorations à faire, les  
 détériorations à corriger et autres choses de nature à compromettre  
 l'aspect de nos monuments.

Son Honneur le Maire quitte son siège,  
 M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Attendu que dans le cours du mois de novembre 1915, monsieur  
 J. W. Mc Connell, représentant l'entrepreneur monsieur Norman H.  
 McLeod, a promis que les travaux du plant de filtration seraient  
 poussés activement durant l'hiver.

Attendu que seulement 65 charas ou environ 1800 sacs de matériaux  
 de filtration ont été reçus depuis le premier janvier sur le contrat No 2  
 et qu'aucun matériaux n'ont encore été reçus sur le contrat No 3

Attendu que depuis le premier avril, 29 charas seulement ont été reçus  
 soit moins de un char par jour, ce qui fait de toute nécessité 6  
 charas de matériaux par jour, pour compléter les contrats, durant la  
 présente année.

Attendu que l'entrepreneur devra augmenter son plant et son  
 personnel, ou faire des arrangements qui auront pour résultat d'aug-  
 menter considérablement le progrès des travaux, pour compléter le  
 dit contrat, cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De donner instruction au Département de Lois, de faire servir un procès-  
 verbal à monsieur Norman McLeod.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

Monsieur Lichon Lafortune est présent devant le Bureau, et signale  
 l'état des rues dans le quartier Hochelaga  
 Et s'engage à soumettre un mémoire par écrit

Je soussigné, communication de monsieur le St. André contenant les  
 plaintes contre monsieur Rivest, le gardien du Parc Hochelaga.  
 Cette lettre est remise à Son Honneur le Maire réuni tenante.



30856 Soumis le rapport conjoint du Surintendant des Achat et des Ventes, et du Surintendant du département de l'Eclairage, transmettant le recuillet de la vente faite à monsieur W. Ziff du fil de cuivre provenant de l'expropriation du matériel ancien de la Montreal Light Heat & Power, sur la rue Ste. Catharine et St. Denis, et recommandant de rembourser à monsieur Ziff le surplus de son dépôt, soit \$ 1,066.56, et que le produit de la vente, savoir: \$ 19,008.44, soit crédité au Fonds Spécial de Conduite souterraine.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer le Trésorier, le Comptable et l'Auditeur de la Cité, en conséquence.

31605 Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la réclamation d'un nommé E. Leroux contre la corporation de la paroisse de Boucherville, dont cette dernier veut tenir Montreal responsable, et suggérant d'informer le procureur dudit M. Leroux, que la Cité n'a cette responsabilité, mais qu'elle est prête à prêter toute l'aide possible pour faire renvoyer cette action.

de Boucherville  
m. marby

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'approuver ledit rapport, et de l'autoriser à agir en conséquence au procureur de la corporation de la paroisse de Boucherville.

31663 Soumis un rapport du Surintendant du département des Trivulges et de Licences, transmettant la demande de M. Alfred D. Sive pour le privilège de garder en place une "M. argus" au dessus du trottoir de la rue Ste. Julie, en face de sa propriété située au No 20 de ladite rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De faire rapport au Conseil recommandant l'octroi dudit privilège.

31268 Soumis une communication du Trésorier de la Cité, informant le Trésorier qu'il lui est impossible de mettre à sa disposition deux centimètres de son bureau jusqu'au mois de septembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De transmettre ledit rapport au Trésorier de la Cité.

31333 Soumis une communication du Surintendant du département des Trivulges, transmettant un rapport du Surintendant des Parcs, daté le 10. mai 1916, et recommandant de renouveler, pour une année, à compter de premier mai 1916, le privilège de monsieur Avila Peladeau pour la vente de bonbons et de rafraichissements, dans la square Saint Louis, coin barr. St. Louis et Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De renouveler ledit privilège, au loyer annuel de \$ 125.<sup>00</sup> et aux autres conditions mentionnées dans ledit rapport du Surintendant des Parcs.

31688 Soumis une communication du secrétaire-trésorier de la Cité de Maisonneuve, transmettant copie d'une résolution, adoptée par le Conseil de ladite Cité, le 16 juin 1915, relativement à l'ouverture de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Amig, il est Résolu D'informer les autorités de la Ville de Maisonneuve que le Bureau regrette de ne pouvoir donner suite à leur recommandation.

25704 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, demandant au Bureau d'autoriser l'Avocat de la Cité, à son façon spéciale, à signer, au nom de la Cité, et comme procureur de la Cité, toutes les procédures à elle faites, en rapport avec l'expropriation de la rue Ste. Dom Oust.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De donner instruction au Département en Loi, de continuer la procédure, suivant la loi du chemin de feu et de l'autoriser à signer, au nom de la Cité, et comme procureur de la Cité, toutes les procédures à elle faites, en rapport avec ladite expropriation.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, transmettant les renseignements demandés, par une résolution du Conseil, en date du 3 mai courant, au sujet de certaines compagnies qui devaient à la Ville du somme d'argent.



27976. Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De transmettre ledit rapport à monsieur le Commissaire Villeneuve.

27976. Soumis une communication de la Lunette Perin offrant à la  
Ville une quantité de boîtes pour la perception du son de paque  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer ladite communication au Surintendant du département  
de Privilèges et de Licences.

31668. Soumis une communication de monsieur Joseph Beauhieu,  
proposant à la Ville d'imposer un taxe sur le Commerce de  
fruits et de légumes, et s'offrant à faire la perception de cette  
taxe, moyennant une commission de 40% sur le revenu.  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est  
Résolu De référer monsieur Beauhieu que le Bureau étudie sa propo-  
sition et de référer cette dernière au Surintendant des Marchés  
pour rapport.

31683. Soumis un rapport du Surintendant du département des  
Privilèges et des Licences, transmettant la requête de la  
compagnie de Téléphon Bell, priant la Ville de l'empêcher  
du règlement qui défend à ce qu'une enseigne projecte de  
plus de six pouces au-dessus du trottoir, en retour  
du privilège gratuit que ladite compagnie accorde à la Ville  
et attirant l'attention du Bureau des Commissaires sur les  
abus par les propriétaires de magasins, en rapport avec le  
porage d'enseignes.  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est  
Résolu De référer le règlement des deux questions dont il est fait mention  
dans le rapport, au département en Loi et de remettre l'étude  
générale du rapport à plus tard.

Soumis le tableau d'assentiment des employés de la Cour du  
Recorder  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De déposer aux archives.

31615. Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes,  
recommandant de rembourser à la Compagnie Faith, un dépôt  
de \$ 150.00 fait avec sa commission, pour la fourniture de fonte  
de cuivre et de bronze, durant l'année 1916.  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'autoriser le remboursement dudit dépôt.

30409. Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes  
concernant le contrat accordé à la Compagnie Canada Metal  
pour la fourniture de plomb en quincaillerie, et recommandant de rejeter  
les commissions reçues le 3 décembre 1915, pour la fourniture de ce mate-  
riel, et de rembourser les dépôts faits par la Compagnie soumi-  
sionnaire.  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De rejeter ladite commission, et de rembourser les dépôts faits par  
les soumissionnaires.

Soumis le rapport du Département en Loi, et des Experts, recomman-  
dant le règlement de bureau réclamations.  
Son proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'autoriser le règlement de dite réclamations comme suit à savoir le Fonds  
de Réserve  
Dome A. N. Alexander, \$ la Cité,  
L. Deslauriers \$ la Cité,  
L. Tremblay \$ la Cité,  
O. N. Letourneau \$ la Cité  
Joseph Roy \$ la Cité, (immobilier)  
J. P. Seguin, Domage  
D. M. Maurin Dupont Chute  
Jon Valguette Accident

Jugement \$ 500.00 à la deman-  
dante, et \$ 250.00 de frais à M<sup>rs</sup>  
Maugham & Leoulin  
Jugement \$ 1600.00 avec intérêt de  
28 avril 1916 et \$ 164.88 frais à M<sup>rs</sup>  
Belliveau - Letourneau & Co.  
Jugement, Frais à M<sup>rs</sup> Lachapelle &  
Beauhieu \$ 200.00  
au demandeur \$ 100.00 et \$ 40.00 de  
frais à M<sup>rs</sup> Belliveau & Co.  
\$ 100.00 en règlement, payable aux  
huitième de feu J. Roy, et \$ 40.00  
de frais à M<sup>rs</sup> Belliveau & Co.  
\$ 15.00  
12.00  
33.00



Napoléon Massé, Accident # 6.<sup>00</sup>  
 V. Côté R. la Cité. Mémoire de frais à l'Honorable  
 Juge Louis Coderre #1079.  
 G. Langevin Jugement du 27 décembre 1915, et  
 la paie \$ 24.40 à M<sup>rs</sup> Tanton & Tanton.  
 C. Langlois Accident 25.<sup>00</sup>  
 Réclamations rejetées - 10129-10153-10174-10201-10189-10190-  
 10218-10171-10172-10181-10187-10188-10203.

31675. Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des  
 Ventes, informant le Bureau qu'il refuse d'accepter 5  
 perforateurs à vapeur, livrés à la Ville par monsieur C. E.  
 Martin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De refuser le don à Son Honneur le Maire.

31676. Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des  
 Ventes recommandant qu'interdictions soient données à mon-  
 sieur C. E. Martin, à l'entrée du clos de la corporation, avenue  
 Delormieu, 3 lampes à gazoline, livrées à la Ville sans  
 autorisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De refuser le dit rapport à Son Honneur le Maire.

30449. Soumis un rapport du Notaire de la Cité, transmettant  
 copie de la notification et mise en demeure, signifiée  
 à la maison S. L. Lafleur Limitée, au sujet de la signature  
 de son contrat de ferrométrie.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De déposer au dossier.

M. le Commissaire Ross laisse son siège.

31628. Soumis une communication de la compagnie Mutual Lumber  
 Limited, informant le Bureau que l'épave de \$ 22.<sup>00</sup> mentionné  
 dans sa promesse, pour la planche d'épinette, subite encastré.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant des Achats  
 et des Ventes.

30866. Soumis une communication de recitain-treize de la Cité  
 Maisonneuve transmettant copie de la résolution adoptée par  
 le Conseil de ladite Cité, à son assemblée du 3 mai courant  
 au sujet de l'avance de \$ 25,000.<sup>00</sup> faite à la Commission  
 des Parcs de Maisonneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu De recevoir ladite communication, et de la déposer au dossier.

30861. Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant que  
 la somme de \$ 81.<sup>00</sup> restant due à feu Ernest Schiffelaere,  
 autrefois employé dans le département des Travaux Publics, soit  
 payée comme suit: \$ 18.<sup>50</sup> à l'ordre de monsieur J. Beauchamp, pour  
 frais de requête, et la balance à l'ordre de monsieur Paul Thiéresse  
 administrateur provisoire des biens du défunt.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu De faire le Trésorier de donner suite à la recommandation ci-dessus.  
 Monsieur le Commissaire Ross, reprend son siège.

31621. Soumis une communication de monsieur J. Silex offrant à la Cité  
 de tenir un sable et à gravier, à certaines conditions.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De refuser ladite communication à l'ingénieur en chef et au  
 département en Loi, pour rapport.

18824. Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet des casiers  
 de Wilfrid Duguitte contre la Cité de Montréal.  
 Communication difficile.

25715. Soumis un rapport de l'ingénieur en charge du Département  
 de Équité, Division Hold, demandant des renseignements sur  
 monsieur Ferdinand Beauchamp, employé comme portier dans  
 cette division.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De déposer le dit rapport au dossier.



31646. Soumettre une communication du Surintendant des Achats et du Vente, transmettant une lettre du Comptable de la Division Ouest (Voies) au sujet d'un reçu-  
sition de 18,000 briques livrées en 1913 par la St. Lawrence Brick Co, qui en réclame le paiement  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De demander à la Compagnie de fournir un copie du reçu qui lui a été donné, et de dire quand et où cette  
brique a été livrée.

31968. Soumettre un rapport de Trésorier de la Cité, informant  
le Bureau des Commissaires qu'il n'a pas encore  
le nombre d'employés suffisante pour la confection des  
rôles, comptes, etc. et demandant au Bureau de  
lui voter une somme de \$ 2,500.00 pour l'engagement  
de quelques commis  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De recommander au Conseil une somme de \$ 2,000.00 pour  
cette fin.

25704. Soumettre un rapport de l'Archevêque en chef de la Cité, informant  
le Bureau des Commissaires qu'il vient de recevoir l'avis  
de M. J. P. Casgrain, arpenteur géomètre, confirmant  
l'opinion du Président du Bureau des Estimeurs, à  
l'effet que la somme de \$ 7,071.60 est suffisante pour l'a-  
chat de la propriété de M. Philias Vanier, rue Notre-Dame O  
Déposé sur la table.

31648. Soumettre un rapport de département en Loi, recommandant le  
paiement d'une somme de \$ 115.71 à John Quinlan & Co. et une  
somme de \$ 45.25 à son avocat Mm. Fortin, Martini, Masson & Co  
le tout en conformité d'un jugement de la Cour de Paris du Pci.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer le Trésorier de la Cité  
en conséquence.

30469. Soumettre un rapport du Trésorier de la Cité, relatant sa demande  
au sujet du paiement à son M. Rhodes d'une somme de \$ 80.00

montant de coupons perdus sur remise d'une garantie suffisante.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'autoriser spécialement de ladite somme, pourvu que M. Rhodes  
fournisse une garantie suffisante soit le Royal Trust soit le  
British North America.

31868. Soumettre une communication de M. Jos. Ditchie, demandant au  
Bureau des Commissaires si la Ville est disposé à lui vendre  
le terrain de terrain connu sous le nom de Notre-Dame et Dominion.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'informer M. Ditchie que la Ville n'est pas prête à vendre,  
et de référer au Surintendant des Edifices Municipaux  
pour voir à la partie de ladite requête, concernant les tuyaux, etc  
et pour prendre les intérêts de la Ville, quand ces propriétés sont  
vendues.

31713. Soumettre une demande du Surintendant des Achats et du Vente  
quant le Bureau de lui dire si il doit continuer à acheter de la  
gazoline au prix du marché ou si il doit demander des sou-  
missions pour 1916, attendu que la compagnie "Imperial Oil" a obtenu  
l'autorisation de retirer sa permission pour la fourniture de huiles.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De donner instruction au Surintendant des Achats et du Vente  
de demander des soumissions.

31712. Soumettre une communication de "Lyons & Ltd", demandant au  
Bureau des Commissaires de compléter la commande pour le macadam.  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer au Surintendant des Achats et du Vente, pour rapport.

31707. Soumettre un rapport du Surintendant des Achats et du Vente  
recommandant la remise de la moitié du dépôt fait par M. J. O  
Labrecque, en rapport avec le contrat pour la fourniture de charbon  
à vapeur, département de l'Agar, durant le année 1915-16  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'approuver ledit recommandation.



31566

Soumettre une communication de L'Étant de la Banque de Montréal, au Trésorier de la Cité, donnant le détail des journaux dans lesquels ont paru les demandes de souscriptions pour l'emprunt de \$ 2,000,000.00

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recevoir la dite communication

Soumettre quatre séries de mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$ 7,091.49, 741,536.06 - 7,230.36 et \$ 4,477.00 suivant telle certification

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De voter l'autorisation

Ses propositions de M. le Commissaire Auvry Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril 1916 concernant les jours de séance, soit suspendue pour permettre l'impédiment de certains questions urgentes

Soumettre un rapport du Conservateur Bibliothécaire, demandant de lui accorder une avance sur son contingent, pour mener à terme

Ses propositions de M. le Commissaire Auvry Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'autoriser le Contrôleur et Auditeur de la Cité à faire une avance de \$ 10.00 pour les fins ci-dessus

31689

Soumettre une communication du Secrétaire de la "Mount Royal Park Inclusive By-Laws", transmettant copie des rapport de l'inspecteur du feu sur certains de la montagne

Ses propositions de M. le Commissaire Auvry Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De voter à l'ingénieur en chef pour rapport

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu Que la taxe foncière imposée pour payer le coût de égoutte-ments Acorn Ave., de la rue Saint-René, à la rue De Courcelle (Op. St. Henri)

St. Alfred, rue, de l'Av. Chateaubriand à 219 pieds vers l'ouest (Op. St. Denis)

Bellefleur, rue, de l'Av. Hector, à 96 pieds vers l'est (Op. Mercier)

Dubouff, de l'Av. Lamie à 235 pieds vers le nord (Op. St. Denis)

Bondeson, Rue, de la rue Dorchester à 394 pieds vers le nord (Op. St. Laurent)

Bueman, rue, de la rue Notre-Dame à la rue Belleroie (Op. Mercier)

Cartier, rue, de la rue de Montigny à 219 pieds nord de la rue Logan (Op. Papineau)

Chermit, rue, du chemin de fer du Grand-Terron à 216 pieds vers le sud (Op. St. Henri)

Curatteau (ci-devant rue Charlemagne) de la rue Notre-Dame à la rue Lecout (Op. Mercier)

Dubucsson, rue, de l'Av. Hector à la rue Contucorum (Op. Mercier)

Hector, Av. de la rue Bellefleur à 6 pieds vers le nord (Op. Mercier)

Lenoir, rue, de 125 pieds nord de la rue St. Antoine à 120 pieds vers le nord (Op. St. Henri)

St. Luc, rue, de la rue Guy à la rue St. Mathieu (Op. St. André)

Louis Veullot, rue, de la rue Chaumau à 275 pieds nord de la rue Giron-Lajoie (Op. Mercier)

Mac Ingo, rue, du chemin de la Côte des Neiges, au chemin de la Côte des Neiges (Op. St. André)

Rosemont Boulevard, de lot portant le No. du Cad. 113, subdivisé 1034 à la rue Lasalle (Op. Rosemont)

Rosemont Boulevard, de la rue Lasalle, à l'avenue Chablain (Op. Rosemont et Mercier)

Shubrook, rue, de la rue Stort aux limites de la Ville de Westmount. (Op. St. André)

Thivier, rue, de la rue Notre-Dame à 356 pieds vers le nord (Op. St. Henri)

Minning, rue, de la rue Plateau à 127 pieds vers le nord (Op. St. Laurent)

en vertu des rôles signés le 25 mars 1916, et devenu en vigueur à la même date sera payable par versements annuels durant une période de temps n'excédant pas 10 ans, à compter de la mise en vigueur desdits rôles

Soumettre un projet d'annonce pour la vente à l'enchère de bouillottes situées dans l'ancienne station de pompes de quartier Laurier, coin Boulevard St. Laurent et rue Robit

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

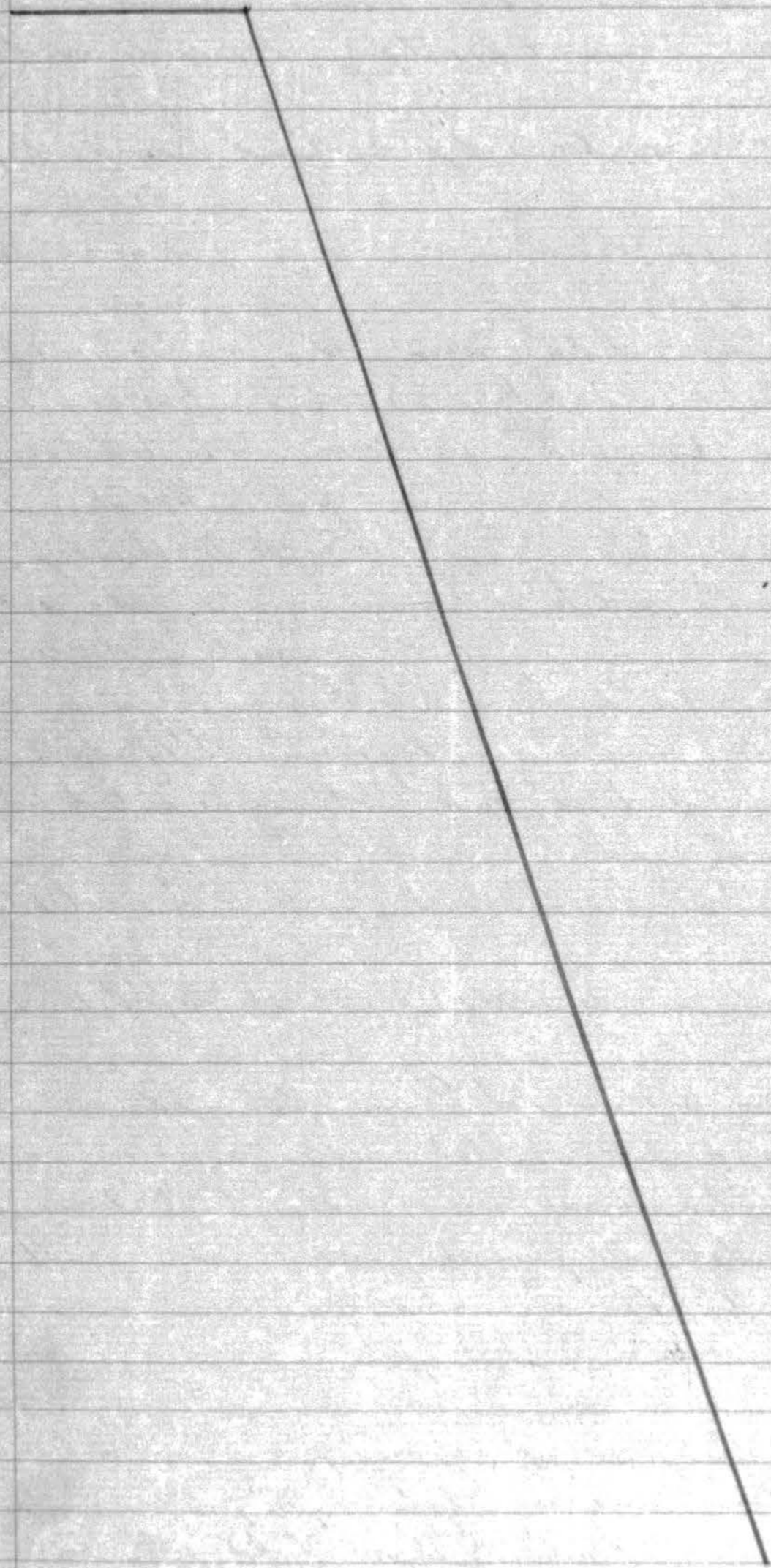
Résolu D'approuver l'édite annonce, et d'en autoriser la publication



la vente devant être faite par M<sup>rs</sup> Hester Co.

La séance est ajournée au 18 du courant, à 10.30 He. A. M.

Gouvernement M. Mackay



Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenue le 18 mai 1916. A. M.

Présente,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
M<sup>rs</sup> les Commissaires Ross,  
Amey

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Les minutes sont approuvées telles que lues.

Soumis une communication de Son Honneur le Maire, transmettant un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux sur la plainte de monsieur C. Saint-Aubin, contre monsieur J. H. Purost, le gardien du bain Hushion.

Une proposition de M. le Commissaire Amey.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'informe M. St. Aubin, conformément audit rapport.

30932. Pour faire suite à la résolution du Bureau No. 3032, en date du 2 mai 1916, à l'effet de voter un crédit de \$ 1200.<sup>00</sup> pour l'acquisition du matériel requis pour l'analyse et la surveillance de la pose de l'asphalte comprimé.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De recommander au Conseil que ladite somme de \$ 1200.<sup>00</sup> soit payée par virement, à même la balance disponible du crédit voté, pour les élections.

31637. Soumis un projet de lettre, préparé par le Secrétaire du Bureau pour être adressé à la Cie Metropolitan Realty au sujet de la répartition faite et réclamée par la Cité de ladite compagnie, pour la construction d'un trottoir, en face de sa propriété sur Ontario.

Une proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Amey, il est

Résolu De référer le dossier en cette affaire, au département en Loi, et à l'Ingénieur en Chef pour rapport d'urgence, savoir si ladite compagnie a construit sans autorisation le trottoir



en question, en face de sa propriété, et si le Bureau doit donner suite à la recommandation contenue dans le rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en date du premier mai 1916.

31367. Soumis un rapport du Chef de département du Incendie, transmettant les renseignements demandés par une résolution du Conseil en date du 25 avril dernier, au sujet du nombre d'officiers et de pompiers affectés à la garde d'édifices publics ou privés.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et de le transmettre au Conseil.

35358. Soumis un rapport du Chef du Département du Incendie, sur les changements survenus dans la brigade, durant la dernière quinzaine, se terminant le 15 mai 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver lesdits changements.

23165.

Soumis un rapport de Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de donner avis au secrétaire-directeur du Conseil Supérieur d'Hygiène de la Province de Québec, de la nomination de l'Ingénieur en Chef, de l'Ingénieur-superintendant de Esprit et du directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, comme délégués de la Ville, aux séances de la Commission Spéciale, et d'assigner également l'avocat en Chef de désigner l'avocat qui doit être quatrième délégué, ainsi que le nom de ce dernier pourra être transmis aux autres au secrétaire du Conseil d'Hygiène.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, et de prier le Secrétaire du Bureau, ainsi que l'Avocat en Chef de donner suite à la recommandation y contenue.

31731

Soumis un rapport de Directeur du Bureau

Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de retenir, sur le salaire de monsieur S. M. D. au, inspecteur des laitiers à la campagne, une somme équivalant aux douze jours pendant lesquels il a été absent du Service.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, pour rapport complet sur cet employé.

26301.

Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, demandant un crédit additionnel de \$ 1400.<sup>00</sup> pour le person-

Par résolution et vote, des câbles électriques du système d'éclairage d'ornementation date du 22 mai 1916, du Champ de Mars, tel crédit additionnel étant nécessaire par une augmentation d'environ 40% sur le prix des câbles et des autres matériaux déposés aux archives techniques pour exécuter ces travaux.

Vois Vol. # 22 page 326-

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De recommander au Conseil de voter ladite somme de \$ 1400.<sup>00</sup> pour les fins ci-dessus, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De demander à l'Architecte de la Ville, ou il en est rendu avec la préparation de plan pour la construction d'un poste temporaire de pompiers dans le Park Extension.

31733

Soumis une communication de monsieur Alphonse Doreau, se plaignant de l'existence d'un marais sur un terrain appartenant à la compagnie du Pacifique et situé près du dépôt de la rue Grenier.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De adresser au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, pour rapport.

31654.

Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Éclairage, recommandant d'installer deux lampes à arc,

sur la Ferme Fitch et une autre lampe à arc, au square Victoria Duffin, pour améliorer l'éclairage de terrain de jeu.



etabli a ces endroits.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anny, il est  
Résolu De recommander au Conseil d'appliquer aux fermes de la  
une somme de \$ 109.05 à être prise sur la balance des  
pouvoirs de ce dit vote pour l'éclairage de rue.

31744  
Sur communication de monsieur M. Birmingham  
solicitant la permission d'installer un petit kiosque  
sur la Place Youville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anny, il est  
Résolu De référer ladite demande au Surintendant de Police, à  
l'ingénieur en Chef, et au Surintendant des Parcs  
pour rapport.

31634  
Sur communication de l'ingénieur Surintendant des  
Égoûts, déclarant en faveur <sup>recommander</sup> de faire droit  
à la requête soumise au Bureau, par certains pro-  
priétaires de la rue Valmont qui demandaient de ne pas  
procéder à la construction du canal d'égoût dans  
cette section de la rue Valmont, comprise entre la rue  
Veil et le Boulevard Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Anny, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, de donner instructions à  
l'ingénieur en Chef, de continuer les travaux et de  
transmettre copie dudit rapport à monsieur l'architecte  
Menard.

Son Honneur le Maire l'a mis son sceau,  
M. le Commissaire Ross est appelé, à presider.

Sur communication de Secrétaire de la  
fonction du Quartier Enard, offrant de donner des  
chaises dans le parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Anny.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer au Surintendant des Parcs, pour réponse et  
tenue.

31541.  
Sur communication de rapport du Surintendant du Parc Mont Royal  
sur la plainte de monsieur Harry Pulos, concernant le commerce  
ce qui lui est fait par des vendeurs de boissons, etc. qui  
s'installent sur l'avenue de Parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Anny.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu Conformément à la recommandation du Surintendant du  
Parc Mont Royal, de donner instructions au Surintendant  
de Police de faire respecter la loi et les règlements.

31760.  
Sur communication de rapport du Surintendant des Edifices Mu-  
nicipaux, transmettant un projet de bail entre monsieur  
David Rosensky et la ville, pour un logement situé sur  
la rue Veil, portant le No. 11.

Sur proposition de M. le Commissaire Anny.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu D'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la ville  
à signer ledit bail.

31582  
Sur communication de rapport du Surintendant des Parcs informant le  
Bureau que l'endroit où un monsieur A. Bouquet demande  
l'autorisation de vendre des pâtisseries, etc. n'appartient pas à  
la Ville, mais est la propriété de la Commission de Rivière.

Sur proposition de M. le Commissaire Anny.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu D'informer monsieur Bouquet, conformément au dit rapport.

31464.  
Sur communication de rapport du Surintendant des Parcs, déclarant en  
faveur de recommander de faire droit à la requête de madame  
D. Minster, qui sollicitait l'autorisation d'établir dans  
l'un des parcs de la Ville un kiosque pour la vente de  
journaux, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Anny.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu D'approuver ledit rapport, et d'informer madame Minster  
en conséquence.

31446  
Sur communication de rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant  
une recommandation de l'inspecteur en chef du service de  
l'inspection des Edifices Publics, en faveur de son assistant  
monsieur Desjardins dont il voudrait augmenter le salaire.



Sur proposition de M. le Commissaire Aney  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu Que le Bureau ne croit pas devoir augmenter le palais  
 de monsieur Desjardins, et que le rapport de l'Architecte  
 de la Ville soit déposé au dossier n. économique des  
 services municipaux.

31516  
 Soumis un rapport du Surintendant du Parc Mont Royal  
 en réponse à une plainte de monsieur E.A. Sheppard,  
 concernant l'emploi de l'huile crue sur les routes du  
 Parc Mont Royal.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu D'autoriser le Surintendant du Parc Mont Royal à  
 continuer l'arrosage des routes du Parc Mont Royal  
 à l'huile et de procéder à l'arrosage à l'eau pour  
 cette année.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 27 avril, 1916,  
 à l'effet de voter, à même le Budget Spécial, une  
 somme de \$ 30,523.<sup>45</sup> pour l'achat d'uniformes pour  
 le Département de Police, soit reconsidérée et abrogée.

Il est, en outre  
 Résolu De mettre à la disposition du Surintendant de Police,  
 pour les fins ci-dessus, la somme de \$ 14,000.<sup>00</sup> qui a été  
 mise à la disposition du Bureau de Commissaires, par  
 le Conseil, pour cet objet.

31450  
 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, en réponse à  
 une communication de la Amherst Park Men's Own Bro-  
 therhood, concernant le ramonage de cheminée.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney.  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De recevoir ledit rapport, et d'informer l'association  
 susdite en conséquence.

Soumis une communication de monsieur M. H. Atherton  
 au sujet de la position d'assistant bibliothécaire.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Aney

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu D'informer M. Atherton que la commission dont il a été question  
 dans les journaux est une commission devant être nommée par  
 règlement, pour la régie interne de la Bibliothèque.

31394  
 Soumis un rapport du Surintendant du Marché, recomman-  
 dant de ne pas faire droit à la requête d'un certain nombre  
 de bouchers locataires du Marché Bonsecours <sup>qui demandent</sup> <sup>à être con-</sup>  
 plètement ouvert jusqu'à 11 heures le samedi soir.

Sur proposition de M. le Commissaire Aney  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu D'approuver la recommandation du Surintendant du Marché.

Il est unanimement  
 Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant le jour de séance, soit  
 suspendu pour permettre de passer en considération diverses questions  
 urgentes.

29269  
 Soumis une communication sommation et mise en demeure de la Cité  
 de Montréal, contre Denise Berthand, enjoignant à ce dernier de  
 livrer à la Ville un terrain appartenant à cette dernière et situé sur  
 la rue Logan, sur lequel ledit monsieur Berthand a construit une bâtisse.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu D'approuver ladite sommation et mise en demeure  
 Soumis deux copies de mandats vérifiés par le Contrôleur et  
 Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$ 4835.<sup>65</sup>, 19169.<sup>59</sup>  
 suivant lesdits certificats.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu D'en autoriser le paiement.

Soumis des formules d'annonces relatives à la demande de con-  
 muniées pour la fourniture et la livraison de gazoline.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est  
 Résolu D'approuver ledites annonces et d'en autoriser la publication.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
 Appuyé par M. le Commissaire Aney, il est



Resolu

D'approuver les requisiions suivantes:

Parc Lafontaine Nos 119-120.

Soir du Hopital Nos 9.

Lokei Nos 81-82-83-84.

Parc Mont Royal Nos 19-20.

Incineration Nos 47-48.

Edifice Municipal Nos 59-61-62-63.

Impression et Copieurs Nos 30.

Soumettre un rapport de l'Ingenieur-Superintendent de la Ville, transmettant le resultat d'une entree de l'inspecteur Baker, avec le superintendant de la Construction pour la Montreal Public Service Corporation au sujet de l'existence de poteaux sur la rue Sherbrooke, en face de la Bibliothque.

Sur proposition de M. le Commissaire Aimey.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu

De demander à la Compagnie Montreal Public Service Corporation si il ne lui serait pas possible de donner suite à la recommandation de l'Ingenieur-Superintendent, à savoir: de planter six fils en descendant la rue Montcalm en arriere de la bibliothque, et en montant la rue Beaudry.

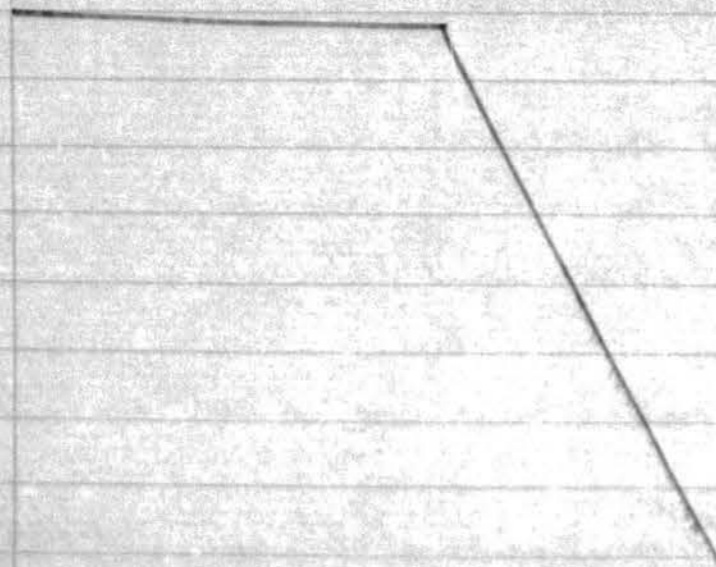
La séance est ajournée à 3<sup>he</sup> Nos, 8 pour recevoir les directeurs de la Compagnie Central Terminal Railway, et à 10<sup>he</sup> Nos, demain le 19 du mois courant, pour recevoir la délégation.

2 mots payés, nuls

2 renvois bons

Ajournement.

A. J. Ross



Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires.

Tenu le 18 mai 1916. P. M.

Présents

M. le Commissaire Ross.  
Villeneuve  
Aimey.

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire Villeneuve est appelé à presider.

Sur proposition de M. le Commissaire Aimey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu

Que l'effet de la résolution du 12 avril 1916 concernant les jours de séance, soit suspendus, pour permettre la prise en considération d'une communication de l'Académie Royale.

Sur proposition de M. le Commissaire Aimey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu

Que la résolution du 17 mai courant, concernant la formation d'une commission pour voir à l'entretien des monuments publics, soit amendée en y ajoutant le nom de l'Académie Royale (Royal Canadian Academy of Arts).

Messieurs G. H. Armstrong et James E. Wilder, représentant la Montreal Central Terminal Railway, sont présents devant le Bureau, au sujet du projet soumis pour la construction d'un tunnel.

Après avoir parlé:

Sur proposition de M. le Commissaire Aimey.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu

De faire les plans soumis par monsieur G. H. Armstrong à l'ingénieur en chef, pour étude et rapport.

La séance est ajournée au 19 du courant, à 10.30 He. A. M.

Ajournement.

A. J. Ross



Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires

Tenue le 19 mars 1916 A. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Ainiy  
Ross  
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qui à  
la prochaine assemblée, il proposera de mettre immédiatement  
à l'étude la question de l'expropriation de la Montreal  
Water & Power Company.

Monsieur J. A. Dural résident au No. 1705 Boulevard  
Saint-Laurent, introduit une délégation de propriétaires de  
ladite rue, au sujet de l'expropriation de la terre &  
terrain requis pour la construction de trottoirs sur cette  
partie du Boulevard Saint-Laurent, située au nord  
du tunnel.

Il soumet à cet effet une requête signée par un  
grand nombre de contribuables, priant le Bureau des  
Commissaires de hâter le règlement de cette question.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvée par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu De référer ladite requête à l'Ingénieur en chef pour  
préparation d'un plan, indiquant les terrains à exproprier  
ainsi que les bâties qui profitent, sur la ligne de construction  
établie par le règlement adopté par l'ancienne Ville de Louis

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les  
jours de séance soit suspendu, pour permettre la prise  
en considération de diverses questions urgentes.

31777. Soumis un rapport de l'ingénieur mécanicien en charge des  
autos, informant le Bureau que l'une des machines de Payson  
est actuellement en réparation, pour une période de peu plus  
cinq semaines, et recommandant que le Lieutenant de Police  
reçoive instruction de mettre sa vieille machine à la disposition  
du Payson, pourvu toutefois que ce dernier fournisse les pièces,  
la gazoline, son chauffeur, et tous les autres accessoires.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvée par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu D'approuver ladite recommandation.

Soumis des mandats officiels, par le Contrôleur et Auditeur de  
la Ville, au montant total de \$ 20,750.00 pourant l'acte certifié.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvée par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu De les autoriser le paiement.

31625 Soumis une interpellation de monsieur l'échevin Dubois, concernant  
l'achat de poteaux de la Montreal Public Service Corporation, sur  
la rue Sherbrooke, en face de la bibliothèque.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainiy.

Approuvée par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

31729 Soumis une communication de monsieur W. Douceton au sujet  
de nouveaux appareils de sauvetage.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainiy.

Approuvée par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

Soumis une communication de monsieur Ovide Robillard, sugges-  
tant de suspendre, <sup>temporairement</sup> l'effet de certains règlements de construction.

Ses propositions de M. le Commissaire Ainiy.

Approuvée par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

29508. Soumis un certificat du docteur J. A. Poiré de la Comté aux Femmes  
concernant l'augmentation de cas de fièvre typhoïde, dans cette  
municipalité.

Ses propositions de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvée par M. le Commissaire Ainiy, il est



Résolu De référer au département en Loi, pour prendre connaissance de document ci-dessus, et pour préparer, s'il y a lieu un projet d'arrangement avec la Ville de la Pointe aux Trembles pour l'approvisionnement de l'eau, par la Cité de Montréal à ladite municipalité, lequel projet d'arrangement devra être soumis au Bureau.

La séance est momentanément suspendue, et est reprise dans le bureau de monsieur le Commissaire Villeneuve.

Soumis le rapport du département en Loi, au sujet de la demande d'enquête faite par les citoyens du quartier Bordeaux-Aboulin, concernant l'exécution de travaux dans ledit quartier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Résolu De recevoir ledit rapport, et de transmettre à monsieur l'échevin Minard, copies de la plainte ou requête des citoyens et du rapport de l'ingénieur en Chef.

31707

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aisy, il est

Résolu Pour faire suite à la résolution du Bureau, No. 31707 en date du 17 mai 1916 concernant la remise d'un dépôt, à MM. J. O. Labuque & Cie d'autour de la remise d'un autre dépôt de No. 372<sup>00</sup> faite par les dits MM. J. O. Labuque & Cie en rapport avec leur contrat, pour la fourniture de charbon, durant la saison 1915-1916.

anthracite  
M<sup>l</sup>.

La séance est ajournée à 3 Hrs. P. M. ce jour.  
Un renvoi bon.

Ajournement

Amy Ross

Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires

Tenu le 19 mai 1916 P. M.

Présents,

MM. les Commissaires Ross,  
Villeneuve,  
Aisy

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire Villeneuve est appelé à présider.

Le Bureau prend de nouveau en considération la proposition de monsieur Trand de vendre à la Ville une propriété située au coin de la rue Lacombe et du chemin Crimay.

Monsieur Trand est appelé devant le Bureau pour fournir certains renseignements et s'engage à soumettre une nouvelle proposition par écrit.

Soumise une communication de monsieur Joseph Chartier, demandant de se faire remettre le contenu de l'enveloppe de sa soumission, Requête de carrière de sable.

Sur proposition de M. le Commissaire Aisy

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De lui droit à ladite demande.

La séance est ajournée à lundi, le 22 du mois courant à 10.30 Hrs. P. M.

Ajournement

Amy Ross



Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires,  
Tenue le 22 mai 1916. A. M.

Présents:

M. M. les commissaires Ross,

Ainey

Villeneuve

En absence de Son Honneur le Maire, monsieur le  
commissaire Ross est appelé à présider.

Les minutes sont lues telles que lues.

Il est unanimement  
Résolu que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les jours  
de séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération  
de diverses questions urgentes.

31648

Pour faire suite à la résolution du Bureau, No. 31648, en date  
du 17 mai 1916, recommandant le paiement d'une somme de  
\$113.71, à messieurs John Quinlan & Co., et d'une autre somme de  
\$45.25, à leurs avocats, Messieurs Foster, Martin, Mann & Co. le  
tout en conformité d'un jugement de la cour du Banc du Roi.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu d'autoriser le paiement des dites comptes, à même le fonds de  
réserve.

Les Pères missionnaires de la Compagnie de Marie. (Montfort-  
Huberdeau) demandent au Bureau d'autoriser l'ingénieur en chef,  
à aller évaluer le pouvoir d'eau de leur établissement à Huberdeau  
le mercredi, 24 mai courant.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, Il est  
Résolu de faire droit à cette demande.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,

Appuyé par M. le commissaire Villeneuve, il est  
Résolu que la résolution du Bureau, No. 31578, en date du 9 mai 1916, con-  
cernant la fixation du tarif de l'eau, pour certains cas non spé-  
cialement prévus, par le règlement No. 432, soit abrogé et remplacé  
par la suivante: -

Résolu conformément aux dispositions du règlement No. 432, et en exécution  
des pouvoirs qui lui sont conférés par ledit règlement, que le Bureau des

Commissaires fixe au prix de \$1.15 le mille pieds cubes, le tarif de l'eau qui  
devra être mesuré au compteur, dans tous les cas suivants: -

Elevateurs fonctionnant par la pression de l'eau; chaudières, boiler,  
boilers à vapeur; injecteurs, pompes pour arder les caves, mus par l'eau;  
machines frigorifiques et servant à faire de la glace; moteurs à eau  
de toutes sortes, inclus le fonctionnement des orgues; crachoirs à angle,  
dans les restaurants; ronds à patiner; patinoires publiques; tuyaux  
de service à incendie, dans le cas où tout l'établissement est au  
compteur; garages publics; eau employée dans les établissements  
d'embouteillage et lavage des bouteilles; eau employée pour le  
plaque ou la trempe des métaux, ou pour le refroidissement  
dans tous procédés mécaniques; compagnies ou entreprises  
se servant d'eau pour les travaux des rues.

Soumise une communication de monsieur W. C. Faden, concernant  
l'état de la rue Chouedey.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu de référer à l'ingénieur en chef, après en avoir accusé réception.

Soumise une communication de monsieur W. C. Faden, con-  
cernant l'érection d'enseignes sur la rue Sainte Catherine ouest.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu d'accuser réception de ladite communication, et de la transmettre  
au Conseil, pour références à la Commission de Législation.

Monsieur le commissaire Côté prend son siège, et monsieur le commis-  
saire Villeneuve lui souhaite la bienvenue.

Attendu que dans les quartiers annexés à la Cité de Montréal et  
desservis par la Montreal Water & Power Co., des représentations ont été  
faites à maintes reprises auprès des autorités municipales de  
Montréal, engageant celle-ci à leur accorder une réduction de  
taux pour la taxe de l'eau, en procédant à l'expropriation du  
matériel de cette compagnie;

Attendu que les lois passées respectivement en 1892, 1909 et  
1913, autorisent la Cité de Montréal à faire l'achat du matériel  
de la Montreal Water & Power Co. comprenant tout l'actif de cette  
dernière, y compris son entreprise ainsi que tous les droits, privilèges  
pouvoirs et autres biens en général de la compagnie.



Attendu que des pourparlers ont déjà eu lieu entre le Bureau des Commissaires et qu'une expertise a été faite aux frais de la Cité.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu de reprendre le plus tôt possible l'étude du projet d'achat du matériel de la "Montreal Water Power Company."

Monsieur l'échevin MacDonald introduit une délégation du quartier Notre-Dame de Grâce, qui demande de faire améliorer l'état de la rue Commaught et de la faire macadamiser.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu de référer à l'ingénieur en chef, pour rapport d'urgence.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu de prier l'ingénieur en chef de faire rapport, pour l'assemblée de demain, sur le coût de l'arrosage à l'huile du chemin de S. Achinc, (en haut) et du chemin S. Jeanneuse.

Monsieur l'échevin Rubenstein demande, au nom de la St-George's Society, la permission de décorer la statue de la reine Victoria, le jour de la fête Victoria.

Sur proposition de M. le commissaire Ainey,

Appuyé par M. le commissaire Côté, il est  
Résolu de prier le surintendant des parcs de donner suite à cette demande, et de prier le surintendant de police de fournir quelques hommes de police, ce jour là.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le commissaire Côté, il est

Résolu que l'emprunt de \$2,000,000, autorisé par le règlement No. 595, adopté le 25 mai dernier, et que le Bureau des Commissaires de la Cité de Montréal est autorisé à négocier en vertu d'une résolution du Conseil, adoptée à la dite date, soit maintenant émis, pour un terme de 20 ans, à compter du premier mai 1916.

Il est en outre

Résolu que les bons représentant l'émission soient de la dénomination de \$1,000, datés le premier mai 1916 et échéant le 1er mai 1936, portant 5% d'intérêt, représentés par les coupons d'intérêt y attachés, payable semi-annuellement les premiers jours de novembre et de mai de chaque année.

de capital et l'intérêt de cet emprunt étant payable en or, au bureau du trésorier de la Cité, à Montréal, Canada, ou à l'agence de la Banque de Montréal, dans la ville de New York, États-Unis, à l'option du porteur.

Il est en outre

Résolu que la forme et la teneur du bon No. 1 et du coupon y attaché maintenant soumis soient approuvés, et que Son Honneur le Maire et le trésorier de la Cité soient autorisés à signer et le contrôleur et auditeur de la Cité à countersigner les bons à être préparés, les coupons d'intérêt devant porter la signature lithographiée du trésorier de la Cité.

31799

1 Soumis un projet de la Cook Construction Company, signifié à la Cité, en rapport avec les travaux d'agrandissement de la gare duc.

Sur proposition de M. le commissaire Côté,

Appuyé par M. le commissaire Ainey, il est  
Résolu de référer au département en loi, avec prière de faire rapport pour l'assemblée de demain.

Monsieur l'échevin Lafortune se présente devant le Bureau, avec monsieur le docteur Chauvette, au sujet des réclamations des propriétaires du quartier Hochelaga, pour des dommages qui leur auraient été causés par suite du changement de niveau de certaines rues dans ledit quartier.

Monsieur l'échevin Lafortune et monsieur le Docteur Chauvette sont informés que cette question est actuellement sous considération.

Soumis une communication de monsieur A. Senest, concernant l'éclairage de la rue Marlboro, dans le quartier Notre-Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'acquiescer à la dite communication, et de la référer au Surintendant du Département de l'Éclairage, pour rapport.

Soumis un rapport du constable O. Gauthier, sur l'enquête qui a été faite, au sujet du sable que certains particuliers se seraient appropriés sur la rue Sherbrooke Est.

Sur proposition de M. le commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour prendre connaissance du dit rapport.



Son Honneur le Maire prend son siège.

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour l'emprunt de \$ 2,000,000.<sup>00</sup>.

Les représentants de la Banque de Montréal sont présents. Les soumissions suivantes sont lues.

		Dépôt.	
A. E. Ames & Co.	Montreal et Toronto		
A. M. Grant & Co.	New York	\$ 98,867	20,000. <sup>00</sup>
Coffin Burr & Co.		98.66	20,000. <sup>00</sup>
St. Cyr, Lorthuis & Fugon		96.00	20,000. <sup>00</sup>
Enchilus Jarvis & Co.	Toronto	96.0313	20,000. <sup>00</sup>
Dominion Securities Corporation	Montreal	96.619	20,000. <sup>00</sup>
G. Meredith & Co. Ltd	Montreal	97.51	20,000. <sup>00</sup>
Grant Major & Co.	Toronto	97.150	20,000. <sup>00</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De référer les dites soumissions au Trésorier et au Contrôleur et au Directeur de la Cité pour rapport immédiat, et de déposer les chèques de dépôt entre les mains du Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, demandant qu'une enquête judiciaire soit instituée immédiatement sur les accusations portées contre certains fonctionnaires municipaux, concernant les travaux dans le quartier Ahuntsic - Dorchester, et qu'une somme de \$ 2,000.<sup>00</sup> soit votée à même le Fonds de réserve, pour payer les dépenses de cette enquête.

Son Honneur le Maire quitte son siège, et

M. le Commissaire Ross est appelé à presider.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Arviz, il est

Resolu De demander à l'ingénieur en chef, quel serait le coût de la pose d'une couche d'asphalte sur le vieux macadam de la rue St. Hubert, côté nord, en allant vers Youville.

Il est remis le rapport conjoint du Trésorier et du Contrôleur et du Directeur de la Cité sur les soumissions reçues ce jour pour

l'emprunt de \$ 2,000,000.<sup>00</sup> et recommandant que l'offre conjointe faite par M. M. R. M. Grant, Co. et A. E. Ames, au prix de \$ 98,867 soit acceptée, ledit rapport se lisant comme suit:

Les soumissionnaires ont l'honneur de faire rapport que les offres reçues par soumission pour l'emprunt de \$ 2,000,000.<sup>00</sup> sont les suivantes:

A. E. Ames & Co.	Montreal et Toronto		
A. M. Grant Co.	New York	98,867	
Coffin Burr & Co.		98.66	
St. Cyr, Lorthuis & Fugon		96.00	
Enchilus Jarvis & Co.	Toronto	96.0313	
Dominion Securities Corp.	Montreal	96.619	
G. Meredith & Co.	do	97.51	
Grant Major & Co.	Toronto	97.150	

et que la plus haute de ces soumissions est l'offre conjointe de M. M. R. M. Grant Co. et A. E. Ames, au prix de \$ 98,867.

Ils recommandent en conséquence que cette offre soit acceptée et que les chèques reçus des autres soumissionnaires leur soient rendus.

Le tout respectueusement soumis.  
(signé) C. Arnoldi,  
Trésorier de la Cité.  
J. Pelletier,  
Contrôleur et Auditeur de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu Conformément au dit rapport d'accepter l'offre de M. M. R. M. Grant Co. et A. E. Ames, Co. au prix de \$ 98,867 et d'autoriser la remise des dépôts aux autres soumissionnaires.

La séance est ajournée à mardi, le 23 du courant, à 10.30 Hrs A. M.

Gouvernement Tridivie Malting



Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 23 mai 1916. A. M.

Présents

Son Honneur le Maire M. Martin, Président  
M.M. les Commissaires Auvy,  
Ross,

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

Soumise une communication de la Canadian Fairbank  
Moss Company, demandant que le passage en pierre  
de la rue St Antoine soit remplacé par un passage  
en bois ou en asphalte.

Son proposition de M. le Commissaire Ross Auvy  
Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur  
en Chef.

Soumise une demande de nomination J. A. Chollet  
pour une position de gardien.

Son proposition de M. le Commissaire Auvy  
Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre à l'Ingénieur en Chef

Soumise une communication de M. J. Morneau qui  
réclame des dommages, résultant d'un accident

Son proposition de M. le Commissaire Auvy  
Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Département des Reclamations  
pour enquête et rapport.

Soumise une communication de M. P. Van delac, deman-  
dant d'empêcher la vente et l'échange de chevaux  
par les commerçants en face de son établissement.

Son proposition de M. le Commissaire Auvy  
Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Surintendant des Marchés, pour  
rapport.

Soumise les documents suivants:

Lettre de M. P. Bernard, au sujet du changement de  
nom de la rue Desmarctaux.

Lettre de M. S. Cauchon, au sujet de l'approvisionnement  
de pierre sur la rue de Lanaudière.

Son proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'Ingénieur  
en Chef, pour rapport.

Soumise une communication de M. J. Cabill, au sujet d'une  
trottoir exigé sur la rue St. Antoine.

Son proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

Soumise une communication de M. F. Savi, sollicitant une  
position d'inspecteur de boisier.

Son proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Surintendant du Département des Licences

31759-31209 Soumis des rapports du Directeur de l'Assistance Mu-  
nicipale, recommandant le paiement des subventions votées  
pour l'année 1916, aux institutions suivantes:

Hôpital Notre-Dame (Hôpital)	\$ 2,500.00
" " (Ambulans)	1,500.00
Ligue Anti-Alcoolique	300.00

Ligue Anti-Alcoolique

Son proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De voter le paiement des dites subventions

31752 Soumise un rapport du Directeur de l'Assistance Mu-  
nicipale, recommandant de payer au Gouvernement Provincial  
une somme de \$ 86,000.00 en acompte sur le montant qui  
lui est dû pour les frais d'entretien des aliénés, pour  
l'année 1915 et de faire voter par le Conseil un crédit  
additionnel de \$ 2,654.11 pour payer le balance due au  
gouvernement sur cet item.

Son proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvée par M. le Commissaire Ross, il est



Resolu D'aprouver ledit rapport, de donner instructions au Surintendant de la Ville, de payer au Gouvernement Provincial la somme de \$86,000.00 et de faire rapport au Conseil recommandant de voter ladite somme de \$86,000.00

M. l'Commissaire Côté prend son siège.

Soumettre les interpellations suivantes:

31765 Interpellation de M. l'échevin Lafortune, demandant de faire charrayer dans les rues où il n'y a pas de macadam, la paille extraite de l'égoût de la rue Joseph.

31767 Interpellation de M. l'échevin Lamare, concernant le passage de la rue Plessis.

31766 Interpellation de M. l'échevin Dubois, concernant le passage de la rue Demontigny, entre Vintation et Amberst.

30599 Interpellation de M. l'échevin Eli, concernant la construction du pont de la rue Church, au-dessus du canal de l'aqueduc.

21125 Interpellation de M. l'échevin Menard concernant le passage de la rue St. Laurent, quartier Bordsaux.

31609 Interpellation de M. l'échevin Hard, concernant la pose d'un revêtement de l'asphalte, dans les rues où le biton a été posé l'an dernier.

Une proposition de M. l'Commissaire Anis

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De référer les dites interpellations à l'Ingénieur en chef pour rapport.

35334-35326 Soumettre un rapport, rédigé par le Conseil, relatif à la demande de la Mutual Public Service Corp. et de la Mutual Light Heat & Power Co. pour obtenir l'autorisation d'éclairer des poteaux dans certaines rues.

Une proposition de M. l'Commissaire Anis

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De déposer ledits rapports aux archives.

M. l'Commissaire Villeneuve prend son siège.

31798 Soumettre une communication de M. l'échevin Macdonald demandant la construction d'un trottoir sur le côté est de la rue Verdun.

Une proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

31797 Soumettre une communication de M. l'échevin Macdonald, concernant l'état de l'avenue Wilson.

Une proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

31796 Soumettre une communication de M. J. Smith, secrétaire de la Commission scolaire protestante du Saint-Antoine, demandant la construction d'un trottoir, sur la rue Saint-Laurent, à partir du Boulevard Louis.

Une proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport.

31806 Soumettre une communication de M. l'échevin Houli, demandant de terminer l'élargissement de la rue St. Denis, au nord de la rue des Carrières.

Une proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De référer au Président du Bureau de l'Estimation, pour rapport sur la valeur cotée des propriétés mentionnées dans la communication de M. l'échevin Houli.

31804 Soumettre une communication de M. l'échevin Houli, concernant l'état de la rue des Carrières.

Une proposition de M. l'Commissaire Côté,

Approuvé par M. l'Commissaire Anis il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en chef pour rapport d'urgence.

31803 Soumettre une communication de M. l'échevin Houli, demandant la construction de trottoirs sur différentes rues du quartier Saint-Denis.

Une proposition de M. l'Commissaire Côté,



Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De s'adresser à l'Ingénieur en Chef pour savoir s'il peut  
trouver les fonds nécessaires pour la construction de ces  
trottoirs.

31802 Soumis une communication de M. l'écuyer Houli, de-  
mandant de faire exécuter certains travaux sur la rue  
Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De s'adresser à l'Ingénieur en Chef pour rapport et au  
président du Bureau des Estimateurs pour savoir  
quelle est la valeur de la propriété à exproprier.

Son Honneur le Maire quitte son siège.  
M. le Commissaire Côté est appelé à presider.

31792 Soumis une communication de la Commission des Services  
Électriques, sollicitant la permission de faire le raccor-  
dement du point neutre des fils secondaires aux tuyaux  
d'eau de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De s'adresser au Surintendant du Département de l'Éclairage,  
et à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

31835 Soumis une communication de la Commission des Services  
Électriques, transmettant le jugement rendu au sujet  
du matériel ancien de la Montreal Light Heat & Power Co.  
sur le Canal Phillips.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De s'adresser au Surintendant du Département de l'Éclairage  
pour rapport.

31793 Soumis une communication du gérant de la Compagnie  
des Tramways, demandant la permission de prolonger  
la voie de ladite Compagnie, sur le chemin Queen Mary.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De s'adresser à l'Ingénieur en charge des chemins de fer, pour rap-  
port.

ration d'un plan et rapport.

M. le Commissaire Villeneuve quitte son siège.

31815 Soumis un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la  
Voie, recommandant de rembourser à la Compagnie E. & E.  
Ebans Raphael Ltd. un dépôt de \$ 1,739.<sup>00</sup> fait en rapport  
avec son contrat pour la fourniture de portes d'arches.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De autoriser la remise dudit dépôt.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

Soumis des mandats, visés par le Contrôleur et Auditeur de la  
Cité, au montant total de \$ 8,679.<sup>42</sup> suivant liste certifiée  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De autoriser le paiement.

M. le Commissaire Villeneuve quitte son siège.

19996 Soumis un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie  
concernant l'offre faite par M. L. Renaud, pour la vente de  
paysans.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De informer M. Renaud conformément audit rapport.

31395 Soumis un rapport de l'Ingénieur - Surintendant de la Voie,  
transmettant un estimateur du coût de la construction de trottoirs  
sur la rue Alexandra et Addington.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuve par M. le Commissaire Aney, il est  
Resolu De informer M. l'écuyer MacDonald que la Ville n'a pas de  
fonds actuellement pour faire exécuter les travaux mais que plus  
tard, s'il est possible de faire des versements de crédits, le Bureau  
s'efforcera de faire droit à cette demande.

Son Honneur le Maire reprend son siège.



Sur proposition de M. le Commissaire Ainiy  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les  
 jours de séance soit suspendu, pour permettre la prise  
 en considération de quelques questions urgentes.

Le Bureau prend en considération la question de paiement  
 du compte de M. A. S. & D. S. Lee, au montant de  
 \$ 2476.<sup>55</sup> représentant leurs honoraires pour la préparation  
 d'un rapport sur la question de l'enlèvement et de la réduc-  
 tion des déchets.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainiy  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De réviser le rapport fait au Conseil, en date du  
 27 avril et du premier mai 1916, à l'effet de payer à  
 messieurs Lee, du montant ci-dessus, ainsi que leurs  
 avocats du montant des frais de l'action intentée contre  
 la Ville.

21899  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur  
 l'inspection du fumiculaire de la Montagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainiy  
 Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est  
 Résolu De recevoir ledit rapport et de le déposer aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

30901  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie  
 en réponse à une communication de M. M. J. Jack & al, au  
 sujet du besoin de puits sur l'avenue Médison.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est  
 Résolu De informer suivant ledit rapport.

31809  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur des  
 Égouts en réponse à une communication de M. M. H. N. Do-  
 rison, au sujet de l'emploi de neige envenimée.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est  
 Résolu De informer M. Dorison conformément audit rapport.

30596  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de  
 l'Aqueduc, au sujet de la demande d'un service d'eau  
 par la rue Bossuet.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est  
 Résolu De informer les intéressés qu'il n'est pas opportun pour le  
 moment de poser tel service d'eau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est  
 Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef, de faire rapport sur  
 le coût du nettoyage des puits, chaque année, ainsi qu'  
 sur le coût du nettoyage des égouts.

Soumis des rapports de l'Ingénieur Supérieur de la Voie,  
 indiquant des estimés pour l'accroissement de l'hectare du Chemin  
 Lafontaine et du Chemin Lachini (en haut).

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est  
 Résolu De recommander au Conseil le vote d'une somme de \$6120.<sup>00</sup> pour  
 les fins ci-dessus, ladite somme à être prise à même le balance dis-  
 ponible du crédit voté pour le nettoyage de printemps.

31805  
 Soumis une communication de M. l'échevin Houli, demandant  
 le passage de certaines rues du quartier St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport et estimés.

35334  
 Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet d'une  
 demande de la "Mutual Public Service Corporation", pour  
 faire un raccordement souterrain aux appartements "Linton"  
 rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De donner instructions aux Avocats de la Ville, de préparer  
 un amendement à la Charte pour la prochaine session de la  
 Législature, à l'effet de forcer la "Mutual Public Service Corp"  
 et toute autre compagnie semblable, à donner à la Ville un  
 avis d'au moins un mois, comme dans le cas de la "Montreal  
 Light Heat & Power Co", quand ces compagnies entendent établir



de poteaux dans les rues, et pour les forcer également à placer ses poteaux aux endroits qui seront désignés par les inspecteurs de la Ville.

35334 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Supérieur de la Voie, sur l'avis donné à la Ville par la Montreal Public Service Corporation de son intention d'ériger des poteaux sur la rue City Councilors.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De recommander au Conseil de légaliser par une autorisation régulière la pose des dits poteaux.

35334 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Supérieur de la Voie, sur l'avis donné à la Ville par la Montreal Public Service Corporation de son intention d'ériger des poteaux sur la rue Lake.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

31608 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Supérieur de la Voie, au sujet de M. J. Bramant, employé comme gardien à la station de pompe de la rue Craig.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu D'autoriser le paiement d'un demi-salaire à M. J. Bramant.

Son Honneur le Maire quitte son siège, et M. le Commissaire Ross est appelé à presider.

25752 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Supérieur de la Voie, transmettant les renseignements demandés par le Bureau au sujet du cantonnier A. Lacoste.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu Que la résolution du Bureau, en date du 25 mars 1916, concernant le cantonnier A. Lacoste soit confirmée, et que demi-salaire soit payé à celui-ci jusqu'à nouvel ordre.

31671 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de

l'offre de service fait par monsieur P. O'Sullivan.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De informer M. O'Sullivan qu'il n'y a pas de vacance dans le département des ingénieurs de la Ville.

31540 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une plainte de la Villars Quarry Company, concernant la fourniture de la pierre à bordure.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à la Villars Quarry Company.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

31281 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Lamarr, concernant l'installation de conduits souterrains sur la rue Ste-Catherine, à l'est de l'avenue Papineau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De répondre à cette interpellation à la Commission des Services Électriques et de faire rapport au Conseil pour informer l'échevin Lamarr de la présente décision du Bureau.

35334 Soumis un rapport de l'Ingénieur-Supérieur de la Voie, au sujet de la demande de la Montreal Public Service Corp pour obtenir l'autorisation de poser des poteaux, sur le côté ouest de la rue Montcalm.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De refuser la permission demandée par la Montreal Public Service Corporation pour cette pose, en cette partie de la rue Montcalm, il y a déjà des poteaux de la Montreal Light Heat & Power Co.

35334-35318-35326 Soumis des rapports de l'Ingénieur-Supérieur de la Voie, sur les avis signifiés à la Ville par la Montreal Public Service Corporation la Bell Telephone Co et la Montreal Light Heat & Power Company, de leur intention d'ériger des poteaux sur certaines rues mentionnées dans ledit rapport.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est



Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

26308

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, en réponse à une communication de M. M. Hyman Limited, au sujet de nivellement de la rue Boardman et de la rue Lifford.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De transmettre ce qui audit rapport à M. M. Hyman Limited

29089

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet d'une offre de la Webbeord Park Company de céder à la Cité un lot de terrain reçu pour assurer le prolongement de la rue Hadley, à partir de son extrémité sud-est actuelle jusqu'à l'avenue Arago à une largeur de 50 pieds.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu De recommander au Conseil d'obtenir du lieutenant-gouverneur en Conseil l'autorisation de prolonger ladite partie de rue à une largeur de 50 pieds, la dépense à encaisser à cette fin devant être aux frais de ladite Compagnie, et d'accepter l'offre faite par ladite Compagnie à la condition ci-dessus.

30047

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef en réponse à une interpellation de M. l'échevin Méniard, concernant le prolongement de la ligne de tramway de l'avenue du Parc jusqu'à la rue Atlantique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De demander à l'Ingénieur en Chef de s'aboucher avec l'Ingénieur en Chef de la Compagnie de Tramway pour savoir s'il n'est pas possible de prolonger la ligne de l'avenue du Parc jusqu'à la rue Atlantique, et de donner instruction à l'Ingénieur en Chef de la Cité de faire un rapport d'urgence.

31037

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de l'Éclaircissement transmettant les renseignements demandés par le Département en Loi, au sujet du projet de la Compagnie Gratton qui se plaignait de la construction d'un égout

sur la rue Labrosse.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu De saisir au département en Loi pour répondre à ce projet conformément audit rapport.

31595

Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voie, concernant la circulation de gros trafic sur la rue Hutchison entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Saies.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De prier le Conseil de passer un règlement à l'effet d'interdire le gros trafic par cette partie de la rue Hutchison.

30097

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de faire voter une somme de \$ 536.<sup>00</sup> pour payer la Sibley Asphaltum Paving Company qui a construit le passage de la rue St. Denis de la rue Saint-Paul à 200 pieds vers le nord.

Il est proposé par M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve

De faire rapport au Conseil, recommandant de voter ladite somme pour les fins ci-dessus.

Sur l'honneur le Maire appelle le vote sur cette motion.

Votent pour: M. M. les Commissaires Côté, Villeneuve, Ross et Ancy

La motion est affirmative, et

Il est

Resolu En conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu De donner instruction au département en Loi, de réclamer de la Compagnie Elder & Co une somme de \$ 262.<sup>00</sup> qui leur aurait été payée par erreur, en rapport avec le passage de la rue Saint-Dizier.

30497

Soumis un rapport de l'Arçat en Chef au sujet de la construction de l'égout West Broadway.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu De prier le Secrétaire d'inscrire aux propriétés une fois d'obtenir leur consentement pour construire cet égout sur leur



terrain.

21737

Soumettre un rapport de l'ingénieur en charge du chemin de fer, au sujet de la construction du pont projeté sur la rue Sherbrooke, au-dessus des rails du C.P.R.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à l'ingénieur de la compagnie du Pacifique, et d'informer cette dernière que la Cité refuse de céder du terrain si elle veut des pargies de colonnes pour la construction d'un pont.

31731

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef, concernant une plainte contre un conteneur de la Ville, du nom de H. Currier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De lire ledit rapport.

31770

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef, suggérant de demander au département en loi si la Cité a un recours contre les entrepreneurs ou l'architecte qui ont eu charge de la construction des balustrades du Champ de Mars.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De référer au Département en Loi, pour rapport.

31884

Soumettre une communication de monsieur J. S. Poirer, se plaignant de l'établissement d'un pont d'automobile au coin des rues Saint-Luc et Guy.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De référer au Lieutenant de Police, et à l'ingénieur en chef pour rapport.

31698

Soumettre un rapport de l'ingénieur Lieutenant des Égouts, concernant la pompe du Collège Loyola et les dommages qui ont été récemment causés par celle-ci.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est  
Résolu De référer au département en Loi pour décision.

31418

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef, concernant la demande de monsieur J. Paston, pour obtenir la permission d'ériger un garage sur partie du lot No. 196 subd. 76 du quartier Saint-Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'informer M. Paston que la Cité ne peut pas lui accorder la permission demandée parce qu'il s'agit ici d'une rue qui n'appartient pas à la Cité.

31686

Soumettre une communication de monsieur M. D. Parthey, concernant les limites du port de Montréal, à partir de la Longue Pointe jusqu'au Pont de l'Île.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef.

31685

Soumettre une communication de la Banque de Toronto, demandant que la Cité paie la moitié du coût de la construction d'un trottoir autour de leur nouvelle edifice, coin des rues St-Jacques et Mc Gill.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au département en Loi, pour savoir si selon la règle ordinaire le propriétaire n'est pas tenu de payer tout le coût des trottoirs.

28162

Soumettre un rapport de l'ingénieur en chef, en réponse à une interpellation de monsieur l'échevin Ward, concernant le trottoir de la rue Comte.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation de monsieur l'échevin Ward.

35374

Soumettre le rapport de l'inspecteur de tramways, pour la semaine finissant le 13 mai.

Déposer aux archives.



31727 Apporter une communication de la Standard Quarris Limited, offrant de rendre une carrière à la Ville.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu D'informer la dite Compagnie que la dite Ville ne peut pas faire l'acquisition de cette carrière à moins de demander des soumissions publiques.

31681 Soumettre un rapport de la Paterson Manufacturing Company de fournir du tarvia à la Cité pour traiter la surface des rues  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu D'informer la dite Compagnie que si la Ville a besoin de ce matériel, elle demandera des soumissions publiques et qu'elle pourra alors offrir sa marchandise.

31697 Soumettre une communication de M. J. Brodie, se plaignant que la Montreal Light, Heat & Power Co. veut à l'avenir les avenues Northcliffe et Marlboro et réitérant une plainte faite antérieurement concernant le mauvais état de ces rues  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'informer M. Brodie que si la Montreal Light Heat & Power Co. veut à l'avenir les avenues Northcliffe et Marlboro, elle sera tenue de remettre le tout dans l'état où les dites avenues se trouvaient avant l'installation des tuyaux à gaz.  
Il est, en outre

Resolu D'informer M. Brodie que en vertu de l'acte d'annexion de Notre-Dame de Grâce à la Cité, les propriétaires des avenues Marlboro et Northcliffe auraient payé pendant 10 ans l'impôt sur leur terrain en culture et ne payent que \$ 14.<sup>00</sup> de taxes par année tandis qu'en subdivisant leur terrain en lots à bâtir, ils paient à la Cité un montant annuel de taxes dépassant \$ 6,000.<sup>00</sup>

31598 Soumettre un rapport de l'Avocat en Chef, concernant l'ouverture de la rue Ste. Emile.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est  
Resolu De demander à l'Ingénieur en Chef, de faire rapport conformément à la demande de l'Avocat en Chef.

35318 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voirie, concernant la demande de la Bell Telephone Company pour l'autorisation d'ériger des poteaux sur l'avenue Bernard.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'informer la Bell Telephone Company que la Cité ne peut pas faire droit à sa demande, en que cette rue n'est pas propriété de la Ville.

31257 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voirie, ainsi qu'un rapport de l'Ingénieur en Charge de la Division Ouest, concernant de prétendus dommages causés au Coburn Park, par suite de l'extension de l'avenue Argyle jusqu'à la rue Guy.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu De transmettre copie de ce rapport à la succession S. Robertson.

31324 Soumettre un rapport de l'Ingénieur Supérieur de la Voirie, concernant la demande de messieurs Foiry et Dange pour être autorisé à installer un kiosque sur la rue St. Louis.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu De référer à l'Ingénieur en Chef et au Supérieur de la Police, pour faire rapport en même temps que sur la plainte de M. J. S. Prince, concernant l'établissement d'un poste d'automobile à cet endroit.

31578 Soumettre un rapport du Supérieur de la Police, déclarant ne pouvoir faire droit à la demande de messieurs Lamarre & al. qui désirent établir un poste de taxi-cabs à l'angle des rues St. Hubert et Ste. Catherine.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu De refuser la dite demande, et d'informer les requérants con-



fournement au rapport du Surintendant de Police.

31640 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef en réponse à une communication de monsieur J. Rogé, qui suggérait des moyens pour diminuer le coût des travaux d'égoûts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recevoir ledit rapport, et d'en transmettre copie à M. Rogé.

31734 Soumis une communication de monsieur A. Vincent, sollicitant la position, laissée vacante par le décès de M. H. L. Anclair.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'informer M. Vincent que si M. Anclair est remplacé, il le sera par un ingénieur déjà au service de la Ville.

101 Soumis une demande de M. Wilfred Desjardins pour la position d'inspecteur d'égoûts, pour la division Nord.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'informer M. Desjardins que cette position n'est pas vacante.

31355 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, au sujet de la requête des résidents de la rue Brunswick, demandant que le nom de cette rue soit changé en celui de avenue Union.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recommander au Conseil que le nom de la rue Brunswick soit changé en celui de avenue Union.

31452 Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, concernant la demande de la United States Asphalt Refining Co. à l'effet de retirer le dépôt en argent fait par la compagnie Arctic Oil & Refining of Canada, et de substituer à ce dépôt en argent, un bon de garantie de la part d'une compagnie de garantie.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'informer la United States Asphalt Refining Company que la Cité n'a aucun contrat avec elle, que c'est la compagnie Arctic Oil & Refining qui a contracté avec la Cité, et que

le Bureau des Commissaires n'en a pas donné accordé sa demande.

31651 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$ 1,100.00 pour déplacement de poteaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De demander à l'Ingénieur en Chef, quand et où les poteaux qu'il s'agit de déplacer ont été installés, et pour quelle raison il faut les enlever.

31742 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une interpellation de M. l'échevin Laurin, au sujet de l'installation de poteaux par la "Mutual Light Heat & Power Company" et par la "Mutual Public Service Corporation".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De référer au Surintendant de l'Éclairage pour répondre à la question No. 5 contenue dans ladite interpellation, et au département en Loi pour savoir quelle est la signification du chap. 110 de la loi 9 Édouard III Québec.

Soumis des formules d'annonces pour la demande de soumission pour la location de chaudières et de pantalons pour les hommes des départements de la Police et du feu.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu D'approuver les dites annonces, et d'en autoriser la publication.

31652 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant le vote d'un crédit de \$ 200.00 pour l'achat d'instruments pour les cantonniers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De recommander au Conseil, pour la fin ci-dessus, le vote de ladite somme de \$ 200.00 à être inscrite sur la balance du crédit vote pour nettoyage de printemps.

Soumis des suites de mandats vérifiés par le Contrôleur et l'Auditeur de la Cité aux montants respectifs de \$ 89,490.75 - 7,879.40



suivant liste certifiée  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De renvoyer le paiement.

29863

Soumis un rapport du département en Loi transmettant  
 au Bureau une liste des personnes qui ne se sont pas  
 encore conformées au règlement No. 511 concernant l'installa-  
 tion de fils dans leurs établissements, de façon à pouvoir  
 les relier aux fils des conduites souterraines.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est  
 Résolu De renvoyer le département en Loi, conformément à son rapport  
 à prendre des procédures contre les personnes qui ne se  
 sont pas encore conformées au règlement No. 511 à l'effet  
 de placer les fils électriques à l'intérieur de leurs bâtiments  
 de manière à les relier à ceux des conduites souterraines  
 dans les districts Nos. 4 et 6a.

31629

Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recomman-  
 dant d'accorder à M. L. Legacé l'autorisation d'oc-  
 cuper le lot No. 361 du quartier Saint-Louis, No. 138, rue  
 St. Elizabeth, pour y ériger un magasin et vendre  
 de la gazoline dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu D'accorder le permis demandé.

31639

Soumis une communication de M. Mutual Live Stock  
 Exchange au sujet des heures d'ouverture des marchés  
 à Beaudouin.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De référer au Surintendant des Marchés pour rapport.

31702

Soumis une communication de l'Harmonie Concordia  
 offrant de donner gratuitement un concert au Parc  
 Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu De référer au Surintendant des Parcs pour rapport.

30653

Soumis une communication de la Union Architectural  
 Iron Works au sujet de l'installation d'appareils de  
 sauvetage à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville pour rapport.

31623

Soumis une communication de la Commission du Haron  
 au sujet de la construction de l'égout du quartier Emerald  
 sur la propriété de ladite Commission.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au département en Loi et à l'Ingénieur en Chef  
 pour rapport.

31736

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet du coût de  
 l'exécution des travaux à la journée et des travaux au contrat.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recevoir ledit rapport, et d'en transmettre copie à MM. les  
 Commissaires Anis et Villeneuve.

30149

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef au sujet de  
 l'entretien du mur de soutènement du rue Cartier et Ste. Rose.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De transmettre copie de dit rapport au Conseil, en réponse  
 à l'interpellation de M. l'échevin Lamarre.

M. le Commissaire Côté propose.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve.

De faire rapport au Conseil recommandant de voter à M.  
 Valiquette, ingénieur-mécanicien à la station de pomper  
 du Parc Nicot, une somme de \$ 12.<sup>50</sup> par mois pour  
 l'entretien de son automobile, et l'approvisionnement  
 d'huile et de la gazoline, le tout selon le rapport de l'Ingénieur  
 mécanicien en charge des autos, et ladite somme de \$ 12.<sup>50</sup> par  
 mois étant votée, la recense pour toute fin qui de droit,  
 la résolution adoptée par le Bureau des Commissaires le 3 février  
 1916, autorisant l'ingénieur à fournir à M. Valiquette l'huile et la  
 gazoline nécessaires pour son automobile.



Le vote étant appliqué sur ladite proposition, le Bureau se partage.

Pour: M. le Commissaire Côté, Ross. et Villeneuve  
Contre: M. le Commissaire Ainey.

Ainsi la motion est affirmative, et il est

Resolu En conséquence.

31109 Soumis une communication du Département de la Milice, au sujet du paiement du coût du nettoyage du Champ de Mars durant la dernière saison d'hiver.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu De déposer au dossier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver les requêtes suivantes:

- Egouts (Div. Ouest) Nos. 62, 64.
- Parcs (Parc Lafontaine) 118.
- Édifices Municipaux 43-66
- Parcs (Parc Lafontaine) 115, 121, 123, 125, 127.
- Incinérateur 46.
- Édifices Municipaux 52, 64, 65.
- Impressions et Papeterie 31, 32.
- Sanctuaire à Marie 8.
- Assistance Municipale 101, 102, 103, 104, 105, 106.
- Éclairage 23.
- Police 84, 85.
- Incendies 92, 93, 94, 95.
- Commissaires 2.
- Voies (Div. Ouest) 43, 44.
- Aqueduc 263, 264, 265, 266, 267, 269, 270.
- Voies (Div. E) 271, 272, 273, 275, 276.
- Voies (Div. Est) 83-84.
- Voies (Div. Nord) 152, 156, 157, 174, 175, 175a, 181, 182.

31660 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, transmettant la demande de la compagnie P. Lyall & Sons Construction Limited, pour permis de construction sur l'avenue Clarendon, près des voies du Pacifique Canadien sur le quartier Notre-Dame de Grâce, une bâtisse temporaire

pour y manifester des munitions de guerre, ladite bâtisse devant être démolie après la fin de la présente guerre.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, recommandant d'accorder le permis demandé par la compagnie P. Lyall & Sons Construction Ltd, et d'approuver le plan de ladite bâtisse, le tout sujet à la condition expresse que ladite bâtisse sera démolie aussitôt après la fin de la présente guerre.

31491 Soumis un rapport du Surintendant de l'Incinération, concernant les revenus dont pourraient bénéficier la Ville en accordant un privilège exclusif pour l'enlèvement du papier de rebut, et autres matières du même genre.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De transmettre copie dudit rapport au Conseil, en réponse à l'interpellation de M. l'échevin Blumenthal.

Soumis les rapports de l'Ingénieur en Chef, et de l'Ingénieur Surintendant de l'Aqueduc, au sujet de la construction de ponts-rampes sur le canal de l'Aqueduc et de pente sur le chemin Lasalle.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu Que la Dominion Bridge Company, soit chargée de préparer au prix de \$ 2,000.00 de plans et devis pour la construction des ponts-rampes du canal de l'Aqueduc, à la prise d'eau, et

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu Que la maison L. S. Mouchel & Partners Ltd, soit chargée de la préparation de plans et devis et de la surveillance pour la construction de ponts sur le chemin Lasalle, au prix de 6% du prix du contrat de tels ponts en deux résolutions étant sujettes à l'approbation du Département en loi.

La séance est adjournée à jeudi le 25 du courant à 11.30 H. A. M.

Gouvernement. In. Martiny



Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commissaires,

Tenu le 25 mai 1916 A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,

M. les Commissaires Aigny,

Ross,

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle M. les Commissaires Villeneuve et Côté prennent leur siège.

Les minutes sont adoptées, telles que lues.

Soumis une communication de monsieur P. Poulin, demandant la reconstruction du trottoir, en face de sa propriété, rue Saint-Hubert.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De transmettre ladite communication, à l'Ingénieur en Chef, pour rapport d'urgence.

Soumis une communication de monsieur J. Fregois, offrant d'acheter des vieilles bâtisses appartenant à la Ville et situées sur la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De référer au Surintendant des Edifices Municipaux

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, soumettant un état des recettes et des dépenses de la Commission centrale des Sources de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De recevoir ledit rapport, pour être mis devant le Bureau, lors de la prise en considération de la demande de subvention de la Commission centrale des Sources de Lait.

Soumis une communication du général de la force des Canadian Trench Guards, au sujet de concerta à donner

sur les Parcs.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant des Parcs.

Soumis une demande de monsieur L. Leduc, pour un emploi de surveillant du dépôt de l'ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De transmettre ladite demande au Surintendant du Département de l'Encimiation.

Soumis une demande de monsieur J. A. Laberge, pour un emploi d'inspecteur de ruelles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De transmettre ladite demande au Surintendant du Service de l'Encimiation.

Soumis une communication de M. E. Fannabill, concernant le mauvais état des cours, en arrière des appartements Rue Martin, sur la rue Luy.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Surintendant du Service de l'Encimiation.

Soumis une communication de M. A. Bruyère, qui réclame des dommages, par suite du fait que l'eau des égouts aurait pénétré dans sa cave.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, et au Département de Réclamations, pour rapport.

Soumis une requête de propriétaires de la rue Chevalier, demandant que le nom de cette rue soit changé en celui de Desnoyers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Aigny, il est

Résolu De transmettre ladite requête au Conseil, avec la recommandation



d'y faire droit.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu Que l'effet de la resolution du 12 avril, concernant les pouvoirs de séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverser questions urgentes.

31126

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que les contributions foncières imposées pour payer le coût de la construction des trottoirs, en vertu des rôles mentionnés dans l'adite liste annexé au dit rapport, puissent être payées en dix versements annuels, à compter de la date de la mise en vigueur desdits rôles avec intérêt au taux de 5% par an sur toute balance restant à payer.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu Que les contributions foncières imposées pour payer le coût de la construction de trottoirs, en vertu des rôles énumérés dans la liste annexé au rapport du Trésorier de la Cité, et portant le No. 31126 des archives du Bureau des Commissaires, puissent être payées par versements annuels durant une période de dix ans, à compter de la date respective de la mise en vigueur de chacun de dits rôles, avec intérêt au taux de 5% par an sur toute balance restant à payer.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée du Bureau des Commissaires, il proposera la nomination d'experts qui seront chargés de préparer un plan de réorganisation de tous les services réunis sous le Département des Travaux Publics, de façon à en centraliser la direction au point de l'exécution des travaux de voirie, de canalisation et de passages, comme de l'administration du personnel, le rapport de ces experts devant porter sur les causes de déficiences du système actuel d'administration et d'exécution, comme sur les améliorations à y apporter.

Soumis un projet de rapport au Conseil au sujet de l'achat

de propriétés pour l'ouverture de la rue Dutil.

Attendu que les faits mentionnés dans ledit projet de rapport donnent lieu de croire que quelque malversation de la part de personnes représentant la Cité et de personnes intéressées dans la vente desdites propriétés, a été commise, et que cette affaire n'a pas été conduite d'une façon satisfaisante les contribuables et les électeurs de la Cité de Montréal.

Il est proposé par M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy

De recommander au Conseil qu'en enquête judiciaire soit faite par un juge de la Cour Supérieure, sur les faits mentionnés dans ledit projet de rapport, sur toutes les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi l'achat desdites propriétés, sur tous les faits concernant le paiement du prix de vente desdites propriétés, et sur l'usage que celui ou ceux qui l'ont reçu en ont fait et sur toute cette matière spécialement, comme il est relatif au bon gouvernement de la Cité.

Qu'une somme de \$ 2,000.<sup>00</sup> soit votée à verser le Fonds de Réserve pour payer les dépenses à encourir pour l'adite enquête.

Le Président appelle la vote sur cette motion, et le Bureau se partage comme suit:

Pour: M. le Commissaire Villeneuve, Ainsy et Côté.

Contre: M. le Commissaire Ross.

La motion est ainsi affirmative, et il est

Resolu En conséquence.

Soumis un mandat de \$ 4,000.<sup>00</sup> en faveur du Baron de Hirsch Institute et de la Hebrew Benevolent Society.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'autoriser le paiement dudit mandat.

Soumis un mandat, vérifié par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 296,720.<sup>00</sup> suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ainsy, il est

Resolu D'en autoriser le paiement.

31118

Soumis une communication de M. M. Demaria, au sujet de la passation de son contrat, pour le privilège qui lui a été accordé pour la vente



de rafraichissement, etc, dans l'Isle Ste. Helene.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer au Surintendant des Parcs et au Département en Loi, pour rapport.

Soumettre un rapport du Bibliothécaire de la Cité, au sujet de l'achat de livres pour la bibliothèque de Ste. Cunigonde.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De informer le Bibliothécaire, que le Bureau attend la formation de la Commission Spéciale du Conseil, pour commencer l'étude de la question de l'achat des livres.

31625 Soumettre une communication de la Montreal Public Library Corporation, au sujet des poteaux posés sur la rue Sherbrooke en face de la Bibliothèque. Répondre aux archives.

31748 Soumettre une communication de M. S. A. Thompson demandant l'usage gratuit de la salle municipale du quartier Saint Paul pour un concert au profit des soldats.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'accorder ladite demande et d'informer M. Dawson, le Surintendant des Edifices Municipaux, en conséquence.

31787 Soumettre une communication de Mlle. Della Holt, demandant que la Ville lui fournisse un salle pour un tournoi de jeux qu'elle se propose d'établir.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Surintendant des Parcs, pour rapport.

31795 Soumettre une communication de Monsieur Spence & Sons, au sujet de l'octroi du contrat pour la confection de vitraux à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De référer à l'Architecte Payette, pour rapport.

31794 Soumettre une communication de Monsieur James Cobill, se plaignant d'une bâtisse élevée sur la rue Saint-Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est.

Résolu De référer à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

M. le Commissaire Anis laisse son siège.

31876 Soumettre un rapport du Surintendant de Police, sur l'offre faite par M. M. Demers et Corbeil de fournir de la glace aux portes de police du quartier Ahuntsic.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De retourner ledit rapport à son auteur, pour savoir quel serait le coût de l'approvisionnement de la glace dans les différentes portes de police.

M. le Commissaire Anis reprend son siège.

26497 Soumettre un rapport du Chef du Département de Incendies, recommandant de relever le capitaine N. Charbonneau, du poste No. 30 de l'obligation de rembourser la Ville pour la perte d'un cheval dont il s'était servi sans autorisation.

Sur proposition de M. le Capitaine Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu Que la résolution du 21 avril 1915, a l'effet d'obliger le capitaine Charbonneau, à payer certains dommages causés par un accident soit recouverts plus la partie qui comporte le paiement par le Capitaine Charbonneau du coût du cheval.

31791 Soumettre un rapport du Surintendant de Police, recommandant qu'une somme de \$ 328.<sup>50</sup> à été prise à même la balance disponible.

de ce crédit soit pour le payer le personnel de son département soit appliqué à payer le coût de l'ameublement de la porte du quartier Brossard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De faire rapport au Conseil en conséquence, sujet à l'approbation du Contrôleur et Auditeur.

31798 Soumettre un rapport du Surintendant de Police, recommandant



qu'une somme de \$ 13,000.<sup>00</sup> a été prise à même le crédit voté pour "Salaires" dans son département, soit approuvé, aux fins suivantes:

Uniformes	\$ 12,000. <sup>00</sup>
Réparations aux voitures	1,000. <sup>00</sup>
	<hr/>
	\$ 13,000. <sup>00</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

31769 Soumis un rapport du Surintendant de Police, en réponse à une interpellation de M. l'échevin O'Connell concernant la protection de police dans cette partie du quartier Ste Anne, connue sous le nom de Victoria Town.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, pour l'information de M. l'échevin O'Connell.

31826 Soumis un rapport du Surintendant de Police, informant le Bureau, en réponse à une communication de M. J. Steinman, que le département de Police n'a pas de position d'interposte dans ses cadres.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De informer M. Steinman en conséquence.

31824 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant d'accorder au Docteur E. O'Connor, du département de police, en congé de 4 mois, pour lui permettre de servir en qualité d'officier sanitaire au Camp de Valcartier, le Docteur O'Connell devant fournir un remplaçant durant son absence.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu D'approuver ledite recommandation.

31822 Soumis un rapport du chef du Département de Soudes attirant l'attention du Bureau sur les dangers qu'offrent les allumettes en usage, et recommandant l'adoption de lois pour en réglementer la fabrication.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil, avec prière d'en adresser copie au gouvernement fédéral.

31823 Soumis un rapport du chef du département de Soudes, en réponse à une requête présentée par des contribuables du Quartier Ahuntsic - Bordsaux, demandant l'installation de boîtes d'alarme, sur la rue Duval.

Sur proposition de M. l'échevin Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De informer M. l'échevin Meiard, conformément audit rapport.

31822 Soumis un rapport du chef du Département de Soudes, informant le Bureau qu'il a terminé les arrangements avec la Compagnie, instituteur et établissements, concernant l'enseignement des fils de services d'alarme, dans la partie centrale de la Ville et demandant qu'un crédit de \$ 12,500.<sup>00</sup> soit voté pour payer le coût de l'installation des fils, etc. du Service d'Alarme dans la partie centrale de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De faire rapport au Conseil, sujet à l'approbation du Contrôle et Audit de la Cité.

31847. Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant la requête de la Commission Centrale des Routes de Lait qui a demandé que la subvention accordée par la Cité aux diverses Routes de Lait soit portée de \$ 12,000.<sup>00</sup> à \$ 14,000.<sup>00</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, appuyé par M. le Commissaire Anis, il est Résolu De recommander au Conseil de voter un crédit additionnel de \$ 2,000.<sup>00</sup> pour augmenter la subvention accordée aux Routes de Lait, le Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène devant indiquer le versement de ce dit crédit à être opéré à cette fin.

31866 Soumis le rapport du Service médical municipal, pour la première quinzaine de mai. Résolu aux archives.



31733 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, concernant l'imposition faite d'un terrain vague appartenant à la Compagnie du Pacifique Canadien, dont se plaignait M. A. Danneberg résidant à proximité dudit terrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Arty, il est Résolu De informer M. Danneberg conformément au dit rapport.

Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de payer à diverses Eglises de Lait, les sommes ci-après mentionnées:

Sacré-Coeur	\$ 162. <sup>00</sup>
S. Vincent de Paul	194. <sup>00</sup>
S. Clément	130.
St. Eugène	172.
St. Catherine	137.
S. Jean Baptiste	122.
S. Joseph	106.
S. Enfant-Jésus	94.
S. Marc & S. Zolaque	101.
St. Côme & S. Damien	79.
St. Hélène	73.
S. Lucie	85.
Hochelaga	79.
Notre-Dame	81.
S. Arsène	86.
S. Eusèbe	84.
St. Clothilde	70.
Enfer	75.
S. Fr. d'Assise	60.
Bureau Central	250. <sup>00</sup>
Local Council of Women	200.
University Settlement	200.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross, Appuyé par M. le Commissaire Arty, il est Résolu D'approuver le paiement des sommes ci-dessus, à même le crédit de \$ 12,000. voté pour la Société de Lait.

28971 Soumis une communication de la Montreal Water & Power Co. déclarant ne pouvoir accepter le projet qui lui propose la Ville de fixer la taxe de l'eau, dans le quartier St Paul aux mêmes conditions que celle de la Ville. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De refuser à M. le Commissaire Côté.

Soumis un état de déboursés faits par le Département en loi, dans les différentes causes, et s'élevant à la somme totale de \$ 217.<sup>00</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Ross il est Résolu D'autoriser le paiement de dits déboursés à même le Fonds de Réserve.

31706 Soumis un rapport du Greffier-Adjoint de la Cité, au sujet de l'impression des règlements.

Sur proposition de M. le Commissaire Arty, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De référer au Surintendant des Impremes pour rapport.

31667 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant l'installation d'un téléphone au nouvel aubie du Parc Baldern, au coût de \$ 55.<sup>00</sup> par année.

Sur proposition de M. le Commissaire Arty, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu D'autoriser l'installation dudit téléphone, le montant nécessaire, savoir: \$ 33.<sup>00</sup> devant être imputé sur le crédit voté pour système téléphonique et imprime.

31669 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant l'achat d'un long aube de chaises pour l'aménagement de la Cour Juvenils, au prix de \$ 31.<sup>00</sup> le long aube.

Sur proposition de M. le Commissaire Arty, Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu D'autoriser ledit achat, la dite somme de \$ 31.<sup>00</sup> devant être imputée sur le crédit voté pour réparation et aménagement obligatoires de la Cour Juvenils.



31758 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant l'installation de deux couples tubins Blowers, aux bouillottes de l'Hotel de Ville en vue d'economiser sur le cout du chauffage de la Sabine.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu D'autoriser la pose de dite appareil, le montant necessaire devant être imputé sur le credit vote pour chauffage de l'Hotel de Ville, le tout sujet à l'approbation du Controleur et Auditeur de la Cite.

31451 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant d'accepter l'offre faite par M. G. Massé d'acheter de la Cite, au prix de \$ 10.00 une cabane en bois qui servait autrefois à recevoir le ruissau de l'aqueduc de la Longue-Pointe.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De recommander au Conseil d'accepter ladite offre.

31549 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, recommandant le vote d'un credit de \$ 16.20.00 pour faire certaines reparations et ame- liorations à la salle du Conseil.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu Que le Bureau requitte de ne pouvoir concourir dans ce rapport, pour cette année.

31725 Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene et de Statistique, recom- mandant d'accorder un congé de un semaine à l'inspecteur sanitaire Aron Hovington, pour malade.

Son proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est

Resolu D'approuver ladite recommandation.

M. le Commissaire Ross laisse son siege.

31671 Soumis un rapport du Surintendant des Edifices Municipaux, declarant ne pouvoir recommander de faire droit à la demande des demoiselles des Cp. St. Denis, pour l'usage du bain de ce quartier deux soirs par semaine.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et d'informer les requirantes en consequence.

17479. Soumis un rapport de l'Avocat en Chef de la Cite, au sujet de la demande de pension de Dame veuve Dubuc, employée comme femme de menage à l'Hotel de Ville.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu De recommander au Conseil d'opier les vicissitudes suivantes, savoir: fins de payer un demi-salaire M<sup>de</sup> veuve Dubuc, du premier juin au 31 decembre 1916, savoir:

Sur la balance du credit vote pour pension de Demoiselle Sophie Foss. \$ 91.68

Sur le balance du credit vote pour pension de Demoiselle Sophie Foss. \$ 22.07. le tout sujet à l'approbation du Controleur et Auditeur.

M. le Commissaire Ross reprend son siege.

Soumis un rapport du Surintendant des Impression transmettant une liste de demande d'impressions de nouvelle formule pour differents departements, declarant que ces demandes sont inopportunes dans le moment.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et d'informer le Surintendant des Impression que le Bureau ne croit pas devoir approuver ces impressions de la peur de fouler à la der. position de son departement.

31462 Soumis un rapport du Surintendant de l'Insinuations au sujet d'une demande de M. Messieurs Constant, Monette Poin Lemite, au sujet de l'embliement des vehicules.

Son proposition de M. le Commissaire Ainey.

Appuyé par M. le Commissaire Cote, il est



Resolu De demander aux requirants de fournir plus de renseignements au Surintendant de l'Incineration et au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiene afin que ces derniers puissent faire rapport au Bureau des Commisaires, sur leur demande.

31668. Soumis un rapport du Surintendant de Marchés recommandant de ne pas entretenir la proposition faite par Monsieur J. Beaubien concernant la perception d'une taxe qui serait imposée sur le commerce de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Gossé, il est

Resolu De référer au département en Loi, pour savoir s'il conviendrait d'adopter ledit rapport.

31756. Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre à M. Tho. Doyon d'occuper le lot No. 344 quartier St. Joseph, N. 50<sup>e</sup> rue des Seigneurs, pour y ériger une école à 20 places.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu D'absoudre l'autorisation demandée.

La séance est ajournée à vendredi, le 26 du courant à 10.30 hrs A. M.

Ajournement. Imbrating

Procès-verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires

Tenu le 26 mai 1916 A. M.

Présents,

Mon Honneur le Maire M. Martin Président

M. le Commissaire Anis

Ross,

Villeneuve

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Soumis une communication de MM. Cortant, Monette et Dion, relative à leur proposition, concernant la destruction des vidanges.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu De transmettre ladite communication à M. le Commissaire Anis

Soumis une communication de la Inter Ocean Auto Company Limited, sollicitant la permission d'installer un réservoir à gaz, au No. 596 rue Sainte-Catherine Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu De transmettre ladite communication à l'Architecte de la Ville

Soumis une proposition de la Succession Mc Cormick, en rapport avec l'expropriation de la rue Notre-Dame Ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De référer au département en Loi, pour rapport.

Soumis une communication de l'Agent-Tiercier, de la compagnie Rabbe Regenerating of Canada Limited, se plaignant de ne pas avoir reçu d'avis de différents départements pour des marchandises reçues dans le cours du mois de mars dernier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De référer au Surintendant des Achats et des Ventes, pour s'assurer des faits, et faire droit à la demande de ladite



compagnie.

30012

Soumis une offre de monsieur A. Grand, de vendre à la Ville un terrain situé au coin nord-est du Boulevard Crémazie, et de la rue Lajeunesse.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De refuser ladite offre à M. le Commissaire Villeneuve.

30444

Soumis un rapport du Directeur de l'Arrière Municipal, au sujet de la demande faite par le Comité exécutif du Catholic Social Service Guild relatif à la formation d'un contrat avec la Société de protection des femmes et de enfants, pour l'entretien des enfants abandonnés, laquelle demande doit être considérée maintenant comme non-accusée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De recevoir ledit rapport et de le déposer aux archives.

M. le Commissaire Villeneuve fait quelques remarques, au sujet d'une entrevue de monsieur le Commissaire Ross, publiée dans le journal La Gazette, et se rapportant à la question de l'ouverture de la rue Drolet.

M. le Com. Picotte demande de faire faire des travaux de nivellement sur le Boulevard St. Joseph, entre les rues Borden et De Louvigny, pour permettre l'accès à l'église de St. Pierre-Clair.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour savoir combien cela coûterait pour rendre la rue carrossable à cet endroit, et de demander au Superintendent du Département de l'Évacuation, s'il serait possible de faire transporter des cendres sur cette partie du Boulevard St. Joseph.

M. le Com. Picotte demande, en outre, que la Ville achète la partie du terrain de St. Pierre-Clair, nécessaire pour contourner le Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer cette demande à l'ingénieur en chef, pour faire faire un plan du Boulevard St. Joseph, de l'avenue Papineau en allant vers l'est, et pour savoir s'il y a interruption de la ligne homologuée et à quel endroit.

M. l'échevin Vandelo, présente M. J. Brossard, qui a rendu deux chevaux à la Ville et qui en demande le paiement.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De donner instruction au Trésorier de la Cité de payer le prix d'achat des chevaux en question.

Il est unanimement,

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 août, concernant les jours de séance soit suspendu, pour permettre le plus en considération de diverses questions urgentes.

Soumis quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, aux montants respectifs de \$ 6,026.<sup>00</sup>, 6,640.<sup>41</sup>, 1,588.<sup>67</sup>, 209.<sup>79</sup> suivant les certificats

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Qu'en autorise le paiement.

Soumis une communication de la Notre-Dame de Grâce Chapter of the Home Missions League, sollicitant l'usage de la salle municipale du quartier Notre-Dame de Grâce pour mardi prochain, le 30 mai courant, de 3 à 5 P. M., et aussi pour tous les derniers mardis de chaque mois à compter du mois de septembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu Qu'après avoir accordé à ladite association l'usage gratuit de la salle du quartier Notre-Dame de Grâce, pour mardi prochain et de référer l'autre partie de la demande au Superintendent de l'Évacuation Municipal pour rapport.

31566

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, quant au Plan de son vouloir faire le méthode à employer pour la location des débentures émises pour l'emprunt de \$ 2,000,000 dont le produit



soit être payé à New York.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Resolu De voter une somme de \$ 250.<sup>00</sup> pour permettre à Son Honneur le Maire, au Contrôleur et Auditeur et le Trésorier de la Cité de se rendre à New York, pour compléter la signature de ces documents et clore cette transaction. Cette somme de \$ 250.<sup>00</sup> a été imputée sur le produit de cet emprunt.

Reçu une communication de M. D. H. Cookman

offrant de vendre des animaux sauvages

Sur proposition de M. le Commissaire Avey

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De référer au Surintendant des Parcs, pour rapport.

27867

Reçu une communication de Messieurs Hicks & Cie, offrant leurs services comme entrepreneurs pour la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Resolu De recevoir ladite communication, et de mettre le nom de Messieurs Hicks & Cie, sur la liste des entrepreneurs de la Ville.

31747

Reçu un rapport de département en Loi, concernant une réclamation de M. Alfred Lacombe, employé comme vidangeur dans le Département de l'Incinération.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Resolu D'autoriser le règlement de ladite réclamation, en payant à M. Lacombe, à titre de Fonds de Réserve, une somme de \$ 20.<sup>00</sup> représentant le salaire qu'il a perdu du 10 au 20 mars dernier, le tout sans préjudice aux droits de la Ville.

M. Sierri Létourneau, C. P. se présente devant le Bureau, au sujet de la demande de permission d'ouvrir pour une licence de théâtre.

Il s'agit dans l'espèce de savoir si la salle de Monsieur Bourget pourrait être classée parmi les salles d'amusement, lors de la poursuite du règlement.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Avey, il est

Resolu De référer cette question à l'Architecte de la Ville, pour rapport.

M. le Commissaire Côté, prend son siège.

M. le Commissaire Villeneuve donne avis qu'il proposera la motion suivante, à la prochaine séance du Bureau des Commissaires.

Attendu qu'il est essentiel pour la bonne administration de la Cité et la protection des contribuables, que la Ville adopte une base économique de façon à faire face à ses obligations financières;

Attendu que tous les ans la Cité de Montréal consacre une part principale de son Budget aux travaux publics, à l'engagement d'un personnel et à l'achat de matériaux pour les fins susdites;

Attendu que le manque d'impit de suite dans l'exécution des travaux, le peu de préparation technique chez une partie du personnel, des lacunes dans l'achat, le choix et le contrôle des matériaux ont entraîné considérablement le coût et l'interdiction des travaux et qu'il en est résulté des pertes considérables pour la Cité, et pour les contribuables.

Attendu que les déficiences du système ont été clairement démontrées dans l'enquête des égouts de Notre-Dame de Grâce dans les ruelles qui ont été faite à la suite de travaux de paving de la rue Notre-Dame Est, et tout récemment dans les faits qui ont nécessité une enquête relativement à la conduite et l'exécution des travaux, ainsi qu'à l'achat et au contrôle des matériaux dans le quartier Bondeaux;

Attendu que l'on attribue le coût trop élevé des travaux en régu (à la journée) à l'incompétence de certains employés employés à ces travaux, aux abus et aux actes de négligence qui en résultent, et au manque de surveillance nécessaire dans l'achat, la réception et la livraison des matériaux;

Attendu qu'il serait important de trouver les moyens de coordonner les Services de Égouts et de la Voirie;

Attendu qu'il serait, en conséquence, désirable que l'organisation, le mode d'opération, les méthodes de comptabilité, le contrôle des dépenses du Département des Travaux Publics soient modifiés de façon à être conforme aux meilleurs systèmes possibles, et



Attendu que pour les fins mentionnées ci-dessus, il est important et nécessaire d'avoir recours à l'expérience d'experts;

Qu'il soit

Résolu De nommer des experts qui seront chargés de préparer un plan de réorganisation de tous services réunis sous le Département des Travaux Publics, de façon à en centraliser la direction, au point de vue de l'exécution des travaux de voirie, de canalisation et de passages comme à l'administration du personnel, le rapport de ces experts devant porter sur les causes de déficiences du système actuel d'administration et d'exécution, comme sur les améliorations à y apporter.

29162

Soumission rapport de l'Ingénieur en Chef, relativement aux lignes homologues des rues Comte, Chom. du jet et Closse.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De référer au Département en Loi, pour décision.

Soumission de formules d'annonces, relatives à la demande de soumission, pour la fourniture et la livraison de chaux vive et d'uniformes, pour les départements de la Police et des Incendies, ladite soumission devant être reçue, mardi le 6 juin prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross,

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu De sanctionner la résolution du Bureau, No. 31133, en date du 23 mai 1916, de demander des soumissions pour la fourniture et la livraison de chaux vive et d'uniformes pour les départements de Police et des Incendies et d'approuver ladite annonces et d'en autoriser la publication.

Et advenant midi, le Bureau procède à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture et la livraison du sable.

Les soumissions suivantes sont lues en présence des parties intéressées.

	Dépôt.
City Sand & Gravel Co.	\$ 1,000.00
Abillard & Roudeau.	{ 500.00
	{ 500.00
Toupin Sand Company	1000.00
H. J. Poiroux	1,000.00
E. Lybeart	1,000.00
Montreal Sand & Gravel Co.	1,000.00
H. Rutherford & Co.	1,000.00
H. de Courmand	1,000.00
Canadian Sand & Gravel Co.	1,000.00
J. A. Morrison & Co.	1,000.00

Joseph Hémeux, offre de carrière, par un chèque de dépôt. Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu Les dites soumissions soient référées à l'Ingénieur en Chef, au Supplément des Achats et des Ventes et au Département en Loi, pour tabulation et rapport et que les échantillons soient confiés à messieurs M. Haynes de l'école Polytechnique et Milton Huxey, pour analyse et rapport d'urgence.

31748

Soumission rapport du département en Loi, concernant une réclamation de M. Orila Casarant, employé du département de l'Incendie, pour perte de salaire au montant de \$ 27.50

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Lévesque, il est

Résolu D'autoriser le paiement de ladite réclamation, à même le Fonds de Réserve, le tout sans préjudice aux droits de la Cité.

31778

Soumission rapport du Trésorier de la Cité, recommandant d'autoriser le paiement d'une somme de \$ 600.00 représentant le prix d'achat à une vente faite par le Sheriff, d'une propriété située sur la rue Valois, quartier Rosemont, (subd. 155-156 du lot No. 181 du Cad. de la Côte Veritatis), ainsi que d'une somme de \$ 15.00 pour le coût du contrat et de l'enregistrement d'icelle.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu D'autoriser le paiement des sommes ci-dessus, à même le Fonds de Réserve.

31478

Soumission rapport de Secrétaire du Bureau, transmettant les réponses reçues de différents Villes, à la demande qui leur avait été faite, par courriel, le salaire payé aux journaux.







Secrétairi. Particulier de M. le Commissaire Côté.

Resolu

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est  
Unaniment, que la démission de M. L. J. Prinsan  
soit acceptée, qu'un congé lui soit accordé jusqu'au  
11 juin, que son salaire lui soit payé jusqu'au 11 juin  
et qu'après cette date, son salaire retourne au Trésor.

31786.

Soit une communication de M. J. M. Guindon, devant  
le Bureau des Commissaires de bien vouloir auto-  
riser le remboursement d'une somme de \$ 31.09 qu'il  
a donnée pour un copier de liste électorale dans le  
quartier St. Louis, le Bureau du Trésor ayant  
refusé de rembourser ledit montant parce que le reçu  
avait été fait au nom de M. Edgar Richard.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est  
Résolu de voter le remboursement de ladite somme, sujet à  
renonciation de la part de M. Edgar Richard.

M. le Commissaire Côté, propose, que l'Ingénieur  
en Chef, soit invité à venir de demander à M. J.  
Sutler, Ingénieur Civil de la Ville de Montréal et  
à M. J. E. Sullivan, Ingénieur en Chef de la Compagnie  
du Pacifique Canadien, de confier avec lui, en  
qualité d'avis, au sujet du travail qui reste à  
exécuter et qui n'a pas encore été commencé ni  
ordonné, pour l'élargissement de l'aqueduc, le com-  
pte de charges et l'abbe et avis pour la con-  
struction de la machine du pouvoir, et le développe-  
ment du pouvoir d'eau, ladite consultation devant  
avoir lieu en vue de s'assurer des moyens le plus  
économiques de compléter les travaux.

Que l'Ingénieur en Chef fasse rapport au Bureau  
des Commissaires sur le résultat de sa consultation  
avec les deux ingénieurs ci-dessus mentionnés, sous  
le plus court délai possible.

Que la rémunération de dits ingénieurs, s'ils se réclamant  
en vertu par dépasser \$ 100.00 par jour chacun, ladite  
rémunération devant être imputée sur les crédits mentionnés  
dans l'état annexé de l'Ingénieur Supérieur de  
l'Aqueduc, mais que par le fait d'appeler un deux ingénieurs

en consultation, en qualité d'avis, avec l'Ingénieur en  
Chef, il n'y aura aucun délai d'apports à la conti-  
nuation de travaux.

La proposition ci-dessus citant par second, elle  
est déposée sur la table comme au de motion pour la  
prochaine séance de Bureau des Commissaires.

28900

Soit une communication de l'ordonnance de M. Sanguin,  
devant le Bureau des Commissaires de bien  
vouloir accorder à Madame Veuve Jérôme Lacroix la  
permission d'habiter quelque mois encore la maison  
que la Ville vient d'acquies pour l'inséparation de  
Boulevard St. Joseph, et de lui dire dans l'affirmative, les  
dure et les conditions de ce privilège.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Rena, il est  
Résolu de référer au département en Loi, et au Supérieur  
de l'Edifice Municipal, pour rapport.

31775

Soit un rapport de l'Ingénieur de la Ville, suggérant au  
Bureau des Commissaires de demander des renseignements  
pour le privilège d'exercer pendant cinq années le métier de  
photographe dans le Parc Mont-Royal, le contrat actuel  
expirant le 1er mai prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est  
Résolu de référer au Supérieur du Parc Mont-Royal, pour rapport  
à l'urgence.

31781

Soit une communication de M. David Rochon, con-  
tré d'immeuble, offrant ses services comme commissaire  
sans l'inséparation projetée de la rue Ste-Dominique.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Resolu

Approuvé par M. le Commissaire Rena, il est  
Résolu de référer au département en Loi.

Soit une communication de M. Léon Tripanier informant  
le Bureau que le pompier Georges Contonk a baillé par regard  
son chèque de paie No. 54545 au montant de \$ 37.94  
Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.  
Approuvé par M. le Commissaire Anis, il est



Resolu D'autre part le Secrétaire de la C. C. a fourni un duplicata dudit chequ.

Soumis un copie de la lettre adressée par M. le Commissaire Ross, à la Commission de St-Havre, au sujet de la protection de police sur la propriété du port.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

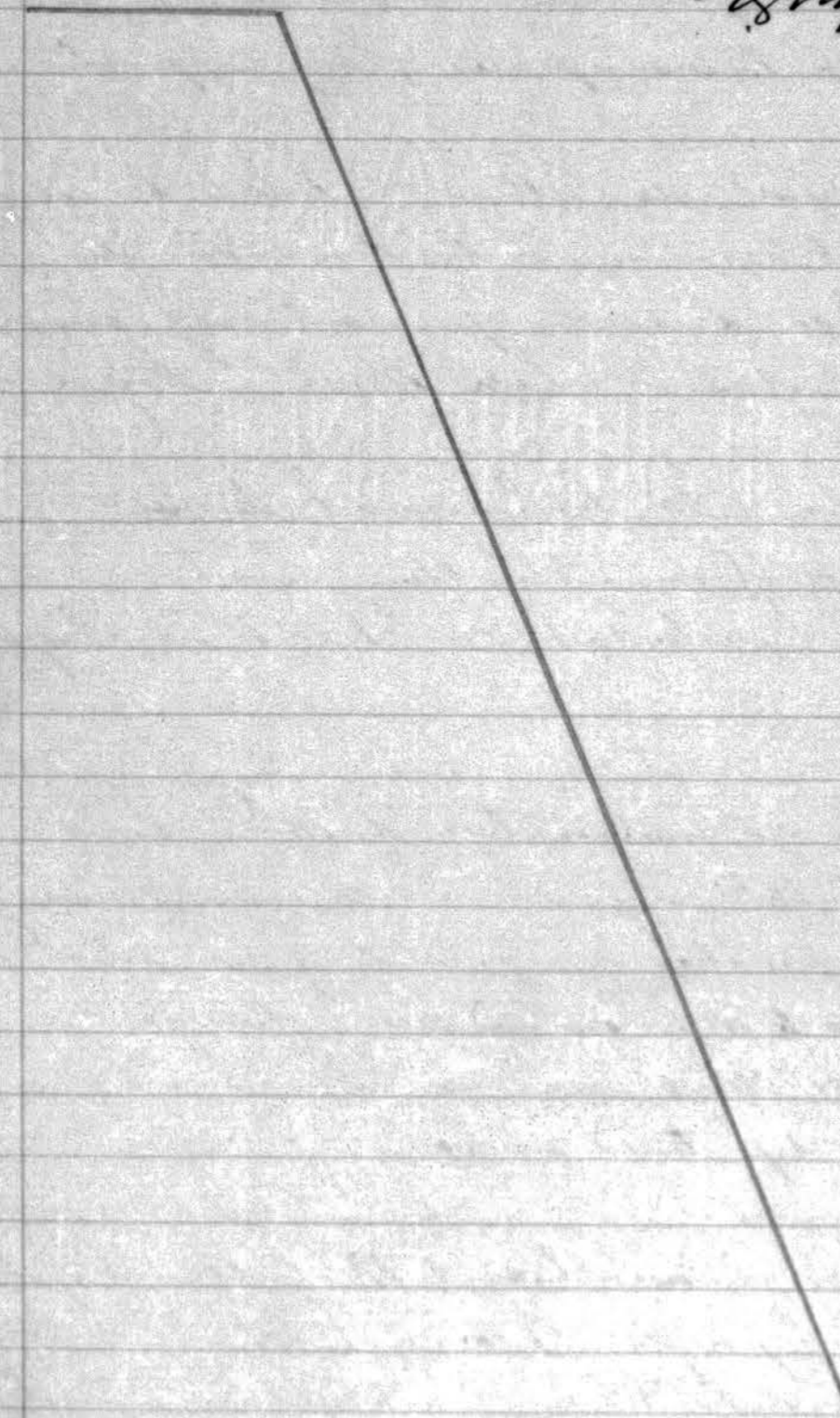
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu D'approuver la dite lettre.

La séance est ajournée à lundi, le 29 mai courant à 10.30 hrs. A. M.

Ajournement

Wm Ross



Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 29 mai 1916. A. M.

Présents,

M. le Commissaire Ross,  
Côté,  
Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu Que monsieur le Commissaire Ross soit appelé à la présidence.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la tenue de séances, soit suspendu, pour permettre la tenue en Conseil d'administration de diverses questions urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est

Resolu Que la résolution du Bureau, No. 31752, en date du 23 mai 1916, au sujet du paiement du compte du Gouvernement Provincial, pour les frais d'entretien des abattoirs, soit amendée, en retranchant le mot: "de faire rapport au Conseil, recommandant, et en ajoutant, à la fin les mots: "à verser le budget spécial.

Soumis un communiqué du vice-président de la Ogilby Flour Mills Company, au sujet du pont de la rue de Ste-Anne.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De siffler à l'ingénieur en chef, avec instructions de communiquer avec le <sup>président</sup> président de ladite compagnie, pour connaître l'objet de sa demande, et de faire rapport.

Soumis des demandes d'emploi de messieurs G. Filiatault, et L. Demers.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,



Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De informer messieurs Filabault et Demer que il n'y a pas de vacance pour le moment.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De demander au Département en Loi, de faire rapport pour cet après-midi, si toutefois il y a matière suffisante dans le rapport présentée au Conseil, pour demander une enquête judiciaire sur l'affaire de la rue Drolet.

M. le Commissaire Amis prend son siège.

31268  
Soumis un rapport du Surintendant de la Cité, attirant de nouveau l'attention du Bureau sur la demande qu'il a faite d'un crédit de \$ 2000.00 pour l'engagement d'employés municipaux, relativement à la préparation des rôles de cotisation.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est  
Résolu De renvoyer au Conseil, le rapport du Bureau des Commissaires, en date du 17 mai courant.

Soumis une communication de monsieur l'avocat Finiburg, demandant une copie de l'un des dossiers du Bureau, portant le No. 17112.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu Que le Bureau requête de son pouvoir faire droit à cette demande, conformément à l'opinion verbale donnée par l'Avocat en Chef.

Monsieur l'échevin Dubois introduit une délégation de propriétaires de rue Saint-Hubert et St. Christophe au sujet du paiement du coût de égouts construits sur ces rues.

Après pourparlers,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De référer cette question à l'Avocat en Chef et à l'officier en

charge de la préparation des rôles, pour rapport.

L'Avocat en Chef, transmet au Bureau les conclusions du jugement rendu par le Com. de Révision, dans la cause de la Cité contre Saint-Amant.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu Que le Bureau se reporte au jugement de la Com. de Révision.

Soumis des mandats, visés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 5,698.27 suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est  
Résolu De en autoriser le paiement.

Soumis une communication de M. George Mc Carthy, employé du département de l'Incinération, qui a été victime d'un accident en travaillant pour la Ville, et qui demande d'être payé de son salaire durant sa maladie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer au Surintendant du Département de l'Incinération pour rapport, et d'informer M. Mc Carthy de la présente décision du Bureau.

31712  
Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant d'accorder à l'Harmonie Concordia l'autorisation de donner un concert gratuit au Parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De concourir dans ledit rapport.

30653  
Soumis un rapport du département en Loi, sur les submissions reçues pour la construction de échelles de sauvetage à l'Hôtel de Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De donner instruction au Notaire de la Cité, de signer un protêt, sous la direction du département en Loi, à la compagnie Dominion Architectural Iron Works, Ltd. la mettant en demeure



d'avoir à commencer l'exécution du contrat qui lui a été accordé le 12 mai 1916, pour la construction de dites échelles de sauvetage et qui à défaut de ce fait, dans un délai de 48 heures, à compter de la signature de ce contrat, et de poursuivre les travaux avec la diligence requise et de les terminer dans les délais fixés spécifiquement. Elle exécutera ou fera exécuter ce travail aux dépens, risques et périls de ladite compagnie et qu'elle se tiendra responsable des dommages encourus et à encourir.

Motion de M. le Commissaire Villeneuve, au sujet de la réorganisation du département des Travaux Publics.  
Considération difficile

Donner un rapport du département en Loi, en réponse à une question du Bureau, savoir: s'il y a matière suffisante, dans le rapport présenté au Conseil, pour demander une enquête judiciaire sur l'affaire de la rue Durolot.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

M. le Ingénieur Fuller et Turgoy sont présents devant le Bureau et sont appelés à fournir certaines explications au sujet des travaux de l'aqueduc. Avec la permission du Bureau, monsieur le Commissaire Côté, eteur son avis de motion, au sujet des travaux de l'aqueduc, et le remplacer par le suivant: M. le Commissaire Côté, donne avis qu'à la prochaine séance du Bureau, il proposera:

Que l'Ingénieur en Chef reçoive instructions de demander à messieurs J. Butler, Ingénieur Civil de la Ville de Montréal, et à monsieur J. F. Sullivan, Ingénieur en Chef de la compagnie du Pacifique Canadien, de conférer avec lui, en qualité d'avisés, concernant les questions suivantes:

1. Pendant en considération le pouvoir d'eau qui sera disponible avec la completion de l'élargissement de l'aqueduc et le système de pompage à vapeur actuel, quel sera le volume de pouvoir sur laquelle la Ville pourra compter pour son usage

- durant les diverses saisons de l'année;
2. Quel est le meilleur type de machinerie à installer pour assurer le maximum d'efficacité en utilisant le pouvoir d'eau disponible lorsque l'élargissement de l'aqueduc sera complet.
  3. Quelle est la meilleure façon d'utiliser le surplus du pouvoir d'eau de la Ville.
  4. Quelle est la proportion du coût qui sera chargé sur la fourniture de l'eau de la Ville et quelle proportion sera chargée au développement du pouvoir;
- Que l'Ingénieur en Chef fasse rapport au Bureau des Commissaires sur le résultat de ses consultations, avec les deux ingénieurs ci-dessus mentionnés sous le plus court délai possible. Que la rémunération de ces ingénieurs, si elle en paiement ne devra pas dépasser \$ 100.00 par jour, chacun, ladite rémunération devant être imputée sur les crédits mentionnés dans l'état annexé de l'Ingénieur Supranton de l'aqueduc, mais que par défaut d'appeler ces deux ingénieurs en consultation en qualité d'avisés, il n'y aura aucun délai d'apports à la continuation des travaux.

La séance est ajournée au 30 du courant, mardi à 10.30 heures.

Gouvernement.

J. Ainey.



Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 30 mai 1916 à M.

Présents.

M. M. les Commissaires Anis, Ross, Côté, Villeneuve

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Anis est appelé à présider.

Les minutes sont approuvées, telles que lues.

31393.

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, transmettant des estimés pour le passage de certains rues, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De informer M. l'échevin McDonald, que la question du passage de ces rues est à l'étude.

Soumis une demande d'emploi de M. A. Lapalle, comme gardien du viaduc de l'Ar. de Suro. Sur proposition de M. le Commissaire Côté

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De informer M. Lapalle que telle position n'est pas vacante.

Soumis une communication de M. Richard James, transmettant un compte pour matériaux fournis à l'entretien du plant de filtration. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De s'en référer au département en Loi, pour rapport.

Soumis une communication de M. James M. Doyle, concernant la réclamation de M. de M. G. Revill, pour dommages résultant d'un accident. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De s'en référer au département de Réclamations, pour rapport.

Soumis une communication de M. C. St. Aubin se plaignant de dommages qui auraient été causés à sa propriété, située au No. 1281 de la rue Notre-Dame-Ouest. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De s'en référer au département de Réclamations, pour rapport.

Soumis le dossier relatif à la demande d'enquête sur l'achat de terrain pour l'ouverture de la rue Drolet. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De s'en référer au département en Loi, pour savoir si l'action prise par le Conseil, à sa séance du 29 mai, est légale et si le rapport du Bureau des Commissaires, recommandant cette enquête, devrait porter le certificat du contrôleur.

Soumis les interpellations suivantes:

31871 Interpellation de M. l'échevin Larivière, concernant les inondations, dans le quartier Mercier;

31870 Interpellation de M. l'échevin Létourneau, concernant la pose d'asphalte sur les rues Thérèse et Albert. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu De s'en référer à l'ingénieur en chef, pour rapport.

31869 Soumis une interpellation de M. l'échevin Lafortune, concernant l'exécution des travaux permanents dans le quartier Hochelaga. Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est Résolu De s'en référer à l'ingénieur en chef, pour rapport.

31845 Soumis une résolution du Conseil, à l'effet de rejeter un rapport du Bureau, en date du 16 mai 1916, au sujet du vote d'un crédit de \$ 101.00 pour dédommager l'ingénieur-Surintendant, des Égouts, à la convention de l'Association Américain Water Works. de l'Académie.

J. B.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est



Resolu De visiter ledit rapport au Conseil.

31957

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc, recommandant de faire publier l'avis public annexé au dit rapport, concernant l'emploi des boyaux d'arrosage.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De faire le Suffrage de la Cité, de donner suite à la recommandation contenue dans ledit rapport.

31710

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, concernant la demande d'emploi de M. E. Masson.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De transmettre à M. Masson, copie du rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie.

31405

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc, relativement à la communication du Commissaire du Havre, qui demandent qu'en cas d'incendie dans les propriétés de ladite Commission, l'eau employée au cours de cet incendie ne soit pas chargée au compteur.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De donner instructions aux Avocats de la Cité, de modifier en conséquence l'arrangement proposé, le 21 mai 1916 le tout conformément au rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc.

27992

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant le projet de l'enlèvement de la neige sur trottoirs.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De faire ledit rapport à la Commission Spéciale de nouvelles ressources, et de donner instructions à l'Ingénieur en Chef de communiquer dans l'interalle avec les villes de Outremont, Montclair, Dorval et Ottawa, pour savoir quel est le coût de la taxe imposée sur les propriétaires, pour l'enlèvement de la neige sur trottoirs dans ces différentes villes.

29905

Soumis une résolution du Conseil, à l'effet de visiter un rapport du Bureau, qui recommandait d'accorder d'augmenter le règlement No 352 concernant le coût du raccordement des égouts.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De visiter le dossier en cette affaire à la Commission Spéciale de nouvelles sources de revenus.

31692

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, en réponse à une plainte de M. E. Dumit, concernant le salaire employé dans la construction de l'égout de la rue Chambois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De déposer ledit rapport aux archives.

31449

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant l'offre faite par la Compagnie Montreal Map Publishing de rendre des plans de la Cité portant la signature de monsieur D. Grotéau.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De informer ladite Compagnie que le Bureau ne croit pas opportun d'acheter, pour le moment les plans en question.

30941

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, concernant une demande de M. J. J. Hofferton, pour obtenir du travail.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu De transmettre à M. Hofferton copie dudit rapport.

35334

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie, concernant le avis donné par la Montreal Public Works Corporation de son intention d'ouvrir de nouveaux boulevards dans certaines rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

31718

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voie en réponse à une communication de M. Lauride Maril, con-



cernant les réparations à faire à la chaussée de la rue Saint-Denis, au nord de la rue de la Carrière.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre copie dudit rapport à M. Marsil.

31550

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, concernant les causes du ruissellement de M. J. Larocq, antérieurement employé comme contremaître.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre à M. Larocq copie du rapport de l'Ingénieur de la Ville.

31559

Soumis une communication de M. l'ischéri Macdonald, concernant la construction d'un trottoir sur l'avenue Bondele.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De informer M. l'ischéri Macdonald que sa demande est à l'étude.

31873

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, concernant la construction d'un garage dans la cour de la division ouest.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

31884

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant un état de crédits disponibles, au montant de \$ 237,170.<sup>00</sup>, conformément à une demande de la Cour, dans une action pour contre la Cité, au sujet du boulevard Desjardins.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De siffler au département en Loi.

31772

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, en réponse à une requête concernant les égouts trottoir et la chaussée de la rue Nicolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De transmettre aux intéressés copie dudit rapport, en double.

ment que la construction d'un trottoir sur cette rue, ainsi que le passage de ladite rue sont à l'étude.

31487

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de la Voirie, concernant une demande d'emploi de monsieur J. Lalonde.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De informer M. Lalonde, conformément au dit rapport.

31609

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant les renseignements demandés par une résolution du Bureau, en date du 9 mai courant, concernant les rues sur lesquelles le béton a été posé l'an dernier, etc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De déposer ledit rapport aux archives, après en avoir transmis copie à Son Honneur le Maire.

35334

Soumis un rapport du Département en Loi, au sujet des instructions qui lui fut données, par résolution du Bureau en date du 23 mai, à l'effet de préparer un amendement à la Charte, afin d'obliger les Compagnies d'Utilité Publique à donner à la Cité un avis de un mois avant de poser les poteaux dans les rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, recommandant de prier la Commission de Législation de préparer un amendement à la Charte, afin d'obliger la Mutual Public Service Corporation et autres compagnies semblables, à donner à la Cité un avis de un mois, avant de placer les poteaux dans les rues, et d'obliger les dites compagnies à poser ces poteaux aux endroits choisis par l'Ingénieur de la Ville.

31897

Soumis un rapport de l'Ingénieur-Surintendant de l'Agueduc recommandant de mettre à la disposition de son département la somme de \$ 179,750.<sup>00</sup> votée dans le budget spécial.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De mettre à la disposition du département de l'Agueduc, la dite somme de \$ 179,750.<sup>00</sup> pour les fins susdites.



Plant de filtration, fonctionnement des pompes, chauffage, éclairage, etc	\$ 25,000.00
Comptable pour pompes	67,000.00
Énergie électrique	28,000.00
Eau, Mutual Water & Power Co.	48,000.00
Fourniture des pompes	5,000.00
Réparations des pompes	4,950.00
Entretien des chevaux	700.00
Entretien des autos	1,100.00
	179,750.00

31891

Soumis une communication de la Veau Home Land Co. Ltd. demandant la construction de trottoirs sur les rues Lafontaine et Ville Marie, dans le quartier Mercier.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

Soumis une requête de résidents de la paroisse Ste. Cecile concernant l'état du mur De Castellan et autres.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

31885

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la construction d'un trottoir sur les rues Saint-Jacques et Mc Gill en face de l'édifice de la Banque de Toronto.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'approuver le rapport du département en Loi, et de donner instructions à l'ingénieur en chef de s'y conformer, c'est-à-dire de s'entendre avec les autorités de la Banque, conformément au dit rapport, tel arrangement devant être soumis au Bureau des Commissaires.

30927

Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de rejeter la réclamation de M. A. Glendon, qui prétend que la cité empêche sur son terrain, sur le côté sud de la rue Mont-Royal, entre les rues Chamber et Dubouff.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De rejeter ladite réclamation.

31442

Soumis un rapport du Département en Loi, concernant la ligne homologuée de la rue Le Royer, de la Place Jacques-Cartier à la rue St. Sulpice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De recommander au Conseil de donner instructions au département en Loi de faire les procédures nécessaires pour effacer les lignes homologuées de la rue Le Royer, entre la rue St-Jean Baptiste et la Place Jacques-Cartier.  
L'Avocat en chef déclarant que la cité n'assume aucune responsabilité de ce fait.

31037

Soumis un rapport du Département en Loi, déclarant qu'il n'y a pas lieu de répondre au projet de la compagnie J.B. Gration qui se plaignait de la construction d'immeuble sur la rue Labrecque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De déposer ledit rapport aux archives.

31892

Soumis une communication du président de la Compagnie Northern Electric, concernant la rue de Segueux, entre les rues William et Saint-Patrice.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer à l'ingénieur en chef pour rapport.

31890

Soumis une communication de la Commission des Services Électriques, au sujet de conduite souterraines à haute tension.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De référer au Surintendant du Département de l'Éclairage, pour rapport.

31893

Soumis une communication de M. Laune de la Sola au sujet du mur, construit par la Ville, près de sa propriété.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est



- 31889  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.  
 Soumis une communication du Mutual Turnpike Trust au sujet de certains travaux qui seraient en construction sur le Chemin de Lachine, en haut.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
- Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.  
 Soumis une communication de la Sewer Parage & Construction Company Ltd. demandant la remise de certains montants d'argent, retenus en garantie des travaux exécutés par M. G. H. Moineau.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
- Résolu De référer au département en loi et à l'Ingénieur en Chef pour rapport.  
 31910  
 Soumis une communication de la Fédération des Clubs Ouvriers Municipaux, au sujet de l'exécution des travaux de voirie, à la journée.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
- Résolu De déposer aux archives.  
 31875  
 Soumis une communication de M. Henry Joseph, au sujet du passage de la rue de la Montagne de la rue Sherbrooke vers le Nord.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
- Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.  
 31742  
 Soumis un rapport du Surintendant de l'Éclairage en réponse à une interpellation de monsier l'échevin Larivière relativement à l'expropriation de matériel ancien, par la Mutual Light Heat Power Company et la Mutual Public Street Corporation.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
- Résolu De référer au département en loi pour rapport.

31460.  
 Soumis un rapport du département en loi, déclarant que le Bureau a le pouvoir de faire les contrats mentionnés dans les résolutions concernant la construction de portes-vannes et de ponts sur le chemin Lacelle, pourvu qu'il y ait de l'argent actuellement disponible pour ce faire.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
- Résolu De déposer ledit rapport au dossier, après en avoir transmis copie à l'Ingénieur en Chef.  
 31338.  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef sur le coût d'entretien des automobiles, pour les quatre premiers mois de l'année.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
- Résolu De transmettre copie dudit rapport à Son Honneur le Maire et à chacun des Commissaires.  
 Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant total de \$ 2,512.<sup>86</sup>  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
 Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est
- Résolu De les autoriser à payer.  
 31855  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, transmettant pour approbation, le profil proposé, pour la partie de rues Fullum et des Ecoles, entre les rues Carrière et Pilange.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Appuyé par M. le Commissaire Villeneuve, il est
- Résolu D'approuver ledit profil, sujet à l'application de la règle 123 du Règlement du Conseil et du Bureau des Commissaires, et d'autoriser le Secrétaire à le signer.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
- Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril 1916, concernant la forme de la séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,  
 Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est
- Résolu Que le règlement de la réclamation de Hugh Quinton est actuellement



en Cour supérieure et portant le No officiel 5184, par suite des dommages que les réclamants prétendent avoir subis en retardant la demande de la Ville leur travaux afin de permettre à cette dernière de s'approvisionner dans le Canal Lachine, laquelle réclamation s'élève à \$ 22,074.22 soit soumise à un bureau d'arbitres; ce bureau se composera de l'Ingénieur en Chef de la Cité, de l'Ingénieur Supérieur de l'Aqueduc et de Monsieur Ernest Marceau, Ingénieur et professeur à l'École Polytechnique et fera le chiffre des dommages encourus par lesdits Guindan & Al. la décision de ces arbitres devant être finale que la nomination de Monsieur Marceau soit faite à \$ 10.00 de l'heure, et d'informer le Département en loi, en conséquence.

24193

Soumis le dossier, concernant la réclamation de Messieurs P. S. et M. S. Lea, ingénieurs pour leurs honoraires de préparation d'un rapport sur la question de l'enlèvement des déchets.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu De demander à l'Arcaat en Chef de la Cité, si cette réclamation peut être payée à même le fonds de réserve sur simple résolution du Bureau des Commissaires.

35326

Soumis un rapport du Deputy Ingénieur en Chef, sur l'avis donné par la Mutual Light Heat & Power Co. de son intention d'installer des poteaux sur la rue Frontenac et Dagenais.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est Résolu De recommander au Conseil l'octroi de l'autorisation demandée.

27242

Soumis le dossier, au sujet de négociation entre la Ville et la Compagnie du Pacifique Canadien au sujet de l'ouverture de l'Arrière Soubigny, dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De faire rapport au Conseil, à l'effet que le Bureau n'a pas d'objection à cette partie du plan, et de l'application de la compagnie, qui ne pourrait pas au détournement de l'Arrière Soubigny, en face de la propriété de la Canada Cement Company, pourvu que l'adite partie de l'Arrière Soubigny, un détourné sera sujette aux mêmes conditions que celle mentionnée et applicable dans l'ordonnance No. 19255 de la Commission du Chemin de Fer, et pourvu que le fait que la Cité n'est objecte par ne soit pas interprété comme un consentement, attendu que, si la Cité devait encourir aucune responsabilité, par ce fait, elle objecterait et s'objecterait réellement, toute suite suite ou soit confié à la compagnie requérante sur l'application de l'adite compagnie devant venir uniquement de la Commission du Chemin de Fer; Que la Cité s'objecterait à toute application n'ayant pas au détournement de l'Arrière Soubigny, entre la rue Saint-Leonard et la rue Charlemagne, et en face de rue transversale qui n'appartiennent pas à la Cité. Que le Département en loi recoure instructions comme ci-dessus et qu'il pousse toutes les procédures qu'il jugera nécessaires devant la Commission du Chemin de Fer, ou avec la Compagnie de Chemin de Fer, pour que l'Arrière Soubigny telle qu'elle n'existe actuellement, ou l'Arrière Soubigny telle que détournée, dans la manière indiquée par la Ville, soit ouverte au trafic, sans le plus court-délai possible.

31616

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, sur une demande de M. S. M. Day, et faire remplir sur fosses qui traversent sa propriété.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu De s'inscrire au Département en loi pour direction.

31883

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, recommandant de mettre à sa disposition les sommes suivantes, votées dans le budget spécial.

Service de la Voirie.



Reparations, passages permanents	\$ 40,000.00
do trottoirs do	5,000.00
Mossadam	10,000.00
Suciarde et reparations	3,000.00
Combustible	2,500.00
Loyer de petites cours	1,150.00
Entretien des chevaux	600.00
Travaux de chemins de fer	4,000.00
Gardiens, 3 barrières, S. J. R.	
R/B 5 février 1916 add.	390.00
	<u>\$66,640.00</u>

Service des Egoits.

Reparations aux egoits	4,000.00
Egoits Maçonnerie et arçage R/B 7/3/16	1,700.00
Energie électrique	5,000.00
	<u>10,700.00</u>
	<u>77,340.00</u>

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu Que l'élève au Service de la Cité, avec instructions de  
 donner suite à la dite recommandation.

Donner un rapport de l'ingénieur en chef, au sujet de  
 reparations à faire aux rails ou la voie de la compagnie  
 des Travaux est en mauvais ordre.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu Que l'rapport aux archives.

M. le Commissaire Non lance son siège, et la séance  
 est ajournée à 4 Heures P.M. ce jour

3 mots rayés subs. - 1 unbon bon  
 Ajournement

*Monrois*

Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 30 mai 1916. P.M.

Présents:

M. le Commissaire Ainey  
 Côté  
 Ross

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu que M. le commissaire Ainey soit appelé à présider  
 en l'absence de Son Honneur le Maire.

Les ingénieurs de la Ville et les ingénieurs du plant  
 de filtration sont présents devant le Bureau;  
 Monsieur l'ingénieur Fuller fournit certaines  
 explications au sujet de sa visite au plant de filtra-  
 tion.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
 Résolu d'inviter M. McC. Connell, Deakin, Jago et Burge  
 de la compagnie Jago, à rencontrer le Bureau, à sa séance  
 de vendredi après midi, le 2 juin prochain, à trois  
 heures P.M.

M. l'ingénieur Fuller fournit certaines explications  
 en réponse à des questions de M. le commissaire Côté  
 et s'engage à faire parvenir ses suggestions par écrit  
 au Bureau.

La séance est ajournée à mercredi, le 31 mai  
 courant à 10.30 heures A.M.

Ajournement  
*Monrois*



Procès-verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 31. mai 1916. C. M.

Présents,

M. M. les Commissaires Côté,

Amy  
Ross.

En l'absence de Son Honneur le Maire.

M. le Commissaire Côté, est appelé à presider.

Reçu une communication du Suffrage de la Ville de Toronto, au sujet du mouvement dit Day Light Saving.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'informer le Suffrage de la Ville de Toronto, que cette question est présentement à l'étude devant le Bureau.

Reçu une communication du lieutenant-colonel de la Brigade-Scrimard, demandant la permission d'organiser un tag-day, pour les besoins du 178<sup>e</sup> bataillon dont il est le commandant.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu D'accorder la permission demandée, sujet néanmoins à l'approbation du Supérieur de Police, quant à la date où ce tag-day sera tenu.

Reçu une communication de M. Joseph Roy sollicitant un poste à la bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Supérieur de l'Édifice Municipal pour référence ultérieure.

Reçu une communication de M. G. Giguère, sollicitant un emploi d'inspecteur de plomberie.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer à l'Académie de la Ville, pour référence ultérieure.

Reçu une communication de M. F. Saint-Jacques, se plaignant de l'état de la puante, située au coin des rues St. Georges et Bay.

Sur proposition de M. le Commissaire Amy.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Supérieur de l'Édifice Municipal, pour rapport.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la tenue de la séance, soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

31887

Reçu un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de voter une allocation de \$ 150.<sup>00</sup> à la goutte de lait, dite St. Ann's Babes Clinic.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu D'approuver ledit rapport, la somme ci-dessus devant être imputée sur le crédit de \$ 12,000.<sup>00</sup> voté pour la Goutte de Lait.

31888

Reçu un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, complétant son rapport en date du 22 mai, au sujet de la répartition de l'allocation aux Gouttes de Lait.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Amy, il est

Résolu Pour faire suite à la résolution de Bureau, en date du 25 mai, à l'effet de recommander au Conseil de voter un crédit additionnel de \$ 2,000.<sup>00</sup> pour la Goutte de Lait que ladite somme de \$ 2,000.<sup>00</sup> soit imputée sur le balance disponible du crédit voté pour salaires et émoluments en détail dans ledit rapport.

31889

Reçu un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistique, recommandant de faire voter un



credit additionnel de \$ 100.<sup>00</sup> pour le contingent genéral de son département.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu De retourner ledit rapport au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène, pour qu'il indique où prendre le fonds.

31383

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, concernant la requête soumise par certains contribuables, qui demandent la passation d'un règlement, ordonnant que les clôtures et constructions faisant face sur les rues soient blanchies à la chaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu Que le Bureau ne croit pas opportun de recommander la passation de tel règlement, mais qu'il est d'opinion que si des citoyens bien disposés voulaient donner l'exemple en cette matière, leur exemple pourrait peut-être être suivi d'une manière générale.

31517

Soumis un rapport du Surintendant du Parc, recommandant que la requête de M. C. Goldberg, pour obtenir l'autorisation d'installer un dépôt de journaux au coin de la rue Craig et du Square Victoria, ne soit pas accordée.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis,

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

31357

Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant l'incorporation de l'association dite l'Harmonie St. Zotique.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu De faire rapport au Conseil, en conséquence.

27162

Soumis un rapport du Surintendant de Police, concernant l'établissement d'un poste de crochets sur la propriété de la compagnie du Pacifique Canadien, près de la Gare Végie.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu Que le Bureau ne croit pas bon de recommander continuer dans ledit rapport.

31919

Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, recommandant l'installation de lampes additionnelles, pour améliorer l'éclairage sur certaines rues du quartier Notre Dame de Grâce.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

31812

Soumis un rapport du Surintendant du Département de l'Éclairage, recommandant l'installation d'une lampe à arc, sur la rue Marlborough, à mi-chemin, entre la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte St. Antoine.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

31919

Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, recommandant l'installation de six lampes incandescentes sur l'Avenue Kenton, entre la rue Nord-Hornum et Belgrave.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

31744

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef, Surintendant de la Voie, recommandant d'accorder à M. Birmingham, la permission d'établir un kiosque, sur la Place Youville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu Que le Bureau ne croit pas devoir accorder le permis demandé.

31914

Soumis une communication de M. James H. Doyle, concernant une réclamation de M. de M. G. Riville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu De référer au département des Reclamations.



31896

Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimations, en réponse à une communication de M. H. H. Field, au sujet de la taxe imposée sur la propriété occupée par le pasteur de l'église méthodiste de Saint-Henri.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu D'informer M. Field, conformément audit rapport.

27617

Soumis une communication de la Mutual Realty Co. concernant l'expropriation de certains lots, pour le prolongement du Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De référer au département en loi, pour rapport additionnel.

Soumis les documents suivants.

Rapport hebdomadaire du cas de maladies contagieuses pour la semaine finissant le 20 mai;

Rapport hebdomadaire du cas de maladies contagieuses pour la semaine finissant le 27 mai.

Deposé aux archives.

Soumis quatre séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant respectif de \$ 2,411.<sup>24</sup>, 11,007.<sup>52</sup>, 2,141.<sup>01</sup>, 59,950.<sup>52</sup> suivant listes certifiées.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu D'en autoriser le paiement.

27976

Soumis un rapport du Surintendant des Achats et des Ventes, priant le Bureau de l'autoriser à demander des soumissions pour l'achat de boîtes pour la perception du Lou du Hôpital.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De demander au Conseil de voter, pour la fourniture d'une somme de \$ 4,000.<sup>00</sup>

Soumis une requête de présidents de l'ancien Wilson, demandant

tant d'améliorer l'éclairage de cette rue.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De référer au Surintendant du Département de l'Éclairage pour rapport.

28728

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, concernant l'offre faite par M. de Clément de céder à la Cité une portion de terrain situé sur le Boulevard St. Laurent, en paiement de cotisation qu'elle doit.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De déposer ledit rapport au dossier, avec les autres offres de même nature.

31834

Soumis un rapport du Surintendant du département de l'Éclairage, recommandant de mettre à la disposition de son département, la somme de \$ 28,500.<sup>00</sup> qui a été votée dans le budget spécial.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De mettre à la disposition du département de l'Éclairage ladite somme de \$ 28,500.<sup>00</sup>

31268

Soumis une communication du Trésorier de la Cité, offrant les services de lieu de ses communs, au Trésorier de la Cité.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu D'informer le Trésorier de la Cité, en conséquence.

31683

Soumis une communication de M. George Mann, priant le Bureau des Communications d'étudier l'opportunité de réglementer les affiches, à travers la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Auvry, il est

Résolu De transmettre ladite communication au Conseil, pour référence à la Commission de Législation.

29530

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, recommandant que Son Honneur le Maire et le Trésorier de la Cité, soient autorisés à signer un acte de reconnaissance, en faveur de M. Wilfred Murray,



en rapport avec certain immeuble rendu pour taxes et font ledit M. Meunier de voir ouvrir le retrait.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est

Resolu De faire rapport au Conseil en conséquence.

31858

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant le paiement d'un somme totale de \$ 964.<sup>25</sup> représentant le capital et les frais suivant jugement rendu par la Cour de Revision dans la cause de William Robertson, contre la Ville.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est

Resolu D'autoriser le paiement de ledite somme. Ex-fonds de réserve.

31876

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, en réponse à l'offre de Credit-Canada Limitée, de vendre à la Ville de Québec en sus par la Commission Secours de Notre-Dame de Grâce ouest, formulant l'opinion qu'il est possible d'investir les sommes destinées au fonds d'amortissement de la Ville dans la valeur de la Ville.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et d'en informer les intéressés en conséquence.

31698

Soumis un rapport du département en Loi, recommandant qu'une réclamation de \$ 385.<sup>90</sup> soit faite contre le Collège Loyola, à la suite de dommages causés par la pompe de cette institution.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est

Resolu De transmettre ledit rapport au Trésorier, avec instruction d'y donner suite.

31566

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, recommandant le paiement d'un compte de \$ 250.<sup>00</sup> pour honoraires de l'Avocat de la Banque de Montréal, en rapport avec le paiement de \$ 2,000.<sup>00</sup> effectués en avril dernier.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est

Resolu D'autoriser le paiement, du dit compte, à même le crédit voté pour intérêts.

31683

Soumis un rapport du département en Loi, déclarant que la Ville ne peut faire exception pour la Compagnie Bell au sujet du maintien des enseignes que possèdent de plus de six pence au-dessus, du trottoir, et informant en même temps le Bureau que les franchises états de marchandises n'ont pas le droit de mettre des enseignes contrairement aux règlements municipaux.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et d'informer les intéressés, en conséquence.

Soumis un rapport du département en Loi, et des Experts recommandant le règlement des réclamations suivantes:

9098 Joseph Dupont	Inondation	Jugement: - 1- \$300. <sup>00</sup>
		et frais: 2- 150. <sup>00</sup>
		et frais, soit 450. <sup>00</sup>
		avec intérêt du 9 mai 1916, au demandeur, et \$ 189. <sup>00</sup> frais d'ici à M <sup>rs</sup> Belliveau & Co.

11215- J. E. Carlsouit	Inondation	22. <sup>00</sup>
10230- D <sup>ns</sup> A. Martineau	Domage	5. <sup>00</sup>
11257- Montreal Tramway	do	7. <sup>00</sup>
10237- R <sup>ds</sup> Socie St. Jean du St. Esprit	do	25. <sup>00</sup>
10212- Patrick Scott	Accident	85. <sup>50</sup>
10226- E <sup>ts</sup> Lamoureux	Auto de salami	61. <sup>50</sup>
11213- J. Courval	Domage	7. <sup>00</sup>
10228- A. Lafleur	do	15. <sup>00</sup>
10211- M. Larochette	do	22. <sup>50</sup>
D <sup>ns</sup> P. Landry	Inondation	A la demandeur, en règlement \$ 8. <sup>00</sup>
		et \$ 152. <sup>50</sup> frais à M <sup>rs</sup> St. Jacques & Co.

Reclamations rejetées. — 10232-10042-10101-10224-10150-10225-10185-10146-10222-10165-10053.

Sur proposition de M. le Comissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Comissaire Auvy, il est



Resolu D'autoriser le règlement de dite réclamation, à même le Fonds de Réserve.

Il est en outre

Resolu De suspendre l'étude de la réclamation no. 10258, (D'arout), et de transmettre copie de rapport au département en Loi, concernant la réclamation de M. J. Dupont, à l'Ingénieur en Chef, avec invitation de remédier, sous délai, si possible, à la cause de dommages réclamés par ledit M. Dupont.

27761

Soumis un rapport du président du Bureau des Estimateurs, transmettant les renseignements demandés par le Bureau, par résolution en date du 23 mai courant, concernant l'expropriation pour l'élargissement de la rue St. Denis, au nord de la rue de la Carrière.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ron, il est Resolu De réfuser au département en Loi, pour passer et l'amendement à la loi qui prescrite qu'aucune expropriation annulée ne se fera d'ici à cinq ans s'applique à l'expropriation pour l'élargissement de la rue St. Denis.

30411

Soumis un rapport du Surintendant de l'achat et de la Vente, transmettant une réquisition de l'Ingénieur Surintendant de l'Aqueduc, pour l'achat de fonte, de cuivre, de bronze, dont son département aura probablement besoin pour terminer l'année.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu D'autoriser le Surintendant de l'achat et de la Vente à acheter ce matériel au fur et à mesure des besoins du Département de l'Aqueduc.

29207

Soumis un rapport de l'Ingénieur Surintendant de l'Aqueduc en réponse au projet de la Cook Construction Co. requis à la Cité, le 20 mai courant.

Sur proposition de M. le Commissaire Ancy

Appuyé par M. le Commissaire Ron, il est

Resolu De transmettre ledit rapport au département en Loi.

29502 Soumis une communication de M. L. E. Gingras, demandant que son père qui fut pendant 27 ans à l'emploi de la Ville et qui fut gravement blessé, alors qu'il était au service de la Ville, soit placé comme gardien de nuit. Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu De réfuser à l'Ingénieur en Chef, pour passer et il n'y aurait pas une position vacante dans son département, et dans la négative, il ne pourrait pas trouver à M. Gingras une autre position quelconque.

M. le Commissaire Ron sans son siège.

30194

Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 17 mai courant, transmettant au Bureau un rapport du département en Loi, qui déclare ne pouvoir approuver le projet de contrat préparé par le Notaire de la Cité, et relatif à la vente, par M. J. Lamoureux, d'un bien de terrain acquis pour l'élargissement du Boulevard St. Laurent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu Que la résolution du Bureau en date du 15 janvier 1916, à l'effet de recommander au Conseil de faire l'acquisition de ledit bien de terrain, soit reconsidérée et rescindée à toute fin qui de droit.

31658

Soumis une communication du Secrétaire-Trésorier de la Cité de M. Marionneau, informant de nouveau au Bureau des Commissaires, pour passer et il a l'intention d'ouvrir la rue Sherbrooke, jusqu'aux limites de M. Marionneau.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Appuyé par M. le Commissaire Ancy, il est

Resolu D'informer les autorités de la Cité de Maisonneuve que la Ville de Montréal ne peut procéder à l'ouverture de la rue Sherbrooke cette année.

Soumis une requête demandant l'établissement d'un arrêt de tramways sur la rue Christophe-Colum, entre les rues St. Gédéon et Bélanger.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.



Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu De transmettre ledit requête à l'Ingénieur en Chef,  
 avec prière de s'enquérir de faits, et de faire rapport.

Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, infor-  
 mant le Bureau qu'il a été renvoyé au Bureau  
 Municipal d'Hygiène, M. Napoléon Séguin, qui lui  
 avait été prêté temporairement, et qui ne pourra  
 par la compétence voulue pour l'ouvrage qu'il a à  
 lui confier.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu De référer au Directeur du Bureau Municipal  
 d'Hygiène, pour savoir si cet employé a la compétence  
 requise pour remplir la charge qu'il occupe dans son  
 département.

31836.

Soumis une communication de l'Ingénieur Mécanicien  
 de la Canadian Consolidated Rubber Company of  
 Montreal Ltd, sollicitant la permission de faire cer-  
 taines améliorations en dessous du trottoir vis-à-vis  
 de leur propriété afin d'installer un système d'arrosage.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef, pour rapport.

Soumis une communication de la Société Historique  
 de Montreal, en réponse à l'invitation qui lui a fait  
 le Bureau, en date du 17 mai, relativement à la forma-  
 tion d'un comité de surveillance de nos monuments.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu De prier le Secrétaire de faire un dossier de commu-  
 nications qui seront adressés au Bureau, à ce sujet  
 par les autres associations.

Soumis une communication de messieurs Seabrook &  
 Mayer, demandant d'être priés, lorsque la Ville fera  
 un emprunt.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est

Résolu De former Messieurs Seabrook & Mayer, qui des annonces  
 seront publiées dans le journal, lorsque la Ville si-  
 cidra de faire un emprunt.

M. le Commissaire Rose reprend son siège.

31851

Soumis une communication de messieurs Heault & Hoffmann  
 offrant de soumettre à un arbitre qui sera désigné par  
 le Bureau, le règlement de leur réclamation, au montant  
 de \$ 62,040.<sup>50</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu D'avis avant de répondre une confiance avec le ingénieur et le  
 Avocat de la Ville.

31838.

Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef transmettant les  
 renseignements demandés par le Bureau, par sa résolution en  
 date du 25 avril, concernant les automobiles.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu De transmettre copie dudit rapport à Son Honneur le Maire,  
 et à chacun des membres du Bureau.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est  
 Résolu Qu'instructions soient données au Secrétaire du Bureau  
 de faire passer le, ou avant le premier juillet prochain, un  
 avis à tous les employés de l'Hôtel de Ville que leurs services  
 ne seront plus reçus par la Cité, après le 30 décembre  
 prochain.

Soumis un compte de la Société Anonyme d'Impression  
 au montant de \$ 4.<sup>50</sup> pour la publication d'une proclamation  
 le 19 juin 1915

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Arney, il est  
 Résolu De référer au département en loi pour rapport.

Soumis les formules d'annonces, relatives à la demande de  
 soumissions, pour la fourniture et la livraison de charbon an-  
 thracite et bitumineux, à la station de pompage de l'avenue



Attested, la dite soumission devant être reçue le 15  
juin prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu D'approuver la dite annonce, et d'en autoriser la  
publication.

Le Bureau procède à l'ouverture des soumissions  
reçues pour la fourniture et la livraison de la gaz olive,  
savoir:

Imperial Oil Company Ltd. Prix par gallon 0.29<sup>4</sup>

Chèque dépositif \$2,030.

La soumission ci-dessus de la compagnie Imperial Oil  
Ltd. est accompagnée de la lettre suivante.

The Imperial Oil Company Ltd.

Montreal, Que. May 29 - 16

Tender for gasoline

To the Board of Commissioners, of the  
City of Montreal  
Gentlemen.

Complying with your request, we have  
pleasure in enclosing herewith tender for the supply  
of 70,000 gallons of Gasoline, or your requirement  
of Gasoline to December 31st 1916 - delivered in the  
City of Montreal either in drums or by tank wagon  
at 29<sup>4</sup> per Imperial Gallon and enclose herewith  
our accepted cheque for \$2,030.<sup>00</sup> being 10% of the  
amount of our tender.

We also send you herewith sample of our Premier  
Gasoline, which is a straight refined homogeneous  
product, and considered the best gasoline on the market.  
We guarantee to give the City the benefit of any decline  
in our market.

Hoping to receive your kind consideration, we remain,

Yours truly

The Imperial Oil Co. Ltd.

(signé) M. J. Green.

Manager.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu D'accorder le contrat à la compagnie The Imperial Oil Ltd.

au prix de sa soumission, sujet néanmoins, à la condition men-  
tionnée dans la lettre ci-dessus, et d'autoriser Son Honneur  
le Maire et le Sheriff de la Cité à signer le contrat à inter-  
venir et de déposer chez le trésorier le chèque accompagnant  
ladite soumission.

Soumission communication de l'Ingénieur de Belleville,  
Ontario, transmettant à l'Ingénieur de la Cité une invitation  
pour assister à une réunion du comité exécutif de l'Asso-  
ciation des Routes Routes d'Ontario.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De déposer ladite communication aux archives.

31462. Soumission communication de messieurs Contant, Monette et  
Poiré, relative à leur proposition, concernant la destruction des  
déchets,

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et au  
Sous-Intendant du département de l'Incendie pour rapport.

Soumission une demande d'emploi de M. A. Dufour.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De transmettre au Soutenant des Edifices Municipaux.

Soumission communication de guiant de la faïence Canadienne  
Greenland Guards, offrant de donner du concours dans le parc.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer au Soutenant des Parcs, pour référence ultérieure.

31795 Soumission communication de M. H. Perduin, concernant  
la construction des vitrines de la bibliothèque civique.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis

Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est

Résolu De référer à M. l'Architecte Payette.

26631. Soumission communication de M. C. Dequella, relative à ses sug-  
gestions qu'il a faites pour la construction de chalets ruraux



au parc Lafontaine.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De déposer ladite communication aux archives.

Soumettre une demande d'emploi de M. Joseph Baidy  
Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De nommer à l'ingénieur en chef.

31633. Soumettre une communication de M. J. H. Lordly, recom-  
mandant le Bureau de la permission qui a été accordée  
au Boy Scouts de parade sur la Terre Fletcher  
et déclarant qu'il n'entend pas se prévaloir de cette  
permission.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De déposer ladite communication aux archives.

31527. Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, recomman-  
dant de permettre à la compagnie The Redler People  
Limited, la permission d'occuper le lot No 1406 du  
quartier St. George (coin des rues Mansfield et Burnside,  
pour y emmagasiner et vendre de la gazoline.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De différer la considération dudit rapport.

Soumettre des rapports de l'Architecte de la Ville, recom-  
mandant d'accorder les permis suivants:

31885. La Compagnie National Car Agency Automobile Swiss  
Svy, permis d'occuper le lot No 1171-1172 du quartier St.  
George (19 Philippe Square) pour y recevoir et emmagasiner  
de la gazoline dans un réservoir souterrain;

31725. Ed. G. Furswell, permis d'occuper le lot No 1755, subd. 25-1  
et 26-1 du quartier St. Andrew, (702 rue de la Montagne)  
pour y recevoir et emmagasiner de la gazoline dans un réservoir  
souterrain;

31682. M. M. O'Ray, permis d'occuper le lot No 1202, subd. 1 du quar-  
tier St. George, (617 rue Université), pour y recevoir et em-  
magasiner de la gazoline dans un réservoir souterrain;

31542. M. E. de G. Mac Groy, permis d'occuper le lot No 350 du quar-  
tier St. Joseph, (nos 547-551) rue des Sanguin, pour y em-  
magasiner et vendre du bois, etc.

31537. La compagnie The Redler People Limited, permis d'occu-  
per le lot No 15, subd. 63 du quartier Laurier, coin Laurier et  
Esplanade, pour y recevoir et emmagasiner de la gazoline  
dans un réservoir souterrain.

31524. M. M. G. J. Caplin, permis d'occuper le lot No 1537 du quar-  
tier Ste Anne, situé au No 4 de la rue Prince, pour y  
recevoir, emmagasiner et vendre du bois de sciage.

31732. M. G. Martel, permis d'occuper le lot No 12, subd. 17 du quartier  
Laurier, (subd. 2), situé au No 229 de la rue Sunard, pour y  
recevoir, emmagasiner et vendre de la gazoline, dans un réservoir  
souterrain.

31711. M. Louis Van Hall, permis d'occuper le lot No 414, du quartier St  
Louis, situé au No 153 de la rue Ste Catherine Est, pour y recevoir  
et emmagasiner de la gazoline, dans un réservoir souterrain.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu D'accorder le dit permis.

31898. Soumettre un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant d'ap-  
précier les plans soumis par la compagnie Canadian Tube &  
Iron Limited, pour la construction de bâtiments temporaires sur le  
lot No 3, 617 quartier St. Fabien, rue Hamilton.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De recommander au Conseil d'approuver lesdits plans.

31699. Soumettre un rapport du Surintendant des Marchés, au sujet  
de l'heure d'ouverture et de fermeture des marchés à bestiaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De transmettre au Conseil pour références à la Commission de législation.

31819. Soumettre un rapport du Surintendant des Marchés, au sujet de  
l'heure sur la plainte faite par M. P. Vandelaar, à l'effet que  
des commerçants feraient la vente et l'échange de charbon en  
faux de son établissement.

Sur proposition de M. le Commissaire Aunoy  
Appuyé par M. le Commissaire Ross, il est



Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction au Surintendant de Police de se conformer a la recommandation y contenue

31744 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant de ne pas accorder le permis demande d'ouvrir un kiosque sur le Square Gouville, demande par M. Birmingham.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

31864 Soumis un rapport du Surintendant de l'Incendie au sujet de la demande de M. le Com. Rivest, pour ameliorations au Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De s'occuper de l'ingenieur en Chef pour rapport.

Soumis une requision No. 7 (departement des Impresions et de la Papeterie), pour travaux d'impression et effete a perpetue.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'approuver la dite requision.

31716 Soumis un rapport du Suffree-Adjoint, contenant la traduction française de l'Almanach des Adresses de Tilghem pour les différents services et employes municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner le dossier a l'etude pour être pris en consideration lors de l'etude du rapport sur la diminution du nombre de telephones payes par la Ville.

31867 Soumis un rapport du Surintendant de Edifices Municipaux, sur la demande de la 'Home Miss League' pour l'usage de la salle de l'Hotel-Dieu de l'ancien terrain de l'ancien mardi de chaque mois a partir du mois de Septembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est Resolu D'informer les requirants que le Bureau requiert de ne pouvoir faire droit a leur demande.

31853 Soumis un rapport du Surintendant de Edifices Municipaux, demandant de mettre a la disposition de son departement le montant de \$ 25,000.00 qui a été vote au budget special.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De donner instruction au Tresorier de la Ville, de donner suite a cette recommandation.

31668 Soumis un rapport du departement en Loi, concluant au sujet de la demande de M. Jos. Beaubien, qui offre de se charger de la collection d'un tax sur le commerce de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'informer M. Beaubien en consequence.

31918 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre a M. Eugene Beauvais d'ouvrir une cour a trois an No. 2704 rue Stullum.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'accorder le permis demande.

31755 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, sur la demande de M. A. Bouquet, pour une baine de theatre.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De s'occuper au departement en Loi pour rapport.

31717 Soumis un rapport du Surintendant de Police, sur la demande de Melle. Bella Holt, de se faire fournir du sable par la Ville, pour son terrain de jeu, declarant ne pouvoir y consentir a la demande de M. Admonell Holt.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'informer la requirant en consequence.



Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner instruction au Surintendant de Police de se conformer a la recommandation y contenue

31744 Soumis un rapport du Surintendant de Police, recommandant de ne pas accorder le permis demande d'ouvrir un kiosque sur le Square Gouville, demande par M. Birmingham.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'approuver ledit rapport.

31864 Soumis un rapport du Surintendant de l'Incendie au sujet de la demande de M. le Com. Rivest, pour ameliorations au Boulevard St. Joseph.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De s'occuper de l'ingenieur en Chef pour rapport.

Soumis une requision No. 7 (departement des Impresions et de la Papeterie), pour travaux d'impression et effete a perpetue.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'approuver la dite requision.

31716 Soumis un rapport du Suffici-Adjoint, transmettant la traduction française de l'Almanach des Adresses de Tilghem pour les différents services et employes municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'approuver ledit rapport, et de donner le don au l'etude pour être pris en consideration lors de l'etude de rapport sur la diminution du nombre de telephones payes par la Ville.

31867 Soumis un rapport du Surintendant de Edifices Municipaux, sur la demande de la Hon. Miss Leaque pour l'usage de la salle de lecture Dame de Lissen toute le dernier mardi de chaque mois a partir du mois de Septembre prochain.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est Resolu D'informer les requisants que le Bureau requiert de ne pouvoir faire droit a leur demande.

31853 Soumis un rapport du Surintendant de Edifices Municipaux, demandant de mettre a la disposition de son departement le montant de \$ 25,000.00 qui a été vote au budget special.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De donner instruction au Tresorier de la Ville, de donner suite a cette recommandation.

31668 Soumis un rapport du departement en Loi, concluant au sujet de la demande de M. Jos. Beaubien, qui offre de se charger de la collection d'un tax sur le commerce de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'informer M. Beaubien en consequence.

31918 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, recommandant de permettre a M. Eugene Beauvais d'ouvrir une cour a trois an No. 2704 rue Stullum.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'accorder le permis demande.

31755 Soumis un rapport de l'Architecte de la Ville, sur la demande de M. A. Bouquet, pour une baine de theatre.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu De s'occuper au departement en Loi pour rapport.

31717 Soumis un rapport du Surintendant de Police, sur la demande de Melle. Bella Holt, de se faire fournir du sable par la Ville, pour son terrain de jeu, declarant ne pouvoir y consentir a la demande de M. Admonell Holt.

Sur proposition de M. le Commissaire Anis.

Approuve par M. le Commissaire Rose, il est

Resolu D'informer la requisante en consequence.



31795

Soumis le rapport de l'Architecte Payette, sur la lettre de M. M. J. C. Spence & Co. au sujet du contrat pour le vitraux d'art de la bibliothèque

Sur proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu D'informer M. M. Spence & Co. que le contrat a été accordé à la "Luzerne" sur recommandation de l'Architecte.

26381

Soumis une communication de M. J. Pelletier, au sujet de l'administration du département de Paris

Sur proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu Que l'avis aux archives.

31968

Soumis une communication de "Buildere Exchange" demandant des informations au sujet du pouvoir de l'Inspecteur de Echafoardage

Sur proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est

Resolu Que l'avis à l'Inspecteur de Echafoardage pour rapport.

30602

Soumis un rapport concernant le vitraux d'art et le nom d'auteurs destinés à orner le plafond de la salle de distribution dans la bibliothèque civique, ainsi que le nom devant être inscrit sur la table de bronze qui sera installée dans le vestibule.

Sur proposition de M. le Commissaire Auvy

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Resolu Que le Bureau consuit dans la recommandation du Staff de la ville et de l'architecte en charge de la bibliothèque pour ce qui concerne le nom des écrivains et le sujet des vitraux d'art devant orner le plafond de la salle de distribution de la bibliothèque, en mettant tout pour le nom de Jacques Cartier, immédiatement avant celui de Champlain et en retranchant celui de Frontenac dans le centre du plafond

Il est en outre

Resolu Que en ce qui concerne le nom a été inscrit sur la table de bronze qui sera placée dans le vestibule, les recommandations contenues dans le dit rapport soient approuvées, mais en ajoutant

toutefois après le nom de M. M. de Esclapart, le nom suivant "Friedrich Villeneuve", Bibliothécaire, en changeant après le nom de M. Lacombe le mot "Conservateur de la Bibliothèque" par celui de "Bibliothécaire actuel" et en ajoutant après le nom de M. Payette, celui de "M. M. John Quinlan, Compagnie, entrepreneurs de la bibliothèque."

31621

Soumis un rapport du département en Loi, au sujet de l'offre de M. Slier, de 215 arpents de terre à St. Jérôme sur laquelle existe un puits de sable et de gravier, ainsi que le rapport de l'ingénieur en chef déclarant que l'offre ne peut être considérée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Auvy, il est

Resolu D'approuver ledit rapport et d'informer M. Slier en conséquence.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

Approuvé par M. le Commissaire Auvy, il est

Resolu D'approuver les acquisitions suivantes:

- Acquis No 12
- Annuaire de Commissaires No. 4
- Acquis No 277-278-279-280-281-282-284
- Maladies Contagieuses No. 25-26
- Hygiène, Statistique (Société Sanitaire) No. 5
- Inspection des Aliments No. 7
- Société No. 86-87-88
- Incendies No. 96-97-98
- Paris (Paris Lafontaine) Nos. 126-129-132-133-134-136-137-138-139-140-141
- Inspection de Bâtimens 718
- Incendies Nos. 49-50
- Épiscopi Municipaux No. 67
- Paris (Paris M. Royal) Nos. 21-22-23
- Voies (Dir. Ouest) 45-46
- do do Est) 85-86-87
- Épiscopi (Dir. Ouest) 55-65
- Voies (Dir. Nord) 177-178-179-180-183-184-27
- Alarins 27

31656

Soumis une communication de la "Metropolitan Tramway Co."



au sujet de l'application de M. John Guinlan, pour  
 permis de construire une voie d'évitement à sa ven-  
 nelle carrière à Villeneuve

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve

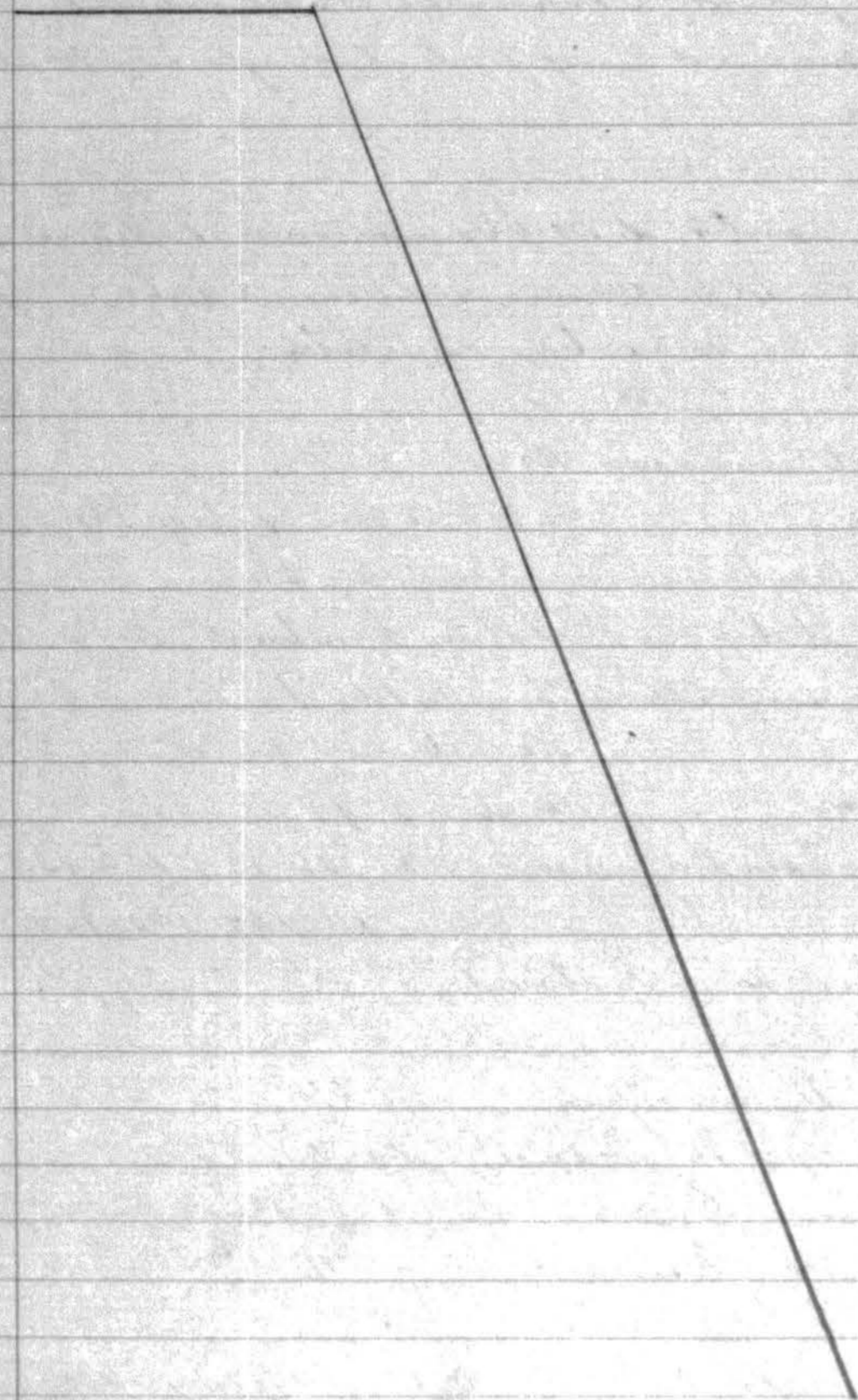
Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport d'urgence.

La séance est ajournée à vendredi, le 2 juin prochain  
 à 10.30 M. A. M.

Le moté payé nuls

Journal n° 13



Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenue le 29 juin 1916. A. M.

Présents.

Leur Honneur le Maire M. Martin, Président.

MM. les Commissaires Côté,

Ross

Ainiy

Villeneuve.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ainiy, il est

Résolu Que les minutes soient approuvées, telles que lues.

M. le Commissaire Villeneuve propose que le nom de monsieur Frie-  
 deis Villeneuve soit enlevé complètement de la table de bronze qui  
 doit être placée dans le vestibule de la bibliothèque.

La proposition de M. le Commissaire Villeneuve n'est pas secondée.  
 Un débat s'engageant, monsieur le Commissaire Côté <sup>approuve</sup>  
 par monsieur le Commissaire Villeneuve, que les noms de monsieur  
 Barbeau et Villeneuve devant paraître sur la table de bronze  
 qui orne le vestibule de la bibliothèque soient enlevés, et que la  
 résolution n° 30612, en date du 31 mai 1916, soit amendée,  
 en conséquence.

Le Président appelle le vote sur la proposition ci-dessus  
 et le Bureau se partage comme suit:

Pour: MM. Villeneuve, Côté, Ross.

Contre: M. Ainiy.

La proposition de monsieur Côté, Villeneuve est affirmative,  
 il est.

Résolu En conséquence.

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant la tenue  
 de la séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération  
 de diverses questions urgentes.

31337

Leur Honneur le Maire et les Commissaires Municipaux  
 ont déclaré en séance publique le fait de la  
 loi de la Women's Directory of Montreal, qui sollicite un sub-



ration de la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De approuver ledit rapport.

31925.

Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant de payer à l'Union Mutuelle du Employé Civique, la somme de \$ 100.<sup>00</sup> que lui a été votée comme subvention, pour l'année 1916.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De autoriser le paiement de ladite subvention.

Sur une communication de M. A. Bouches, au sujet du changement de rue de la rue Quillie.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Villeneuve.

Sur une lettre de M. A. P. Pigeon, demandant un renseignements sur l'agent de société Tregget.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est  
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Ross.

Sur une communication du supérieur des Pères Francais de Rosemont, demandant d'exécuter les travaux d'amélioration sur le Boulevard Rosemont.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De transmettre ladite communication à M. le Commissaire Côté.

Sur une communication de M. l'Échevin Boyd concernant le passage de certains rues dans le quartier St. George.

Sur proposition de M. le Commissaire Arny  
Approuvé par M. le Commissaire Ross, il est  
Résolu De transmettre à M. le Commissaire Côté.

Sur un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale recommandant le licenciement de M. J. Hanley, l'assistant.

surintendant du Refuge Municipal Menberg.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Arny, il est  
Résolu Que ledit rapport soit approuvé, et qu'il ne soit pas permis au remplacement de M. Hanley, jusqu'à nouvel ordre.

Interpellations

M. le Commissaire Villeneuve, député, s'adresse à l'Ingénieur en Chef, s'il est à sa connaissance que l'église de la rue Fulham, s'est effondrée l'automne dernier, sur une longueur d'environ 600 pieds et si d'autres églises, se sont effondrées depuis le printemps dernier, et dans l'affirmative, quelle est la cause de ces effondrements.

Dilégations.

Monsieur l'échevin Macdonald, au nom de M. S. M. Mount, demande la construction d'un égout et d'un trottoir, sur l'avenue Alexandra, au nord de la rue Sherbrooke.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De référer ladite demande à l'Ingénieur en Chef, pour rapport immédiat.

M. le surintendant du quartier Notre-Dame de Grâce, demande également que la Ville, fasse exécuter des travaux de passage dans les trois arrièr-courts du quartier Notre-Dame de Grâce, savoir dans le district de Notre-Dame de Grâce proprement dit, ainsi que dans les districts de Mont-Royal et de la Côte de Saint-Louis.

Sur honneur le Maire quitte son siège, et M. le Commissaire Ross préside.

Une dilégation de citoyens de "Park Extension", se présente devant le Bureau, et demande que le service des tramways de l'avenue du Parc soit prolongé jusqu'à l'avenue Atlantique.

Sur honneur le Maire reprend son siège.  
Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
Résolu De lire au conseil le rapport du Bureau, à l'effet qu'aucune instruction ne soit donnée à la Compagnie de Tramways de prolonger ses voies sur l'avenue du Parc, jusqu'à l'avenue



Atlantique, en attirant l'attention du Conseil sur le fait que le Bureau a pour plusieurs requêtes et diligences demandant cette amilioration et invite pour que la Compagnie se rende à cette demande.

M. l'avocat Cholette se présente devant le Bureau au sujet de la réclamation que le contemateur Edmond Brunet, qui a été suspendu de ses fonctions a produite contre la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est Résolu De référer au Département des Reclamations, pour savoir s'il en est venue la réclamation de M. Brunet.

26538

Soumis un rapport de l'Avocat en Chef, concernant l'enquête sur l'achat de terrains, pour l'ouverture de la rue Drolet.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De transmettre au Conseil l'opinion de l'Avocat en Chef et de donner instruction au Secrétaire du Bureau de déposer de nouveau devant le Conseil son rapport en date du 25 mai, 1916, après y avoir fait apposer le certificat du contrôleur et auditeur.

31922

Soumis un rapport du Surintendant de Police, en réponse à son plainte de M. St. P. Downey, concernant le service de protection de la police sur la rue St. Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose, Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est Résolu De recevoir ledit rapport et d'informer M. Downey en conséquence.

Soumis deux séries de mandats, vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Ville, au montant respectif de \$4,107.<sup>00</sup> et 3,514.<sup>13</sup> surint. ledit actifiés.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Côté, il est Résolu De renvoyer le paiement.

Soumis une communication du Secrétaire de la Société

31716

Saint Jean Baptiste, concernant l'inscription bilingue dans l'index téléphonique de son association relative aux divers services municipaux.

Sur proposition de M. le Commissaire Amis, Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est Résolu D'informer le Secrétaire de la Société Saint Jean Baptiste que le Bureau a reçu de la Compagnie de Téléphone Bell une proposition aux fins ci-dessus, quel que jour soit la date où cet index téléphonique devrait être mis sous presse, et que les employés de la Ville doivent faire une revue de la traduction qui avait été faite par ladite Compagnie, que cette traduction est maintenant complète et qu'elle sera prête pour publication lorsqu'paraîtra le prochain index téléphonique.

M. Aybran se présente devant le Bureau, au sujet de son contrat pour la fourniture du sable, et déclare qu'il n'est pas bien traité. Sous considération.

30490

Soumis un rapport du Trésorier de la Ville, transmettant le serment demandé par la résolution du Conseil, en date du 3 mai dernier, au sujet de certaines compagnies qui devaient à la Ville des sommes d'argent.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est Résolu De transmettre ledit rapport au Conseil.

Soumis un état, au montant de \$219.<sup>25</sup> pour dépenses faites par le département en Loi, sans différence causée.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve, Appuyé par M. le Commissaire Amis, il est Résolu D'autoriser le paiement de la somme ci-dessus, à même le temps fonds de même.

L'item approvisionnement d'eau de la Pointe aux Trembles est payé de l'ordre du jour.

Les items suivants de l'ordre du jour sont appelés, et la considération en est renvoyée à plus tard.

Motion de M. le Commissaire Rose, Re. Day Light Savings. Réclamation au sujet de changement de niveau de rue dans le quartier Hochelaga.



Reclamation de la Commission Laclaire & Archelaga  
contre la Ville.

Question de l'agueduc

Expropriation de la Montreal Water & Power Co.  
Reorganisation du Department de Travaux Publics.

Le Secrétaire écrit instantanément de demander aux ingénieurs  
tous de la Montreal Water & Power Co. de lui renvoyer  
un jour dans l'après-midi de préférence, pour permettre  
aux membres du Bureau d'aller visiter leur propriété.

M. le Commissaire Côté donne lecture de la motion dont il a  
donné avis à l'assemblée du 29 mai dernier, à l'effet  
de demander aux ingénieurs J. Butler et J. C. Sullivan  
de confier avec l'ingénieur en chef, en qualité d'anciens  
concernant le travail d'agrandissement de l'agueduc.  
Puis il déclare retiré l'acte motion.

M. le Commissaire Villeneuve propose.

Appuyé par M. le Commissaire Ross,

Que les services de M. M. J. C. Sullivan, ingénieur en chef  
de la Compagnie du Pacifique Canadien et R.  
St. Laurent, assistant député, ministre et ingénieur en  
chef du département de Travaux Publics du  
Dominion du Canada soient sollicités, de concert avec  
l'ingénieur en chef de la Ville, faire un étude approfondie  
du projet de l'agueduc, comme tout, et en faire  
rapport sous le plus bref délai possible. Le dit rapport  
deve en déduire le montant estimatif requis pour mener  
à bon fin l'entreprise, dont son coût, et aussi un  
estime réparé pour les différentes branches de cette entreprise.  
Le dit ingénieur devant également dire jusqu'à quel  
point, la possibilité il y a, le projet peut, avec avantage,  
être modifié en charge, la rémunération pour les services  
de deux ingénieurs, s'il en videntement quelqu'un, ne  
deve pas dépasser cent piastres par jour.

Un débat s'engage, et le vote étant appelé, le  
Bureau a partagé comme suit:

Pour M. M. Villeneuve, Ross.

Contre M. M. Côté, Anis.

Sur Honneur le Maire ayant voté dans la négative, la

motion est perdue.

31731

Soumis un rapport du Directeur de Bureau Municipal  
à Hygiène et de Statistique, transmettant les renseignements  
demandés par le Bureau, par résolution en date du 19  
mai, concernant monsieur S. M. Barré, employé comme  
inspecteur de lait, à la campagne.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu Conformément audit rapport, de retirer, sur le salaire de  
M. Barré, une somme équivalente aux douze jours pen-  
dant lesquels il a été absent de Service, savoir du 25  
avril au 6 mai dernier.

31856

Soumis un rapport de l'ingénieur en charge, du Chemin de  
Fer, concernant la demande faite par la Compagnie de Tram-  
way pour établir, sur la rue Jarry, une ligne conduisant  
à la carrière de monsieur Guindon & Robitton.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Resolu De recommander au Conseil d'accorder la demande faite par  
la Compagnie de Tramway, aux conditions mentionnées dans  
ledit rapport de l'ingénieur en charge de Tramway.

La séance est ajournée à 3.30 Hrs. P. M. ce jour

Agouvernement M. Martiny



Procès-Verbal d'une séance du Bureau des  
Commissaires,  
Tenue le 2 juin, 1916. P. M.

Présents: M. M. les Commissaires Côté,  
Ross,  
Ainey,

En l'absence de Son Honneur le Maire,  
M. le Commissaire Ross est appelé à présider.

Le bureau prend en considération la question des  
contrats pour l'établissement de l'usine de  
filtration.

L'ingénieur en chef, l'ingénieur-superintendant  
de l'Aqueduc et l'ingénieur résident de l'usine  
de filtration sont présents.

Les entrepreneurs des travaux, M. M. McConnell &  
Deakin, ainsi que l'ingénieur Berg, sont  
également présents.

Monsieur le Commissaire Côté donne lecture  
d'un rapport de M. M. Geo. W. Fuller & John W.  
Gregory, ingénieurs-consultants, préparé à la  
demande de l'ingénieur en chef, sur les progrès  
et l'état des travaux de l'usine de filtration.

M. M. McConnell, Deakin & Berg fournissent  
au bureau des explications au sujet des retards  
apportés dans l'exécution des travaux, et  
les difficultés qu'ils éprouvent.

Après fourparlers, et.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est  
Résolu: De donner instructions à monsieur l'ingénieur  
Field de se rendre à Sainte-Ursule, pour  
examiner le plant installé par les entrepreneurs de  
l'usine de filtration pour tamiser le gravier  
utilisé pour ce travail, et pour faire les  
suggestions qu'il croira devoir faire, et pour  
rapport, les dépenses de voyage de  
monsieur Field devant être payées à même  
les crédits votés pour l'usine de filtration.

Résolu:

Contrats Nos. 2 & 3 sur production des comptes.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
Appuyé par M. le Commissaire Ainey, il est.  
Résolu: de donner instructions à l'ingénieur en chef de commu-  
niquer avec monsieur l'ingénieur Fuller, pour savoir  
quelles modifications il permettrait dans la grosseur  
du gravier utilisé pour les travaux de l'usine de  
1 - Filtration, s'il en permettait quelques-unes, et  
jusqu'à quel point il permettrait de s'écarter des  
spécifications.

La séance est ajournée à lundi, le 5 juin, 1916,  
à 10.30 hrs. A. M.

Ajournement. M. Martineau



Procès verbal d'une séance du Bureau des Commissaires

Tenu le 5 juin 1916. A. M.

Présents,

Son Honneur le Maire M. Martin, Président,  
MM. les Commissaires Ross,  
Ainay,  
Villeneuve.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes au cours de laquelle M. le Commissaire Côté, prend son siège

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainay, il est  
Résolu Que les minutes soient amendées, en ajoutant dans l'invocation de M. le Commissaire Villeneuve, après les mots: l'égoût de la rue Tullier, les mots croquent l'asph. comme l'égout s'est effondré ce printemps, et qu'ainsi amendées, les dites minutes soient approuvées.

Son Honneur le Maire soumet les documents suivants:

Communication du vice-président de la Asph. Oil & Asphalt Refining of Canada, concernant une demande de faite antérieurement, en rapport avec certains dépôts fait sur des soumissions pour travaux d'asphalte.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainay, il est

Résolu De référer à M. le Commissaire Villeneuve, à l'ingénieur en Chef, et au département en Log. pour rapport.

Communication de M. Joseph Roy, sollicitant un emploi à la Bibliothèque.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ainay, il est

Résolu De transmettre à M. le Commissaire Ainay

Communication de M. H. A. E. Johnston, se plaignant de l'état de l'avenue Colbrook, entre le bém et Gém, rue, et demandant que des trottoirs soient construits sur le boulevard Picard.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De transmettre ladite communication à l'ingénieur en Chef, pour rapport.

Communication de M. A. D. E. Roussel et autres, demandant l'ouverture de la rue de Salabury, de la rue Pomcari au Boulevard Louis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Ainay, il est

Résolu De transmettre ladite communication à M. le Commissaire Villeneuve.

Communication de M. L. Ledes, sollicitant un emploi de directeur de la Poste St. Charles.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainay,

Approuvé par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu De transmettre ladite communication à M. le Commissaire Ainay.

Communication de M. le Docteur Milton Murray, offrant de préparer des spécifications pour l'achat des matériaux dont la ville peut avoir besoin.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve.

Approuvé par M. le Commissaire Ainay, il est

Résolu De référer à M. le Commissaire Villeneuve, et à l'ingénieur en Chef, pour rapport, et de demander au chef du Laboratoire municipal, M. le Docteur St. Georges, de faire rapport en indiquant exactement les analyses qu'il peut faire avec les appareils qu'il a actuellement.

Il est unanimement

Résolu Que la résolution du 12. avril, concernant le jour de séance soit suspendue, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège, et revient après quelques instants.

31653

Reçue une communication de M. William Fins, directeur de la Compagnie Dominion Architectural Iron Works Limited, sollicitant une entrevue avec le Bureau, au sujet du contrat



qui a été accordé à cette compagnie, pour la construction  
d'échelles de sauvetage à l'Hotel d-Ville.

Sur proposition de M. le Commerciant Auzay.

Appuyé par M. le Commerciant Côté, il est

Résolu De informer M. Zins, que si il a des faits nouveaux à sou-  
mettre le Bureau est prêt à l'entendre, et que dans le  
negatif le Bureau s'en tient aux procédures qui ont été  
faites et qui se continuent, et à la décision prise antérieu-  
rement.

31775

Soumettre un rapport du Surintendant du Parc Mont-  
Royal recommandant de demander de nouvelles per-  
missions pour l'octroi du privilège de tenir un atelier  
de photographie au Parc Mont-Royal, en que le  
contrat accordé à M. L. C. Deschamb est expiré depuis  
le jour qui court.

Sur proposition de M. le Commerciant Auzay.

Appuyé par M. le Commerciant Côté, il est

Résolu De autoriser la demande de permission pour l'octroi  
dudit contrat aux conditions mentionnées dans ledit  
rapport du Bureau de Commerce, en date  
du 5 juin 1911.

Monsieur le Commerciant Côté, donne avis qu'à la pro-  
chaine séance du Bureau, il proposera de re-  
viser la résolution, en date du 10 mai, 1911, au sujet  
de la demande de permission pour les travaux de  
parage non commencés, et de donner instruction à  
l'ingénieur en chef de procéder à l'inspection en  
vue des travaux, soit jusqu'au premier avril 1916  
que ces travaux soient commencés ou non.

Soumettre une communication de monsieur Lavallée &  
Cie, au sujet de la réclamation de M. Louis Albino,  
vitch, pour un terrain de terrain, dont la Ville ne peut  
empêcher.

Sur proposition de M. le Commerciant Villeneuve.

Appuyé par M. le Commerciant Côté, il est

Résolu De référer au département en Loi, pour rapport.

M. Charles Joubert, représentant M. de Allen, a pré-

senté devant le Bureau, au sujet de l'offre faite  
de rendre un terrain de sable à la Ville.

L'ordre de cette question est différé jusqu'à samedi, le  
10 du courant, pour visite de lieux.

Soumettre une communication de la Feu Prof Crushed  
Stone Company, au sujet de la fourniture de la pierre.

Sur proposition de M. le Commerciant Côté,

Appuyé par M. le Commerciant Villeneuve, il est

Résolu De référer à l'ingénieur en chef, pour rapport, et pour la  
tenir comparatif des prix demandés par les différents  
soumissionnaires.

Monsieur le Commerciant Villeneuve donne lecture de la proposition  
dont il a donné avis à la séance du 26 mai, au sujet  
de la reorganisation du Département des Travaux Publics  
Un contrat, engagé, et après discussion, il est proposé  
par M. le Commerciant Villeneuve, appuyé par M. le Com-  
miant Rossi:

Attendu qu'il est essentiel pour la bonne administration  
de la Cité et la protection des contribuables, que la Ville  
adopte une base rationnelle de façon à faire face à ses  
obligations financières;

Attendu que tout le long de la Cité de Montréal comme un port  
principale de son budget aux travaux publics, à l'engag-  
ement d'un personnel et à l'achat de matériaux pour  
les fins susdites;

Attendu que le manque d'input de suite sans l'inspection  
des travaux, le peu de préparation technique chez une partie  
du personnel, de lacunes dans l'achat, le choix et le  
contrôle des matériaux ont engendré considérablement le  
coût et l'entretien des travaux et qu'il en est résulté  
de pertes considérables pour la Cité et pour les contribuables;

Attendu que les déficiences du système ont été clai-  
rement démontrées dans l'enquête de l'église de Notre-  
Dame de Grâce, dans le relevé qui ont été fait  
à la suite des travaux de parage de la rue Notre-Dame  
Est, et tout récemment dans le fait qui ont nécessité  
une enquête relativement à la conduite et l'entretien des  
travaux, ainsi qu'à l'achat et au contrôle des matériaux  
dans le quartier Bonaventure.



Attendu que l'on attribue le soit trop étendu du travail en régie, (à la journée) à l'incompétence de certains employés préposés à ce travail, aux abus et aux actions de négligence qui en résultent, et au manque de surveillance nécessaire dans l'achat, la réception et la livraison des matériaux;

Attendu qu'il serait important de trouver le moyen de coordonner le Service de Egoite et de la Voie;

Attendu qu'il serait, en conséquence, désirable que l'organisation, le mode d'opération, la méthode de comptabilité, le contrôle de dépenses du Département de Travaux Publics soient modifiés de façon à être conformes aux meilleurs systèmes possibles, et

Attendu que pour la fin mentionnée ci-dessus, il est important et nécessaire d'avoir recours à l'expertise d'experts.

Qu'il nomme des experts qui seront chargés de préparer un plan de réorganisation de tous les Services réunis sous le Département de Travaux Publics, de façon à en contenter la direction, au point de vue de l'exécution de travaux, de voirie, de conservation et de parage, comme de l'administration du personnel, le rapport de ces experts devant porter sur la cause de l'insuffisance du système actuel d'administration et l'indiquer, comme sur la amélioration à y apporter.

Après un nouveau débat,

La motion est mise aux voix, et le Bureau se partage comme suit.

Pour M.M. Villeneuve et Ross

Contre M.M. Amis et Côté.

Sur l'ordre de M. de la Motte (et M. de la Motte) ayant voté dans la négative, la motion est perdue.

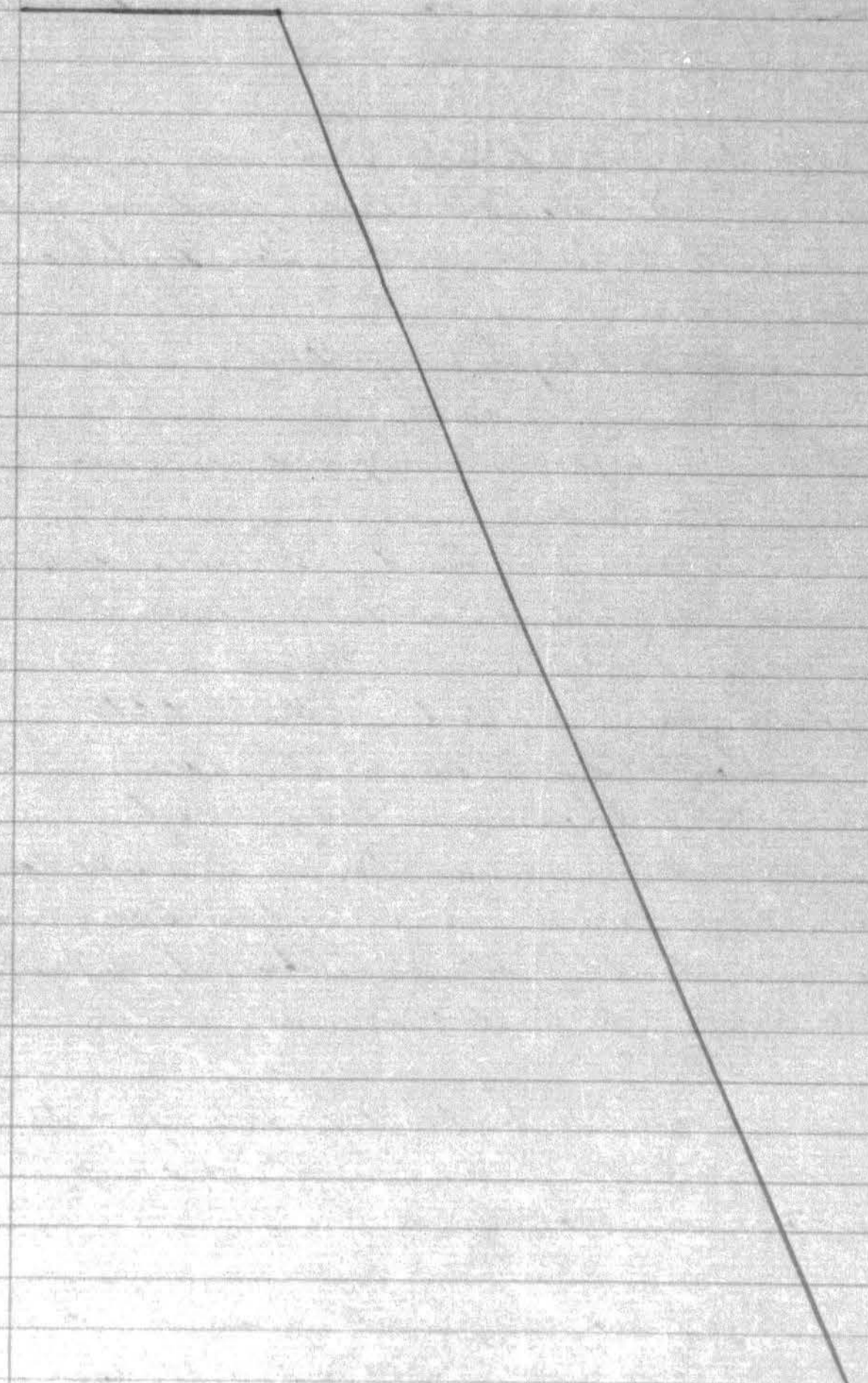
M. le Commissaire Villeneuve donne avis qu'à la prochaine séance du Bureau, il proposera de faire faire une expertise dans tous les départements de l'Hôtel de Ville.

Donnée une requête de citoyens de Parc Nelson quant au Débarcadere, demandant de faire construire une passerelle pour aller au Parc Nelson.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve  
Approuvé par M. le Commissaire Amis, et est  
Résolu Que l'affaire de Son Honneur le Maire, à M.M. le Commis-  
saire Ross et Villeneuve, et au chef du département  
des Incendies pour rapport.

La séance est ajournée à mardi, le 6 décembre à 10.30 H. A.M.

Journal Médical Journal





Procès verbal d'une assemblée du Bureau des Commisaires

Tenu le 6 juin 1916. A. M.

Présents,

MM. les Commissaires Côté,  
Ross,  
Aimé  
Villeneuve.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Aimé est appelé à présider.

Le Secrétaire procède à la lecture des minutes, au cours de laquelle Son Honneur le Maire prend son siège.

Au cours de la lecture des minutes, M. le Commissaire Villeneuve laisse son siège.

Les minutes sont approuvées, telles qu'elles.

M. le Commissaire Villeneuve reprend son siège.

Sommation communication du Secrétaire du Childs Memorial Hospital, demandant la construction, sur le parc Mont Royal, d'une bâtisse devant servir d'abris aux personnes qui se rendent à cette institution.

Sur proposition de M. le Commissaire Ross.

Approuvé par M. le Commissaire Aimé, il est

Résolu Que l'office de la communication au Surintendant du Parc Mont Royal, aura instructions de communiquer avec les autorités de cette institution, et de faire rapport sur le coût de cette construction.

Sommation communication de M. L. G. Hébert, concernant le mouvement dit Day Light Saving.

Déposé au dossier.

M. l'ingénieur Lemaire se présente devant le Bureau, au sujet de la location de la poutre qui est charognée par les carrières sur elles-mêmes, au lieu de l'être par les autres charnières comme cela se faisait auparavant.

Son Honneur le Maire laisse son siège, et M. le Commissaire

Ross prend le fauteuil.

Le Surintendant des Achats et des Ventes est présent devant le Bureau et reçoit instructions de voir à régler la question soulevée par M. l'ingénieur Lemaire.

Son Honneur le Maire reprend son siège.

### Interpellations.

M. le Commissaire Villeneuve prie l'Ingénieur en chef de la Cité de lui vouloir communiquer au Bureau de Commisaires les informations suivantes relativement au système actuel de l'aqueduc de la Cité.

1<sup>o</sup> Noter les expécutés et date à laquelle ils ont approuvés ou même examiné les calculs de débit - rendement du coursier de décharge, tel qu'il profite par nouvel agrandissement, contrat No 2.

2<sup>o</sup> Sur quels calculs ont été faits, vérifiés, à quelle époque? Ces calculs devaient-ils que la profondeur, la largeur de la section du coursier, son inclinaison de radius, en profil longitudinal, et aussi bien que le reflux du Saint Laurent (Back River Water) remontant dans le coursier de décharge étaient bien étudiés, en 1913, et établis pour assurer le débit permanent et invariable de toute l'eau passant par les turbines, sans altération de la hauteur de la chute à l'usine et du rendement de pouvoir, et sans produire une vitesse excessive dommageable au coursier de décharge (Tail Race).

3<sup>o</sup> Si tels calculs d'étude n'ont pas été faits ou vérifiés comme exacts par des expécutés, comment s'est-on pu déterminer les dimensions d'agrandissement du coursier de décharge (Tail Race) et comment peut-on être assuré que le coursier de décharge suffira à débiter toute l'eau venant du canal, sans causer une diminution de tête d'eau, de débit et de pouvoir sans provoquer des remous, exhaussements d'eau préjudiciables et compromettants pour l'exploitation de l'usine?

4<sup>o</sup> Sur quelle donnée, sur quels calculs, sur quel type de usine, sur quel char de machinerie d'équipement, sur quelles dimensions d'usine bâtiment, installation, s'est-on basé pour faire ce que déjà, par l'entrepreneur le baron de décharge (settling basin) à l'usine de pompage (M. H. Hous). Depuis quand ce baron est-il usé?



5. Si le genre d'usine, le type de machine, l'installation motrice, les plans d'usine ne sont ni étudiés, calculés et préparés comment est-on par donner le contrat d'excavation du bassin et du coursier de décharge (tail race) et de faire creuser déjà tout le bassin ou sa plus grande partie sur ce dimensionnement imaginaire.

6. Sur quelle sélection de machines, sur quel genre d'usine motrice d'installation électrique, sur quelle disposition de bâtiment, sur quels plans, devis, études projet s'est-on basé pour estimer de façon quelconque le coût probable et approximatif de ces travaux d'installation, et de machines de pompage et d'éclairage électrique, et présenter au Bureau de Commerce et au Conseil un chiffre en demande d'appropriation de crédit faisant ressortir le coût total de l'entreprise et le coût ou prix de revient du cheval hydraulique?

7. D'après l'étude faite jusqu'à ce jour par les ingénieurs de l'aqueduc, quant à ce projet d'usine motrice, de station de pompage et de central électrique, le département peut-il estimer à \$ 1,000,000. le prix et donner aujourd'hui à un million près, le coût probable des travaux de l'installation de cette usine à établir et équiper.

8. Si aucune estimation sérieuse et attentive de cette dépense n'a été étudiée, comment le Surintendant de l'Aqueduc peut-il estimer le coût probable du cheval hydraulique et le prix de revient de l'éclairage? Le devis économique et économique est-il à dire même, également prohibitif sur les conditions locales de Montréal?

9. A combien le département de l'aqueduc s'est-il estimé les charges fixes annuelles et totales d'exploitation, d'entretien de son nouveau pouvoir? Les charges fixes comprennent:

- (a) Salaire de personnel aux usines et gardien.
- (b) Entretien, graissage, réparation, machines, bâtiments, canaux.
- (c) Fonds d'amortissement sur bâtiments, machines, lignes de transmission électrique sur canaux, pompes, vannes, chemins.

(d) Entretien sur le capital engagé depuis 1906 ou 1907 (Ne pas compter le filin).

10. Quelle est l'étendue de l'accident à la prise d'eau? Les sondages avaient-ils été faits avant d'édifier cette structure? Par qui? Quelle nature de sol a-t-on trouvée en fondation?

Qui a surveillé, inspecté, accepté les travaux? Qui a réglé les bons de paiement? A-t-on payé des extras et de l'excavation de roc à l'entrepreneur? Quand fera-t-on les réparations nécessaires?

11. Quel est le montant imputable à la Cité pour la réparation de la conduite latérale en béton, après l'accident de 1913. Ce montant a-t-il été payé? A qui? Qui a été reconnu responsable de l'accident? Qui a légalisé et rendu décisif sur les dommages et responsabilité en cause.

12. Quel montant annuel le salaire pour ingénieurs, dessinateurs, charpentiers, arpenteurs, inspecteurs, commis de bureau, etc., le département de l'aqueduc (en par inclure ceux du filin).

1. Pour l'année 1913

1914

2. " " 1915

Pour les cinq mois de 1916.

13. Les ingénieurs et employés du filin sont-ils aussi en charge des travaux de l'aqueduc? Sur quels fonds sont-ils payés, filin ou aqueduc, pour quel montant mensuel de dépenses, total sur chaque entreprise?

14. A combien s'est-on jamais estimé pour le projet de réparation de l'éclairage, le coût d'installation de lignes anciennes ou continuant de transmission et substitution électrique?

15. Quelles sont les charges fixes par mois pour faire marcher la pompe No. 1 pompe Laval et la chaudière y attenante

(a) Salaire de mécanicien et chauffeur de chaudière.

(b) Dépense de charbon combustible aux chaudières usines.



pour cette pompe.

- (c) Traçage et éclairage
- (d) Entretien, réparations, machinerie
- (e) Dépense et fonds d'amortissement

16<sup>e</sup> Quel est le nombre de puits à construire sur le canal de l'égout?

Quel sera en outre le coût approximatif?

17<sup>e</sup> Quel sera en outre le coût approximatif des boulevards proposés?

Quelle est la quantité de terrain qui a été cédée gratuitement à la Cité et qui reste-t-il à exproprier? On se rendra à un mot toute la question de l'expropriation des dits boulevards?

18<sup>e</sup> A-t-on prévu la construction d'une usine auxilliane à vapeur et quel en sera le coût approximatif?

19<sup>e</sup> A-t-on jamais fait une étude des travaux qu'il y aurait lieu d'exécuter au cheval de la prise d'eau pour en prévenir l'obstruction par le gel, et assurer la déviation des glaces flottantes?

A quel coût a-t-on estimé en 1913 la dépense probable de ces travaux et sur quel mode de construction, sur quels calculs a-t-on pu baser l'estimation de cette dépense? Les experts ont-ils été consultés à ce sujet?

M. le Commissaire Villeneuve prie le Contrôleur et Auditeur de la Cité, de lui vouloir communiquer au Bureau des Commissaires les informations suivantes relativement au même sujet:

L'état des sommes dépensées depuis 1906 par l'égout sur:

- 1<sup>e</sup> Conduite latérale en béton.
- 2<sup>e</sup> Contrat conduite et accessoire.
- 3<sup>e</sup> Achat expropriation de terrain pour conduite
- 3<sup>e</sup> Salaire pour ingénieurs, inspecteurs, frais de bureau pour 1906-1909.
- 4<sup>e</sup> Puits de compensation conduite principale.

- 5<sup>e</sup> Chambre de serrer à l'entrée
- 6<sup>e</sup> Puits d'eau au large du Saint-Léonard.

2<sup>e</sup> Élargissement du canal (contrat No. 1)

1<sup>e</sup> Contrat Guinlan & Robertson extras.

2<sup>e</sup> Salaire pour ingénieurs, inspecteurs, bureau, transports, instruments, 1909-1913.

3<sup>e</sup> Élargissement du canal (contrat No. 2) Cook Construction Co.

1<sup>e</sup> Montant de la soumission.

2<sup>e</sup> Montant payé à date.

3<sup>e</sup> Montant réclamé par la Cook Construction Co. pour extras et dommages subis.

4<sup>e</sup> Salaire ingénieurs, inspecteurs, frais de bureau, transports, instruments 1913 à date.

(B) Qui représente à date le capital total engagé dans l'agrandissement de l'égout (ne pas compter le plant de filtration).

Quel est le montant de intérêts payés à date sur ce même capital déjà dépensé ou engagé? Quel taux moyen d'intérêt?

Quel est le montant disponible sur les emprunts autorisés à telle fin?

(C) Quel capital global représente à date l'installation de pompage à vapeur sur la rue Centre (complète)

(a) Bâtements en cheminée

(b) Machinerie (pompe et chaudière) Puits roulant.

(c) Tuyaux à vapeur.

Existe-t-il un fonds d'amortissement pour dépense renouvellement?

Quelle sont les charges totales et fixes par année pour l'exploitation d'une usine de pompage à vapeur de tonnage?

a) Salaire



(A) Gravage, entretien, réparation  
 (C) Dépense totale à chauffer par an } année 1915

- (1) Combien coûte la dernière pompe de 30,000,000 de gallons installée?  
 (a) Coût de la machine complète et installée.  
 (b) Coût du bâtiment et fondations.  
 (c) Coût de la dernière batterie de chaudière.  
 (d) Coût du bâtiment pour la chaudière.  
 (e) Coût de la dernière cheminée en briques.  
 (f) Quel est le montant total et annuel de charges payées par la Ville aux compagnies de force motrice et d'éclairage électrique pour:  
 (a) Éclairage des rues, parcs, etc.  
 (b) Éclairage de la ville municipale.  
 (c) Eau courante électrique et force motrice aux stations de pompes, ateliers, etc.

9° Quel serait la diminution probable et annuelle de ces charges et dépenses, par application et bénéfice des nouveaux tarifs et réductions consenties depuis peu par ces compagnies.

Il est unanimement

Résolu Que l'effet de la résolution du 12 avril, concernant les jours de séance soit suspendu, pour permettre la prise en considération de diverses questions urgentes.

Sur proposition de M. le Commissaire Groté,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De faire mettre le drapeau à mi-mât sur toutes les batteries municipales, à l'occasion de la fête survenue, et au cours de quel Lord Kitchener et son état-major ont péri.

Sur proposition de M. Dupuis Fries, pour l'installation d'un réseau à gaz sur la rue Beaubien

Sur proposition de M. le Commissaire Anis, appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De transmettre ladite demande, à l'Architecte de la Ville.

Sur proposition de la compagnie de téléphone Bell, demandant d'être autorisée à tirer des poteaux sur la rue Jarry.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De transmettre ladite demande à l'ingénieur en chef pour rapport.

31988

Sur proposition de l'ingénieur en chef du Département de l'Éclairage, recommandant d'accepter l'offre faite par messieurs Ostiguy, fils, pour l'achat de deux transformateurs, au prix de \$35.<sup>00</sup> chacun, et de deux paires de coupe-circuits à \$3.<sup>00</sup> la paire, représentant un montant total de \$76.<sup>00</sup>

Sur proposition de M. le Commissaire Rose,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre et de disposer entre les mains du trésorier le chèque de \$76.<sup>00</sup> l'accompagnant.

31987

Sur proposition de l'ingénieur en chef du Département de l'Éclairage, recommandant d'accepter l'offre faite par la compagnie Pierpont Roberts, pour l'achat au prix de \$92.<sup>00</sup> de divers matériaux, provenant de l'expérimentation du matériel de la Mutual Light Heat & Power Company.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose,

Appuyé par M. le Commissaire Anis, il est

Résolu De recommander au Conseil l'acceptation de ladite offre, et de disposer entre les mains du Trésorier le chèque de \$92.<sup>00</sup> l'accompagnant.

Sur proposition de M. A. P. Johnson, au sujet de l'offre faite par la Standard Quarry de vendre une carrière à la Ville.

Sur proposition de M. le Commissaire Villeneuve,

Appuyé par M. le Commissaire Rose, il est

Résolu De disposer ladite communication au dossier.



31971

Après un rapport du Surintendant de la Division est, concernant la fourniture de la pierre pour l'exécution de certains travaux dans le quartier Mercier.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aris, il est résolu que la pierre calcaire 74 de pierre requise pour l'exécution des travaux mentionnés dans le rapport du Surintendant de la Division Est, dans le quartier Mercier, soit prise à la carrière Grand, à 0.70x la tonne, sujet néanmoins au rapport de l'ingénieur en chef, quant au coût du transport et à l'approbation du Département en loi.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aris, il est résolu que la résolution du Bureau du 30 juin 1915, se lisant comme suit:

Ordre du jour.

Projet de monsieur le Commissaire Hébert, au sujet du transport dans la Ville de Montréal.

Considération difficile.

Question des Tramways.

M. le Commissaire Hébert soumit son projet de règlement de la question des Tramways, et de courtoisement unanime.

Résolu

Il est résolu que lecture soit faite dudit projet, avant qu'il ne soit secondé.

M. le Commissaire Mc Donald prend son siège.

Le Secrétaire procède alors à la lecture, en français et en anglais dudit projet, au cours de cette lecture, le Secrétaire est interrompu par M. le Commissaire Mc Donald, qui invite pour qu'un document déposé sur la table des délibérations soit lu.

Son Honneur le Maire demande au Bureau si ledit document doit être reçu, et après cette demande, le Secrétaire continue la lecture du projet de M. le Commissaire Hébert.

Son Honneur le Maire s'absente un instant de la salle des délibérations, et est remplacé à la présidence par M. le Commissaire Hébert.

Après la lecture du projet M. le Commissaire Côté, se fait entendre comme secondé.

M. le Commissaire Hébert propose.

Appuyé par M. le Commissaire Côté,

que le projet de la question des Tramways soumis par M. le Commissaire Hébert, à la séance du 25 juin soit approuvé et transmis au Conseil, pour approbation.

M. le Commissaire Mc Donald, invite sa demande de faire lire le document déposé sur la table, et en litat, s'engageant.

M. le Commissaire Côté,

Appuyé par M. le Commissaire Hébert, propose la question préalable, et un nouveau litat, s'engageant. Son Honneur le Maire appelle le vote sur la question préalable.

M. le Commissaire Côté et Hébert, ainsi que Son Honneur le Maire votent dans l'affirmative.

M. le Commissaire Aris refuse de voter, et M. le Commissaire Mc Donald ne vote pas.

La motion sur la question préalable est approuvée, et Son Honneur le Maire déclare la motion principale adoptée sur le même vote. Le rapport du Bureau préparé pour être transmis au Conseil est annulé.

M. le Commissaire Villeneuve, désistement.

Sur proposition de M. le Commissaire Rose,

Résolu

Appuyé par M. le Commissaire Aris, il est résolu que le Bureau a apprécié avec regret le départ de son Regent Lord Hitchcock et son état-major ont prêté, et qu'en témoignage de sympathie, le Bureau s'ajourne à midi de jour.

Et advenant midi, la séance est reprise. Sont présents:

Son Honneur le Maire M. Mathé. Qui.  
M. le Commissaire Aris  
Rose  
Côté

26308

Procès-verbal communiqué à M. A. Lyman, concernant le rattachement de nos Port de mer et Gifford.



Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney, il est  
 Résolu De référer la dite communication à l'Ingénieur  
 en Chef pour rapport immédiat, et de demander  
 au Département en Loi, si la Cité est tenue  
 de faire les travaux en question.

M. le Commissaire Villeneuve prend son siège.

31805  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur  
 de la Voie, transmettant les estimations pour le  
 passage de certains rues du quartier St. Denis.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney, il est  
 Résolu D'informer M. l'échev. Ancté que l'exécution  
 de ces travaux est à l'étude.

31684  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur en Chef concer-  
 nant M. E. Vudge, auteur de l'implantation de la  
 Cité comme contenue.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De transmettre copie du dit rapport à M. Vudge  
 et de demander à l'Ingénieur en Chef, si une  
 cause de ses antécédents, M. Vudge ne pourrait pas  
 être placée comme inspecteur et justifier d'y avoir  
 pris part.

30017  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur  
 de la Voie, concernant la réclamation de M. O.  
 Bouchard pour dommages causés à sa propriété  
 située au No. 257 de la rue Valois.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Anney, il est  
 Résolu De référer au département en Loi pour rapport.

28162  
 Soumis un rapport du département en Loi, con-  
 cernant les lignes homologues de rue Centre,  
 Chénier et Colon.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est

Résolu D'approuver la recommandation faite par  
 l'Ingénieur en Chef, dans son rapport en date  
 du 16 mai 1916, le tout selon le rapport de l'ave-  
 cat en chef, et de faire rapport au Conseil, en  
 conséquence.

31765  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur  
 de la Voie, en réponse à une requête de contribu-  
 ables demandant certaines améliorations sur la  
 rue Jeanne d'Arc, dans le quartier Hochelaga.  
 Sur proposition de M. le Commissaire Côté,

Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu D'informer les requérants que la Cité a déjà pré-  
 cédemment posé de la couche en asphalte sur la  
 rue Jeanne d'Arc, dès que le temps le permettra.

31750  
 Soumis un rapport du département en Loi, trans-  
 mettant copie de petite signifiée à MM. Harmon  
 May Lead et J. H. Mc Connell.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu De déposer les dites petites aux archives.

31106  
 Soumis un rapport de l'Ingénieur Supérieur  
 de la Voie, concernant la réclamation de M. J.  
 Charbonneau, déclarant que les caves de ce dernier  
 sont inondées non pas à cause des travaux de régu-  
 larisation mais parce que les fondations de ces propriétés  
 ne sont pas en bon état.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est  
 Résolu D'informer le requérant en conséquence.

30962  
 Soumis deux communications, dont l'une  
 de la Mutual Protection Company, et l'autre  
 de la Commission des Services Électriques  
 concernant le punitige demandé par ladite compa-  
 gnie pour installation de câble dans les conduits  
 souterrains du district No. 4.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté,  
 Approuvé par M. le Commissaire Villeneuve, il est